



Etat de Préparation de la République de Côte d'Ivoire en vue d'une initiative d'ouverture des données publiques

5 Novembre 2019

Final Public Version

Auteurs : Stéphane Boyera (stephane@sbc4d.com), François Daoust (fd@sbc4d.com), Aman Grewal (aman@sbc4d.com)



La Côte d'Ivoire a lancé depuis plusieurs années une initiative d'ouverture des données publiques sous la direction du Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG). De nombreux efforts ont été accomplis avec notamment l'adhésion au Partenariat international pour un Gouvernement Ouvert (PGO ou OGP en anglais) depuis 2015. Dans le cadre du premier plan d'action national du PGO (2016-2018)¹, le développement d'une initiative d'ouverture des données publiques (Open Data) fait l'objet d'un engagement spécifique (engagement N°9²). Cependant, ces efforts semblent avoir du mal à porter leurs fruits. Le baromètre Open Data de la Web Foundation publié en 2017³ classe la Côte d'Ivoire au 93^{ème} rang sur les 115 pays couverts, et au 13^{ème} rang sur 25 pour les pays couverts en Afrique Sub-saharienne. Plus important encore, l'indicateur d'impact de ce baromètre est à 0 pour la Côte d'Ivoire. Ce faible score sur le baromètre Open Data pourrait en partie s'expliquer par l'évaluation faite seulement quelques mois après le lancement du portail national de données ouvertes. Cependant, aucun progrès mesurable sur les indicateurs clés n'a pas pu être observé dans la présente étude.

A partir de ce constat, le Ministère du Plan et du Développement et le projet Des Chiffres et Des Jeunes (DCDJ), financé par l'agence américaine Plan Présidentiel d'Urgence pour la Lutte contre le VIH/SIDA (PEPFAR) et implémenté par l'agence Millennium Challenge Corporation (MCC), ont décidé de collaborer pour mener une étude selon la méthodologie ODRA (de l'anglais Open Data Readiness Assessment ou « état de préparation d'un pays à l'ouverture des données publiques ») de la Banque Mondiale⁴ (BM) afin d'identifier les blocages et défis existants ainsi que les actions qui pourraient y remédier.

Dans ce cadre, les experts Open Data de SBC4D⁵, partenaire de DCDJ et en charge de cette activité, ont conduit l'étude de Juillet à Décembre 2018, incluant une visite sur le terrain du 12 au 22 Novembre 2018. En application de la méthodologie ODRA, l'étude a exploré les huit dimensions qui ont un impact sur une initiative d'ouverture des données gouvernementales :

1. Le leadership ;
2. Les cadres réglementaires et juridiques ;
3. Les structures institutionnelles, les responsabilités et les compétences au sein du gouvernement ;

¹ <https://www.opengovpartnership.org/countries/c-te-divoire>

² <https://www.opengovpartnership.org/commitment/09-create-and-operationalize-open-data-portal-c-te-divoire>

³ <https://opendatabarometer.org>

⁴ <http://opendatatoolkit.worldbank.org/en/odra.html>

⁵ <http://www.sbc4d.com>

4. Les données collectées et gérées par le gouvernement, ainsi que les réglementations et procédures de la gestion des données gouvernementales ;
5. L'état de la demande concernant l'ouverture des données publiques ;
6. L'engagement citoyen et les capacités concernant les données publiques ;
7. Le financement d'un programme d'ouverture des données publiques et
8. Les infrastructures nationales technologiques et les compétences informatiques.

Le résultat de ce diagnostic donne une image d'ensemble des forces mais aussi des défis à surmonter pour le développement d'une initiative d'ouverture des données gouvernementales. La République de Côte d'Ivoire offre des fondations solides pour le développement d'une telle initiative, et le contexte politique actuel est propice au développement et au renforcement de cette initiative. En effet, l'ouverture des données gouvernementales s'inscrit dans trois éléments clés de l'agenda politique du pays : 1) la transparence de la gouvernance⁶ et la lutte contre la corruption. 2) La modernisation de l'administration et notamment une plus grande utilisation de données pour la définition des politiques publiques et la prise de décision. Dans ce cadre plusieurs initiatives sont en cours notamment au Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique et au Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. 3) le développement de l'innovation, des Technologies de l'Information et de la Communication (TICs) et des startups est au cœur de la stratégie Emergence-2020⁷ du Président Alassane Ouattara.

Concernant le premier point, le Président Ouattara s'est engagé depuis son accession à la Présidence en Mai 2011 dans la transparence, la lutte contre la corruption et l'ouverture de l'administration vers le citoyen. Dès 2013, lors du sommet du PGO à Londres⁸, la Côte d'Ivoire s'est engagée à rejoindre ce partenariat international. Durant la période 2013-2015, des efforts considérables ont été accomplis pour remplir les critères d'éligibilité au PGO, avec notamment la mise en place de la Loi N°2013-867 du 23 Décembre 2013 relative à l'accès à l'information d'intérêt public⁹, de la Loi N°2013-450 du 19 Juin 2013 relative à la protection des données à caractère personnel¹⁰ ainsi que la Loi N°2013-537 du 30 Juillet 2013 portant organisation du système statistique national et la mise en place de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG¹¹). Ces efforts ont permis à la Côte d'Ivoire d'être officiellement

⁶ L'Open Data est un moyen essentiel pour développer la transparence gouvernementale en fournissant aux organisations de la société civile et aux citoyens l'ensemble des données manipulées au sein de l'administration (cf. <http://opendatahandbook.org/guide/fr/why-open-data/>)

⁷ http://www.gcpnd.gouv.ci/fichier/doc/ResumePND2016-2020_def.pdf

⁸ <https://www.opengovpartnership.org/about/news-and-events/london-2013-ogp-global-summit>

⁹ <http://www.caidp.ci/uploads/1039c02cbb4760940c49ff8a1656fb8e.pdf>

¹⁰ http://www.artci.ci/images/stories/pdf/lois/loi_2013_450.pdf

¹¹ <http://www.habg.ci/>

intégrée au PGO en 2015 et de lancer son premier plan d'action national qui inclut le développement de l'Open Data (engagement N°9) et dont un grand nombre d'engagements sont relatifs à la publication proactive de données (Engagements 1, 3, 4, 5, 6, 7, 10, 14, 15). Il est également important de noter la participation de la Côte d'Ivoire à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE¹²) depuis 2008, et le lancement depuis Septembre 2018 des travaux visant à rejoindre l'initiative BOOST¹³ de la Banque Mondiale sur la transparence budgétaire. Enfin, au travers de différents portails, notamment le portail national de données ouvertes mis en place par le CICG¹⁴, ou la section concernant la Côte d'Ivoire sur le portail de données ouvertes de la Banque Africaine de Développement¹⁵, l'administration Ivoirienne met à disposition du public un nombre croissant de jeux de données.

Concernant le deuxième point, plusieurs projets majeurs en cours visent à améliorer la collecte et l'exploitation de données pour la prise de décision au sein des ministères. On peut citer notamment le projet OpenDCH¹⁶ au sein du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique qui a pour objectif la construction d'un centre de données géospatiales pour la Santé, le projet MCC Compact¹⁷ notamment sa composante avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ou la Plateforme de Gestion des Finances Extérieures (PGFE) au sein du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)¹⁸ qui a pour but de coordonner et de rationaliser les financements des partenaires du développement de la Côte d'Ivoire.

Concernant le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TICs), de nombreuses initiatives sont prises par le Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste (MENP). Ces initiatives incluent à la fois le soutien et la promotion des startups au travers notamment de l'initiative Fondation Jeunesse Numérique¹⁹ pour le support aux startups, d'incitations fiscales (Village international pour les technologies de l'information et la biotechnologie » - VITIB²⁰), et le développement des infrastructures du pays en particulier le haut-débit. Au sein du gouvernement, le développement de l'administration électronique, de l'e-gouvernance, et l'accès dématérialisé aux procédures administratives sont des axes

¹² <https://eiti.org/cote-divoire>

¹³ <http://boost.worldbank.org/>

¹⁴ <http://data.gouv.ci/>

¹⁵ <http://cotedivoire.opendataforafrica.org/>

¹⁶ <https://www.aiddata.org/blog/strengthening-cote-divoires-health-sector-with-open-data>

¹⁷ <http://cnpcc-mcc.ci/index.php/fr/>

¹⁸ <http://pgfe.finances.gouv.ci/>

¹⁹ <http://fjn.ci/nos-actions/>

²⁰ <http://www.vitib.ci/fr/>

forts de la mission et des objectifs du MENP, et notamment de sa structure sous tutelle, l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications – TIC (ANSUT).

Points Forts

Pour le développement de l'initiative d'ouverture des données, le Gouvernement pourra s'appuyer sur un ensemble de forces que la mission a clairement fait ressortir. Les éléments ci-dessous sont des fondations solides pour le développement de l'initiative d'ouverture des données gouvernementales à court terme.

- Le Président de la République a pris des engagements clairs pour la gouvernance ouverte, la lutte contre la corruption et sur l'importance du développement des TIC et de l'innovation pour l'avenir de la Côte d'Ivoire.
- Le développement de l'Open Data est un engagement spécifique du plan d'actions national 2016-2018 du PGO. A ce titre, un portail national de données ouvertes a été mis en place et une stratégie de développement a été publiée²¹.
- De même, 9 des 14 autres engagements de ce plan incluent la publication proactive de données.
- Plusieurs entités ont des compétences complémentaires et ont exprimé un intérêt pour participer à la promotion et au développement de l'initiative Open Data. Il s'agit notamment du Ministère du Plan et du Développement (MPD) et de l'Institut National de la Statistique de la Côte d'Ivoire (INS) sous sa tutelle, de la Commission d'Accès aux Informations d'intérêt public et aux Documents Publics (CAIDP), du CICG, du MENP, et de ses structures sous tutelle - l'Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI) pour la protection des données à caractère personnel, et l'ANSUT en charge de l'e-gouvernance et de l'administration électronique - .
- La Côte d'Ivoire dispose d'un arsenal législatif adapté et performant autour de la Loi N°2013-867 du 23 décembre 2013 relative à l'accès à l'information d'intérêt public, et de la Loi N°2013-450 du 19 Juin 2013 relative à la protection des données à caractère personnel. La loi relative à l'accès à l'information d'intérêt public intègre notamment des sanctions pénales pour une utilisation frauduleuse et/ou délictuelle des informations obtenues au travers de cette loi. Cette disposition encadre et permet de répondre aux inquiétudes généralement exprimées concernant les risques de la publication de données sous format ouvert. D'autre part, il n'a pas été identifié de loi ou de décret qui pourrait impacter négativement l'accès et la publication d'information. En particulier, l'article 26 de la Loi N°92-570 du 11 septembre 1992 portant statut général de la Fonction publique indique clairement que le fonctionnaire

²¹ <http://administration.gouv.ci/fr/dossiers/la-strat%C3%A9gie-de-lopen-data-axe-majeur-du-d%C3%A9veloppement-dune-administration-num%C3%A9rique-en>

est tenu au secret professionnel dans la limite des textes en vigueur régissant l'accès aux documents publics.

- Concernant les initiatives horizontales au sein du Gouvernement, la mise en place et l'organisation de comités interministériels focalisés sur des objectifs précis sont des outils qui ont prouvé leur efficacité avec notamment l'exemple de l'adhésion au PGO, et des réformes importantes menées sur une courte période.
- Sur le même sujet, de nombreuses thématiques transversales sont opérationnalisées à travers la mise en place de réseaux de points focaux dans les différents ministères, coordonnés par le ministère en charge de la thématique. On peut citer comme exemples le réseau des responsables d'accès à l'information liés à la CAIDP; celui des correspondants à la protection des données personnelles liés à l'ARTCI; les services de la planification et des statistiques dans chaque ministère lié au MPD; le réseau des Directeurs des Systèmes d'information (DSI) lié au MENP. Enfin, le CICG a commencé la mise en place d'un réseau de points focaux Open Data dans plusieurs ministères pilotes.
- Concernant la publication de données, de nombreux jeux de données ouvertes sont disponibles soit sur le portail national de données ouvertes du CICG (plus de 300), soit sur la section dédiée à la Côte d'Ivoire sur le portail de données ouvertes de la Banque Africaine de Développement. En dehors de ces jeux de données ouvertes, la plupart des ministères et de nombreuses structures publiques publient un volume important de données (annuaire, statistiques, etc.) sur leur site web. De la même manière, des mines de données pourraient facilement être rendus disponibles via des systèmes d'information intégrés mis en place dans de nombreux secteurs et ayant une interface publique. On peut citer notamment le conseil national de lutte contre la vie chère²², la PGFE²³ ou le Système Intégré de Gestion des Données Socio-Démographiques et Économiques (SIGDSE)²⁴. Enfin de nombreux observatoires, dans plusieurs secteurs, disposent également d'un nombre important de jeux de données qui pourraient facilement être publiés. D'autre part, la gratuité de l'accès aux données est un élément clé d'une initiative de données ouvertes et il n'a pas été identifié de mécanisme de vente de données en place dans aucune des structures visitées²⁵.

²² <https://cnlvc.ci/>

²³ <http://pgfe.finances.gouv.ci/>

²⁴ <http://redatam.sndi.ci/SIGDSE/>

²⁵ A noter que plusieurs structures ont exprimé l'intérêt et l'intention de vendre des données dans le futur, mais d'après les rencontres, aucune agence à ce stade ne vend des données. Certaines agences comme le CNTIG vendent des services de collecte de données, mais ne sont pas propriétaires des données qu'ils collectent et donc ne les revendent pas à d'autres structures publiques ou privées. Du fait de l'absence de vente et donc de revenus pour les agences, il suffira de mettre en place une réglementation pour établir la gratuité des données qui est un des piliers de l'Open Data. De ce fait, cet aspect est un point positif pour le développement de l'Open Data en

- Les initiatives spécifiques de transparence en cours ou à venir (ITIE, BOOST) publient ou publieront à courte échéance des jeux de données sur les secteurs concernés. A noter en particulier que l'ITIE intègre dans son plan d'actions actuel (2017-2019)²⁶ des activités spécifiques sur l'Open Data.
- Plusieurs projets structurants, notamment OpenDCH au sein du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique ou le MCC Compact, ont une forte composante « données » et pourront contribuer à la publication de données ouvertes.
- Le CIGC a développé une licence de données ouvertes spécifique publiée sur le portail national²⁷
- Le CIGC a organisé dans le passé des ateliers de sensibilisation sur l'Open Data au sein de l'administration et auprès de certains acteurs non-gouvernementaux (blogueurs). Un nouveau programme d'activités est en cours d'organisation.
- Le CIGC s'est fortement impliqué et a développé un réseau de connexions important avec la communauté régionale et internationale francophone sur les données ouvertes. Dans ce cadre, le CIGC travaille actuellement à obtenir l'organisation de la seconde Conférence Africaine Francophone sur les Données Ouvertes (CAFDO) qui est prévue pour Juin 2019
- L'innovation et les startups sont un élément essentiel du plan émergence 2020 et le secteur des TIC et de l'innovation est très actif en Côte d'Ivoire avec pas moins de 13 espaces d'innovations identifiés en 2018 (Source GSMA²⁸) et l'organisation de plusieurs hackathons. A noter en particulier : plusieurs initiatives (hackathons) ont eu pour but de mettre l'innovation au service des problématiques de l'administration (TechMouso²⁹ en collaboration avec le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant sur les problématiques de genre, le Hackathon 2018³⁰ sur les recettes fiscales). Enfin, la communauté Open Street Map (OSM)³¹ est assez active en Côte d'Ivoire.
- Concernant l'accès aux données publiques, plusieurs ministères mentionnent des demandes nombreuses de différentes communautés (partenaires du développement, chercheurs, investisseurs, acteurs économiques).

Côte d'Ivoire. Cette situation est beaucoup plus simple à gérer que dans des pays comme le Royaume-Uni ou la France, où la mise en place de la gratuité des données a dû prendre en compte le remplacement des revenus issus de la vente des données en place depuis plusieurs décennies. Ces gouvernements ont du non seulement s'attaquer à l'aspect réglementaire, mais également à l'aspect financier.

²⁶ <http://san-cnitie.blug.com/files/cnitie--plan-travail-2017-2019-validmars-2017.docx>

²⁷ http://data.gouv.ci/opendata/open_data/licences030

²⁸ <https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2018/03/Africa.pdf>

²⁹ <http://techmouso.ci/>

³⁰ <http://www.gouv.ci/actualite-article.php?d=1&recordID=8632&p=8>

³¹ <http://www.openstreetmap.ci/>

- Enfin, concernant le financement possible des activités nécessaires à la mise en place d'un écosystème open data robuste, plusieurs projets en cours sont susceptibles de pouvoir contribuer à certains éléments du plan d'actions proposé dans cette étude. On peut citer le projet DCDJ et notamment son programme de data fellows, le Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF³²) qui a choisi l'Open Data comme l'un des secteurs majeurs d'intervention, ou plusieurs projets en cours de développement au sein de la Banque Mondiale concernant la gouvernance ou le renforcement des capacités statistiques de la Côte d'Ivoire. De façon indirecte, le projet OpenDCH ou le MCC compact pourrait contribuer au développement de l'Open Data Ivoirien en favorisant et facilitant la publication de données publiques dans leurs secteurs respectifs d'intervention.

Opportunités

Il est important de noter que le développement et la mise en œuvre d'une initiative nationale robuste et pérenne d'ouverture des données publiques pourrait contribuer de façon significative à plusieurs priorités du Gouvernement et du pays :

- **Améliorer l'efficacité de l'administration** : l'amélioration de l'efficacité de l'administration est l'un des principaux bénéfices généralement observés de l'Open Data. Cette efficacité est liée à la fois au partage de données afin d'éviter la duplication des efforts de collecte et de faciliter la cohérence des analyses entre différents acteurs. Elle est également liée à la mise en place d'un cadre d'évaluation des politiques publiques basées sur les évidences issues des données. De façon plus générale, la mise en place d'une initiative de données ouvertes facilite l'utilisation des données publiques pour la prise de décision (aménagement du territoire, développement urbain, développement des services publics, etc.).
- **Faciliter la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD)** : La mise en place d'une initiative de données ouvertes facilite la collecte et l'exploitation des données entre les différents secteurs, les différents ministères et les différents niveaux (national, régional, local, etc.) de l'administration. De ce fait, l'évaluation des indicateurs relatifs aux ODD et de leur évolution est facilitée et permet d'adapter les politiques publiques de façon réactive.
- **Développer l'innovation dans le secteur des TIC** : Un des éléments clés de l'Open Data est sa contribution au développement de l'innovation à la fois dans le secteur des TIC, et dans le secteur privé. Les TIC étant au cœur de la stratégie d'émergence 2020 de la Côte d'Ivoire, le développement de l'initiative Open Data pourra contribuer significativement aux objectifs de cette stratégie ambitieuse. D'autre part, plusieurs

³² <https://www.cfi.fr/fr/projet/pagof>

ministères ont déjà exploré l'opportunité d'utiliser les capacités d'innovation des acteurs non-gouvernementaux pour résoudre certains problèmes de l'administration (événement TechMouso et Hackathon 2018 cités précédemment). Ces approches sont un des éléments fondateurs de l'Open Data. Ces initiatives ponctuelles pourraient passer à l'échelle et être plus largement mises en œuvre dans l'ensemble des secteurs afin d'identifier, à moindre coût comparé aux approches traditionnelles (appel d'offre, marché, etc.), des solutions innovantes aux problèmes du pays.

Défis

Toutefois, un certain nombre de défis devront être résolus, parmi lesquels quatre principaux ressortent de l'étude :

- I. La sensibilisation et le renforcement des capacités au sein des agences ministérielles** : il est clair que le concept d'Open Data n'est pas maîtrisé dans la plupart des ministères et des structures rencontrés. A ce jour aucune des personnes rencontrées, à l'exception des membres du CICG, ne semble avoir été formé aux concepts et techniques de l'Open Data. Pourtant, le CICG a administré des formations sur ces concepts à un nombre important de Ministères constituant la cible pilote. La situation actuelle démontre un manque de diffusion de l'information en interne par les points focaux. De plus, les données publiées sur les portails de données ne répondent pas forcément aux critères de l'Open Data (notamment sur les formats ouverts). Les acteurs rencontrés ne sont également pas sensibilisés aux opportunités qu'offre l'Open Data, en termes de développement économique et social du pays³³ mais également en tant qu'outil de travail interne pour l'administration. Ils ont également une perception erronée des risques potentiels, ainsi que de la charge de travail afférente à la publication. De ce fait, l'ensemble des agences rencontrées montre une réticence évidente au partage de données, entraînant des duplications de collecte, d'efforts et coûts. Cette réticence est formalisée par les processus très formels en place et l'implication des niveaux les plus élevés des ministères (directeur de cabinet) pour toute autorisation de partage en interne au gouvernement ou en

³³ De très nombreuses études démontrent l'impact économique de la mise en place d'une initiative Open Data. Par exemple McKinsey (<https://www.mckinsey.com/business-functions/digital-mckinsey/our-insights/open-data-unlocking-innovation-and-performance-with-liquid-information>) évalue l'augmentation du PIB lié à l'Open Data à 4.1%. La Commission Européenne (https://www.europeandataportal.eu/sites/default/files/edp_creating_value_through_open_data_0.pdf) estime que d'ici à 2020 l'utilisation de l'Open data réduira les coûts de l'administration de €1.7bn dans les 28 pays de l'EU. Elle réduira également de 629 millions d'heures le temps d'attente sur les routes européennes, et permettra une réduction de 16% de la consommation d'énergie. L'ODI (<http://theodi.org/open-data-means-business-uk-innovation-sectors-regions>) a identifié 270 sociétés utilisant les données gouvernementales ouvertes, représentant un chiffre d'affaire de £92bn et plus de 500.000 emplois.

dehors de l'administration. Il sera indispensable de mener des actions de sensibilisation à plusieurs niveaux depuis le Ministre jusqu'aux chargés d'accès à l'information, chargés d'Open Data et aux équipes techniques en passant par l'administration intermédiaire (Directeurs Généraux, Directeurs et sous-directeurs). Cette sensibilisation et ces formations devront non seulement se focaliser sur la publication de données ouvertes et les concepts de l'Open Data, mais devra également porter plus largement sur l'exploitation des données pour l'évaluation des politiques publiques, et la prise de décisions.

Dans un deuxième temps, il serait opportun de prévoir l'intégration de modules Open Data à la fois dans les cursus de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) et dans les cursus techniques d'écoles comme l'ENSEA et de l'ESATIC afin que les futures cadres soient sensibilisés au sujet dès leur entrée en fonction.

- II. **Le leadership** : L'insuffisance de la sensibilisation identifiée au point précédent a plusieurs causes. Tout d'abord, si au plus haut sommet de l'état, plusieurs communications et discours du Président ont montré la voie et fixé la direction pour le pays concernant la transparence, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption, mais également concernant l'innovation et le développement des TICs, aucune déclaration n'a concerné spécifiquement l'ouverture des données publiques, l'Open Data, ses bénéfices potentiels et l'intérêt pour la Côte d'Ivoire. Il a clairement été démontré dans plusieurs pays que ce type de discours et d'engagement est essentiel pour la prise de conscience au niveau ministériel et au niveau de l'administration.

Le second point important à noter est le manque de visibilité de l'initiative actuelle portée par le CICG, et la mise en place du portail de données ouvertes. La quasi-totalité des structures rencontrées, notamment au niveau des cabinets ministériels ne sont pas au courant de cette initiative. Il est extrêmement difficile d'envisager le développement de l'initiative Open Data sans l'implication des niveaux ministériels les plus hauts. Cette absence de visibilité de l'initiative actuelle explique la faible qualité, le faible volume et le faible intérêt (jeux de données anciens et obsolètes) des données actuellement disponibles sur le portail national de données ouvertes, ainsi que l'instabilité de ce portail qui ne bénéficie pas d'une attention particulière³⁴. Bien que le CICG ait mis en place, sensibilisé et formé des points focaux Open Data dans différents ministères, cette approche est insuffisante pour obtenir des résultats sans l'implication et l'engagement des niveaux les plus haut (cabinet) des structures. D'autre part, le manque de visibilité pourrait en partie s'expliquer par le fait que

³⁴ Le portail a été hors ligne de nombreux mois en 2018 jusqu'en Novembre 2018, et depuis montre des signes d'instabilité en étant inaccessible par moment sur des périodes plus ou moins longues.

l'initiative est portée par le CICG, dont la mission est uniquement orientée vers la communication gouvernementale et l'information du citoyen. Si cette composante communication est un élément important de l'Open Data, la mise en place d'une initiative de données ouvertes nécessite la mise en place de nouveaux processus au sein des structures gouvernementales, et une nouvelle approche de la gestion de l'information. Ce cadre dépasse très largement l'aspect communication et le CICG n'a pas mandat pour organiser ce type de réformes. Le fait que le CICG gère la thématique Open Data a pour conséquence que les structures gouvernementales considère l'Open Data comme une problématique de communication uniquement, et ces problématiques ne remontent pas au niveau les plus élevés et ne rentrent pas directement dans les activités quotidiennes et/ou stratégiques des structures.

Au vu des expériences au niveau international, il est clair qu'une initiative d'ouverture des données publiques doit se conduire sous l'égide d'un ensemble de ministères clés au sein du gouvernement, et ne peut pas être uniquement le fait d'une agence unique dont le mandat est focalisé sur la communication gouvernementale. Une structure de gouvernance impliquant plusieurs ministères devra être mise en place pour promouvoir de façon efficace l'open data à tous les niveaux ministériels. De la même manière, un ensemble de choix technologiques (par exemple le logiciel de portail de données ouvertes) et légaux (par exemple la licence de données ouvertes) ont été faits par le CICG de façon unilatérale (ou avec quelques acteurs spécifiques), parfois sans concertation apparente avec les acteurs en charge de ces domaines spécifiques (par exemple l'ANSUT pour le portail) et n'ont pas été validés de façon globale à un niveau interministériel. Etant donné que ces choix impactent l'ensemble du Gouvernement, il est essentiel que les choix effectués sur ces éléments clés soient consensuels et supportés par les ministères et structures concernées.

- III. **Le cadre réglementaire et législatif** : Si le cadre législatif actuel de la Côte d'Ivoire offre les bases nécessaires au développement de l'Open Data, il faut noter que la loi relative à l'accès à l'information d'intérêt public crée un vide juridique concernant les droits de réutilisation des informations obtenues ou publiées proactivement dans le cadre de cette loi. A l'exception du portail national de données qui référence une licence de réutilisation pour les données hébergées sur ce portail, aucune autre information publiée par le Gouvernement n'a de licence de réutilisation, ou ont un copyright. Aucun texte législatif définissant le cadre juridique de la propriété des données gouvernementale et de leur réutilisation n'a pas non plus été identifié. L'utilisation d'un copyright ou l'absence de licence implique qu'aucune personne ne peut exploiter les informations à titre gratuit (publication d'articles, recherche, etc.) ou commercial (développement de services, etc.). Cet élément est particulièrement essentiel pour l'Open Data.

Ensuite, comme dans beaucoup de pays, cette loi ne couvre que très partiellement la publication proactive de données, limitée à quelques éléments spécifiques, et ne mentionne d'aucune manière la publication sous format ouvert selon les critères de l'Open Data. L'absence de ces éléments a un impact direct sur les processus d'autorisations de publications de données en place dans les différents ministères. Il apparaît que ces processus requièrent le plus souvent un accord au niveau du directeur de cabinet du ministère concerné, ce qui freine la publication et l'accès aux données. Comme dans beaucoup de pays, cette loi relative à l'accès à l'information d'intérêt public devra donc être complétée par un texte réglementaire, dont le format juridique sera à établir, dédié à l'Open Data et qui comblera les vides juridiques existants.

- IV. **La coordination avec les acteurs non-étatiques (société civile, média, secteur privé des TIC, développeurs informatiques, chercheurs, etc.)** : Une des raisons majeures du faible impact de l'ouverture des données en place est lié au manque de coordination et de communication entre les acteurs gouvernementaux et les acteurs non-gouvernementaux. La quasi-totalité des activités des acteurs non-gouvernementaux n'intègre pas l'utilisation des données publiques. Extrêmement peu d'initiatives liées à l'Open Data ont pu être identifiées, qu'elles soient portées par des acteurs non-gouvernementaux, des partenaires techniques et financiers ou des structures publiques. Aucun acteur leader de la société civile, du secteur privé, des médias ou du secteur académique n'a pu être identifié sur ce thème. Cette situation est en partie due au même manque de sensibilisation identifié au sein des acteurs publics, et au manque d'initiatives de développement de capacités ou d'initiatives d'innovation autour des données publiques. Elle est également en partie due à la faible valeur des jeux de données actuellement disponibles.

Il est également intéressant de noter qu'une des raisons pouvant expliquer le manque d'acteurs visibles émanant de la société civile est l'absence d'une communauté structurée se focalisant sur l'accès à l'information publique. Dans de nombreux pays, les lois d'accès à l'information sont le résultat de la mobilisation de la société civile et la création de coalitions sur le sujet. Ces acteurs qui se mobilisent au départ pour la mise en place de ce type de lois, restent ensuite mobilisés sur leur mise en œuvre et sont enfin naturellement intéressés par l'ouverture des données publiques. En Côte d'Ivoire, il ne semble pas que de telles coalitions existent, et la mise en place de la loi relative à l'accès à l'information d'intérêt public a été le fait unilatéral du Gouvernement afin notamment de répondre aux critères d'éligibilité au PGO.

Recommandations

Afin de surmonter les défis identifiés, cette étude propose un plan d'actions détaillé selon chacun des huit thèmes de la méthodologie ODRA dans la dernière section de ce rapport.

De façon synthétique, en agencant les points selon les responsabilités des différents acteurs, il s'articule autour de trois axes principaux :

- (i) Le cadre législatif et le leadership, regroupant principalement les dimensions « leadership » et « Cadre réglementaire et juridique » de la méthodologie ODRA ;
- (ii) La mise en œuvre opérationnelle, regroupant principalement les dimensions « Structures institutionnelles, responsabilités et compétences au sein du gouvernement », « Données au sein du Gouvernement, Réglementations et procédures de la gestion des données gouvernementales », « Financement d'un programme d'ouverture des données gouvernementales » et « Infrastructures nationales technologiques et compétences informatiques » et ;
- (iii) Les acteurs non-étatiques, regroupant principalement les dimensions « Demande concernant l'ouverture des données publiques » et « Engagement citoyen et capacités concernant les données publiques ».

Concernant le cadre législatif et le leadership, une des premières actions devrait être l'annonce officielle du lancement d'une initiative d'ouverture des données publiques. Cette annonce officielle permettrait de fédérer l'ensemble des activités en cours et de créer une dynamique. Le poids de cette annonce serait particulièrement important si elle était portée par le Président de la République, le Vice-Président ou le Premier Ministre qui donnerait le cap à l'ensemble des Ministres. Deux opportunités spécifiques se présentent dans le calendrier 2019, avec d'une part l'événement public de restitution de cette étude, et d'autre part, si elle venait à être confirmée, la tenue de la seconde édition de la Conférence d'Afrique Francophone sur les Données Ouverte (CAFDO) qui pourrait être ouverte par le Président comme ce fut le cas notamment en Tanzanie lors de la deuxième African Open Data Conférence (AODC) ouverte par le Président du pays et qui a fixé la feuille de route pour l'initiative, ou au Ghana, lors de la dernière conférence AODC en 2017 ouverte et présidée par le Président de la République..

Le premier chantier de cette initiative devrait ensuite être le développement d'une législation spécifique à l'Open Data. Cette législation, dont le format juridique sera à définir, devrait comporter plusieurs éléments comme l'ouverture des données par défaut, les licences, la publication sur des portails de données, les standards à utiliser, l'obligation de maintenir un inventaire de données avec un ensemble d'informations, l'obligation de publier un minimum de données et un plan de suivi et d'évaluation à adopter par chaque ministère et au niveau national. Ce décret devrait aussi porter sur la création des différentes structures organisationnelles nécessaires et devrait formaliser la création des points focaux Open Data, avec leur rôle, leur profil, et les interactions avec les chargés d'accès à l'information. Enfin cette législation devrait consacrer la gratuité des données brutes.

Concernant le format juridique, la législation Open Data pourrait être inclut, sous la forme d'un amendement à la loi relative à l'accès à l'information. Cependant, les révisions de ce type de lois est généralement long et difficile parce qu'elles mobilisent en général la société civile. De ce fait, l'absence d'un cadre juridique clair pour l'Open Data pendant plusieurs années serait un frein au développement. Il est donc recommandé de procéder à une révision de la loi d'accès si le processus semble être consensuel et pourrait être conduit rapidement. Dans le cas contraire, l'option choisie par la majorité des pays est la promulgation d'un décret Open Data.

Concernant la mise en œuvre opérationnelle, un comité de pilotage (CoPil) interministériel, sous l'égide du Premier Ministre, devrait être créé pour conduire l'initiative et diriger toutes les activités correspondantes. Au vu des rencontres lors de la mission, ce CoPil devrait être animé par le MPD et le MENP et inclure, la CAIDP, le CICG, les ministères ayant des gros réservoirs de données (par exemple le Ministère de l'Economie et des Finances, le Secrétariat auprès du Premier Ministre Chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, ou le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique) et les ministères ayant un intérêt particulier pour l'Open Data (Ministère du Commerce et de l'industrie en charge du PGO, ou le Ministère des Mines et de la Géologie en charge de l'initiative ITIE). Le CoPil sera assisté d'un secrétariat pour l'implémentation technique où des spécialistes de plusieurs organismes travailleront sur les choix techniques. Ce secrétariat inclura notamment :

- **Le CICG** pour organiser les liens avec le comité national OGP, les acteurs non-gouvernementaux, et la communauté régionale et internationale
- **L'INS** pour ses compétences en anonymisation de données et en référentiel de données.
- **L'ARTCI** pour ses compétences relatives à la protection des données à caractère personnel
- **L'ANSUT** pour la gestion du portail de données et son appui technique
- **La CAIDP** pour diriger les travaux sur la législation Open Data

Le secrétariat technique préparera les décisions du CoPil au travers de l'organisation de groupes de travail spécifiques par thématique qui pourront inclure des experts extérieurs aux membres du secrétariat, voire des experts privés. Le rôle de ces groupes serait de mettre en œuvre les activités identifiées par le CoPil et de lui rendre compte des résultats.

Les groupes de travail suivants pourraient être mis en place :

- Un groupe dédié à la mise en place des éléments relatifs au cadre législatif

- Un groupe dédié à la publication des données par les agences et ministères. Ce groupe accueillerait de nouveaux participants au fur et à mesure de l'évolution de l'initiative et de l'intégration de nouvelles agences et ministères. L'objectif de ce groupe sera le partage d'expérience, la résolution de problèmes et le suivi du plan d'évaluation.
- Un groupe technique dédié à la plateforme de portail de données qui serait recommandée pour toutes les structures souhaitant mettre en place leur propre portail. Ce groupe serait également en charge du choix des standards techniques. A noter que le CICG a fait le choix de développer sa propre plateforme logicielle de portail de données ouvertes. Il n'a pas été mené d'audit exhaustif de cette plateforme durant l'ODRA (hors cadre de l'étude) pour évaluer les fonctionnalités existantes et les éléments essentiels qui pourraient manquer. Il conviendrait donc de mener cet audit, et au regard des résultats, le CoPil devra se prononcer sur la pérennisation de cette plateforme ou l'adoption d'une des plateformes open source utilisées par la grande majorité des gouvernements dans le monde. Il est important de noter qu'à ce jour, deux grandes plateformes Open Sources sont utilisées, CKAN³⁵, basée sur la technologie Python, et DKAN³⁶ basée sur la technologie PHP et sur le logiciel Drupal. Ces plateformes gratuites, bénéficiant toutes les deux d'une forte communauté de contributeurs et d'utilisateurs, sont le fruit de nombreuses années de développement, et sont continuellement mises à jour avec de nouvelles fonctionnalités. A ce jour, la plupart des gouvernements ayant investi dans un premier temps sur leur propre plateforme ont dans un deuxième temps migré vers une de ces deux options. Ceci concerne notamment des pays comme l'Inde, et la plateforme OGPL³⁷ originalement développée avec le gouvernement américain, et qui a ensuite été abandonnée par ces deux gouvernements. A noter enfin, que le portail a été hors ligne pendant plusieurs mois en 2018, et remis en ligne en novembre 2018, mais de nombreux liens sont inaccessibles, et l'hébergement semble instable avec des périodes d'inaccessibilité plus ou moins longue que nous avons expérimenté durant l'écriture de ce rapport.
- Un groupe en charge de la définition et de la description (vocabulaires et ontologies) des métadonnées obligatoires pour les jeux de données.
- Un groupe en charge de la définition des plans de communications et de sensibilisation ainsi que des plans de formation.

³⁵ <https://ckan.org/>

³⁶ <https://getdkan.org/>

³⁷ <https://en.wikipedia.org/wiki/OGPL>

Outre ces groupes de travail, le CoPil devrait lancer un ensemble d'activités spécifiques pour appuyer le développement de l'écosystème Open Data. Cinq éléments particuliers ont été identifiés :

- **L'inventaire de données** : Un référencement complet des jeux de données disponibles au niveau de chaque structure. Cet instrument est essentiel pour organiser la publication des jeux de données sous forme de données ouvertes, et pour prioriser les demandes et les efforts.
- **Le référentiel de données commun** : Le référentiel de données commun est un instrument essentiel pour faciliter le croisement de jeux de données (*data mashup*) et pour également limiter la duplication des collectes de données par différentes structures, et faciliter l'appariement des données pour tous les acteurs.
- **Les cas d'usage internes** : Afin de promouvoir la réutilisation de données entre les administrations, il serait intéressant de développer une série d'exemples avec quelques agences ou structures sur le potentiel des données ouvertes pour aider ces structures. Ces exemples pourraient être issus de nombreux secteurs. Au vu des rencontres, plusieurs opportunités pourraient être explorées dans le domaine de la santé, de l'éducation, des finances publiques ou du genre. L'objectif sera de créer une dynamique interne de réutilisation et d'exploitation des données.
- **Des manuels de procédures** : afin d'aider dans leur tâche les chargés d'Open Data, il serait intéressant de développer et mettre en ligne un ensemble de manuels de procédures pour l'ouverture des données qui fourniraient des guides pour la publication et l'inventaire. Plusieurs types de guides existent déjà et pourront servir de références³⁸ pour le développement de ce manuel, après une analyse fine des besoins.
- **Un programme d'appui technique** : Lors des rencontres de la mission, il est clairement apparu que la plupart des structures, si elles ont la volonté de publier des données ouvertes, manquent de capacités techniques pour le faire. Elles manquent également de capacités techniques pour automatiser la publication, voire pour exploiter les données qu'elles ont (visualisation, analyse et exploitation de données). Il serait utile de mettre sur pied un appui technique pendant un temps limité pour les structures qui s'engageraient dans l'initiative d'ouverture des données. Au vu des ressources offertes notamment par le projet DCDJ, cet appui pourrait prendre la forme de placement de « data fellows » qui assisteraient ces structures. Ce modèle a déjà été éprouvé dans plusieurs pays, notamment aux Etats-Unis avec le programme Innovation fellows³⁹ du

³⁸ Voir le guide de l'Union Européenne <https://www.europeandataportal.eu/en/providing-data/goldbook> très complet et couvrant un champ plus large que celui d'un manuel à l'attention des chargés d'OD. Un autre exemple fait par la FING : <http://fing.org/?Guide-pratique-de-l-ouverture-des>

³⁹ <https://medium.com/@ObamaWhiteHouse/meet-the-presidential-innovation-fellows-194dec20442b>

Président Obama lors du lancement de l'initiative d'ouverture des données américaine.

Il sera intéressant pour le CoPil d'explorer également la mise en place d'éléments motivants pour les structures publiques et leur contribution à l'initiative Open Data. Ces éléments motivants pourraient prendre la forme d'un prix d'excellence sur le modèle du Prix d'Excellence de l'Administration Publique déjà en place⁴⁰ et/ou un classement des structures publiques en fonction des résultats de leur plan respectif de suivi et évaluation de l'initiative Open Data.

Concernant les acteurs non-étatiques, la première étape serait de mettre en place un comité paritaire mixte avec les acteurs non-gouvernementaux et les acteurs publics. Ce comité serait composé de représentants du CoPil ainsi que des représentants de différents groupes d'acteurs non-gouvernementaux : média, chercheurs, société civile et secteur privé des TIC et de l'innovation. Le rôle de ce comité sera d'une part de servir d'interface pour tous les acteurs non-gouvernementaux et d'autre part de suivre l'évolution de l'écosystème et d'identifier les interventions à implémenter soit auprès des acteurs gouvernementaux (recommandations au CoPil) soit auprès des acteurs non-gouvernementaux. Ce comité gèrera également les demandes de publication et leur suivi, et participera à la priorisation des publications. Dans un premier temps, ce comité devrait organiser le développement de cas d'usages de réutilisation. L'objectif serait de créer une dynamique autour de la réutilisation de données gouvernementales au travers de l'organisation de hackathons spécifiques. Ces hackathons auraient une phase amont importante dans laquelle les acteurs d'un secteur donné seraient réunis pour identifier des thèmes spécifiques et les données à publier par différentes agences. Puis l'événement lui-même permettrait d'une part de fournir un retour sur les données publiées, d'autre part de montrer les applications innovantes possibles de ces données, créant une dynamique au sein des agences les publiant. Au vu des activités passées, et du mandat du CICG, il semble naturel que ce comité soit géré par le CICG. Cependant, il sera intéressant d'explorer l'opportunité de créer ce comité dans le cadre du comité national PGO, comme une extension ou un sous-comité dédié à l'Open Data.

Sur le plus long terme, il conviendra de pérenniser la structure organisationnelle au travers de la mise en place d'une entité gouvernementale sur le modèle par exemple de l'Etalab⁴¹ français. D'un autre côté, il sera également opportun de réfléchir à la mise en place d'une structure pérenne sur le modèle des Laboratoires d'innovation Open Data comme ceux mis

⁴⁰ <http://www.gouv.ci/actualite-article.php?d=1&recordID=9114&p=7>

⁴¹ <http://etalab.gouv.fr>

en place en Tanzanie⁴² ou en Indonésie⁴³ qui apportent un appui à la fois aux structures publiques ainsi qu'à tous les acteurs non-gouvernementaux, et qui prendrait le relais du comité paritaire. Enfin, il conviendra de travailler à l'intégration de cursus sur l'Open Data à la fois dans les écoles destinées aux cadres de la fonction publique comme l'ENA et dans les filières techniques statistiques comme l'École Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA) et TIC comme l'Ecole Supérieure Africaine des Techniques de l'Information et de la Communication (ESATIC).

En termes de calendrier, au vu de l'intérêt des structures rencontrées et de la quantité de données déjà publiées mais pas sous format ouvert, une grande partie des activités pourrait être lancée à court terme avec les Ministères précurseurs identifiés et mentionnés précédemment puis graduellement avec les autres secteurs.

En dehors de ces points, il conviendra de considérer avec attention l'aspect financement de l'initiative et de s'assurer que les partenaires financiers intéressés par le développement de l'Open Data en Côte d'Ivoire coordonnent leurs appuis pour l'implémentation du plan d'actions. Ce plan d'action devra inclure un volet important de renforcement des capacités locales, un prérequis à la pérennisation de bon nombre d'initiatives similaires.

⁴² <http://www.dlab.or.tz/>

⁴³ <http://labs.webfoundation.org/>

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-----|
| Synthèse | 2 |
| Table des matières | 19 |
| Remerciements | 20 |
| Glossaire | 21 |
| Méthodologie | 23 |
| Le contexte Ivoirien | 26 |
| Leadership | 28 |
| Cadre réglementaire et juridique | 36 |
| Structures institutionnelles, responsabilités et compétences au sein du gouvernement | 45 |
| Données au sein du gouvernement & gestion des données gouvernementales | 54 |
| Demande concernant l'ouverture des données publiques | 63 |
| Engagement citoyen et capacités concernant les données publiques | 69 |
| Financement d'un programme d'ouverture des données publiques | 76 |
| Infrastructures nationales technologiques et compétences informatiques | 80 |
| Conclusion | 84 |
| Plan d'Actions | 88 |
| Annexe A – Rencontres | 115 |
| Annexe B - Jeux de données généraux | 130 |

REMERCIEMENTS

Ce rapport d'évaluation a été développé pour le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire dans le cadre du projet Des Chiffres et Des Jeunes (DCDJ)⁴⁴ financé par MCC/PEPFAR. Elle est le résultat d'un travail conjoint des membres du projet DCDJ et du gouvernement. Les auteurs principaux de cette étude sont Stéphane Boyera, Francois Daoust et Aman Grewal, experts internationaux Open Data de SBC4D⁴⁵.

Les auteurs souhaitent remercier les autorités du Ministère du Plan et du Développement et tout particulièrement le DG du Plan ainsi que l'équipe qui a accompagné et facilité le déroulement de la mission en l'occurrence Monsieur Sultan Touré, Directeur de la Programmation des Investissements Publics, Messieurs Koffi Ehoussou François et Soro Tidiane, Chargés d'Etudes à la Direction Générale du plan et de la Lutte contre la Pauvreté.

Les auteurs souhaitent également remercier Madame Linda Tiemoko, coordonnatrice du programme DCLI (MCC) en Côte d'Ivoire, Madame Marie-Claude Zando, responsable du projet DCDJ ainsi que tous les membres du projet DCDJ qui ont participé et facilité l'organisation des différents événements lors de la visite de terrain et qui ont également contribué aux différentes phases de ce projet.

Ce rapport n'aurait pas non plus été possible sans la contribution active de toutes les personnes rencontrées et citées en annexe A de ce document ainsi que l'ensemble des participants à l'atelier d'ouverture de la mission qui s'est tenu le Mercredi 14 Novembre 2018 à l'ENSEA et à la table ronde que s'est déroulée le 19 Novembre 2018 à l'ENSEA également.

⁴⁴ <https://www.dcdj.ci/>

⁴⁵ <http://www.sbc4d.com>

GLOSSAIRE

| | |
|----------------|---|
| ANP | Autorité Nationale de la Presse |
| ANSUT | Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications - TIC |
| ARTCI | Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire |
| BAD | Banque Africaine de Développement |
| BM | Banque Mondiale |
| BNETD | Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement |
| CAFDO | Communauté d'Afrique Francophone pour les Données Ouvertes/ Conférence d'Afrique Francophone sur les Données Ouverte |
| CAIDP | Commission d'Accès à l'Information d'intérêt public et aux Documents Publics |
| CICG | Centre d'Information et de Communication Gouvernementale |
| CNTIG | Comité National de Télédétection et d'Information Géographique |
| COMOREX | Comité de Mobilisation des Ressources Extérieures |
| DCDJ | Projet Des Chiffres et Des Jeunes financé par PEPFAR et géré par MCC |
| DGE | Direction Générale de l'Economie |
| DPS | Département en charge de la Planification et des Statistiques |
| DSI | Directeurs des Systèmes d'information |
| ENSEA | Ecole Nationale Supérieure de Statistiques et d'Economie Appliquée |
| ESATIC | Ecole Supérieure Africaine des Techniques de l'Information et de la Communication |
| HABG | Haute Autorité pour La Bonne Gouvernance |
| HACA | Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle |
| IDH | indice de développement humain |
| INP-HB | Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny |
| INS | Institut National de la Statistique de la Côte d'Ivoire |
| ITIE | Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives |
| MCC | Millenium Challenge Corporation – Agence de développement du gouvernement Américain |
| MEF | Ministère de l'Economie et des Finances |
| MENETFP | Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle |
| MENP | Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste |
| MFFE | Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant |
| MINADR | Ministère de l'Agriculture et du Développement rural |
| MMG | Ministère des Mines et de la Géologie |
| MPD | Ministère du Plan et du Développement |
| MSHP | Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique |
| OD | Open Data |
| ODD | Objectifs de Développement Durable |

| | |
|----------------|--|
| ODRA | Open Data Readiness Assessment – Evaluation de l'état de préparation à l'ouverture des données |
| ONEG | Observatoire national de l'équité et du Genre |
| OSEP | Observatoire du Service Public |
| OSM | Open Street Map |
| PEPFAR | US President's Emergency Plan For AIDS relief – Agence Américaine de lutte contre le HIV |
| PGFE | Plateforme de Gestion des Finances Extérieures |
| PGO/OGP | Partenariat international pour un Gouvernement Ouvert / « Open Government Partnership » |
| PND | Plan National de Développement |
| PNUD | Programme des Nations-Unies pour le Développement |
| POECI | Plateforme des Organisations de la société Civile pour les Elections en Côte d'Ivoire |
| SPMBPE | Secrétariat auprès du Premier Ministre Chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat |
| SIG | Système d'Information Géographique |
| SIGDSE | Système Intégré de Gestion des Données Socio-Démographiques et Économiques |
| SNDI | Société Nationale de Développement Informatique |
| TIC | Technologies de l'Information et de la Communication |
| UVCI | Université Virtuelle de Côte d'Ivoire |
| VITIB | Village international pour les technologies de l'information et la biotechnologie |

METHODOLOGIE

Cette évaluation de l'état de préparation de la République de Côte d'Ivoire en vue d'une initiative d'ouverture des données publique a été réalisée pour le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire dans le cadre du projet Des Chiffres et Des Jeunes (DCDJ)⁴⁶ financé par MCC/PEPFAR. Elle est le résultat d'un travail conjoint des membres du projet DCDJ et du gouvernement. Elle a été réalisée au cours d'une étude préliminaire en Juillet-Août 2018 conduite par SBC4D⁴⁷ et complétée d'une mission sur le terrain du 12 au 22 Novembre 2018 conduite par Monsieur Stéphane Boyera (SBC4D) en collaboration avec l'équipe de la Direction Générale du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté., Madame Marie-Claude Zando, Chef de projet DCDJ (Development Gateway⁴⁸) et Madame Linda Tiemoko, coordonnatrice DCLI en Côte D'Ivoire (MCC).

L'objectif de cette évaluation est d'assister la République de Côte d'Ivoire dans la définition d'un plan d'action visant à étendre les bénéfices de l'initiative d'ouverture des données commencée il y a quelques années, et de bénéficier des activités et de l'appui du projet DCDJ. Cela signifie non seulement de prendre en charge les aspects techniques et réglementaires tels que l'amélioration du portail open data⁴⁹ et la publication des données, mais également d'évaluer les actions à engager pour développer l'ensemble de l'écosystème que sont les producteurs et réutilisateurs de données. Les questions liées à la gouvernance du projet et aux financements de l'initiative sont également prises en compte.

La méthodologie utilisée pour cette évaluation est l'outil d'évaluation de l'état de préparation de la Banque Mondiale⁵⁰ (ODRA en anglais pour Open Data Readiness Assessment) qui utilise une approche « écosystème ». Cela signifie qu'il a été conçu pour évaluer l'environnement global d'une initiative d'ouverture des données, incluant à la fois la partie mise à disposition : les données existantes, le cadre réglementaire, l'infrastructure ; et la partie demande ou réutilisation : les mécanismes d'interaction avec la société civile (SC), ainsi que la demande en données de la part des différentes communautés (développeurs, médias, administrations).

Cette évaluation s'intéresse à huit dimensions considérées comme essentielles pour une initiative d'ouverture des données permettant d'engager et de développer un écosystème

⁴⁶ <https://www.dcdj.ci/>

⁴⁷ <http://www.sbc4d.com>

⁴⁸ <https://www.developmentgateway.org/>

⁴⁹ <http://data.gouv.ci>

⁵⁰ <http://opendatatoolkit.worldbank.org/fr/odra.html>

durable. Les recommandations émises assument que l'initiative prendra en charge les différents aspects de l'écosystème.

L'évaluation vise à définir un plan d'actions cohérent et pouvant être mis en œuvre rapidement. Les recommandations et actions proposées prennent en compte à la fois les bonnes pratiques internationales mais également le contexte et les compétences du gouvernement ivoirien. Pour chacune des dimensions, l'évaluation considère une série de questions principales qui permettent d'identifier les évidences en faveur ou en défaveur d'une initiative. Les résultats à ces questions sont fournis selon un code couleur⁵¹ :

- **Vert** signifie qu'il y a un ensemble d'éléments clairs en faveur de l'initiative ;
- **Jaune/Vert** signifie qu'il y a à la fois des éléments en faveur et en défaveur de l'initiative mais les éléments défavorables sont peu impactant ;
- **Jaune** signifie qu'il y a des éléments en défaveur de l'initiative mais qui peuvent être résolus relativement facilement ;
- **Jaune/Rouge** signifie qu'il y existe des barrières substantielles à la mise en œuvre de l'initiative mais celles-ci peuvent être résolues à courts ou moyens termes ; Elles nécessiteront un travail spécifique approfondi afin d'être résolues.
- **Rouge** signifie qu'il y existe des barrières substantielles à la mise en œuvre de l'initiative ;

Ces barrières nécessiteront un investissement sur le long terme important, et des interventions spécifiques pour être résolues. Elles devront être résolues pour un développement pérenne de l'initiative.

- **Gris** signifie qu'il y a une absence d'information.

Chaque question principale est évaluée en fonction de questions secondaires. Lorsque la réponse à une question secondaire est en faveur de l'initiative, elle est précédée d'un signe « + ». Lorsque la réponse est en défaveur de l'initiative, elle est précédée d'un signe « - ». Les réponses neutres ou dont l'impact est difficile à évaluer sont précédées d'un signe « 0 ».

Il est important de noter qu'un ODRA est un outil de diagnostic et de planification, il ne s'agit pas d'un outil de mesure. Cet outil est destiné à fournir un diagnostic et des recommandations pour des actions basées sur les bonnes pratiques existantes ailleurs, mais il ne s'agit pas d'une

⁵¹ A noter que des codes de couleurs composés (jaune/vert et jaune/rouge) sont utilisés pour décrire des niveaux intermédiaires.

prescription pour les données ouvertes, ni d'un exercice d'évaluation formel. Les résultats de tout diagnostic, même en suivant les indications de cet outil, doivent être examinés attentivement et de manière critique dans le contexte des circonstances particulières dans lesquelles ils ont été effectués.

L'utilisation de l'outil ne garantira pas un programme Open Data réussi et durable en soi ; la mise en œuvre est cruciale pour assurer le succès. L'objectif de cet outil est de fournir un plan d'action pour un programme de données ouvertes, ainsi que de lancer un dialogue solide et consultatif entre les parties prenantes concernées. En ce sens, l'utilisation de cet outil est le début d'un processus et non sa fin ou son résultat. Cet outil est un document « vivant » qui fera l'objet d'une mise à jour et d'une révision en continue en fonction de l'expérience acquise.

La République de Côte d'Ivoire est un pays d'Afrique de l'Ouest au bord de l'océan atlantique au sud et entouré au nord par le Mali et le Burkina Faso, à l'ouest par le Liberia et la Guinée, à l'est par le Ghana. Elle s'étend sur une superficie de 322 462 km² et sa population est estimée à 24 571 044 habitants en 2017 (source INS⁵³ - projection 2017 à partir du recensement 2014).

La Côte d'Ivoire a pour capitale politique et administrative Yamoussoukro ; Abidjan est son principal centre économique. Elle a pour langue officielle le français et pour monnaie, le franc CFA. La Côte d'Ivoire est membre de plusieurs organisations sous régionales et régionales, notamment l'UEMOA, la CEDEAO et l'Union africaine.

Le pays est divisé en 31 régions, 2 districts autonomes (Abidjan et Yamoussoukro) et 109 départements. D'un point de vue économique, Le secteur primaire occupe 17.4 % du PIB, le secteur secondaire en occupe 28.8 % et le secteur tertiaire 53.8 % (Source World Fact Book⁵⁴). L'inflation s'établit à 0.7% en 2017, et la croissance à 7.6% (2017) selon les chiffres de L'Institut National de la Statistique (INS). Avec un PIB par habitant s'élevant à environ 1 502\$ en 2015, la Côte d'Ivoire est classée dans la catégorie « Revenu intermédiaire, tranche inférieure » par la Banque Mondiale. La Côte d'Ivoire est en voie de développement, son indice de développement humain (IDH) de 0,462 en 2015 place le pays à la 143e position des pays selon leur IDH.

Le pays a connu une décennie de crise socio-politique qui a pris fin en mai 2011 avec l'accession au pouvoir du Président Alassane Ouattara. Depuis cette date, le Gouvernement a entrepris une série de réformes qui ont permis de mettre en place un cadre macroéconomique sain et solide et de renouer avec la croissance. En effet, le taux de croissance du PIB qui était négatif en 2011 (-4%) a atteint 10,7% en 2012, 9,2% en 2013, 8,5% en 2014 et à 9,5 % en 2015, soit une moyenne estimée de 9,4% sur la période 2012-2015. Grâce à cette performance, la Côte d'Ivoire se retrouve dans le groupe de tête des pays à plus fort taux de croissance dans le monde. Elle est la première économie de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la seconde de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) (Source : examen par les pairs du système statistique national de la Côte d'Ivoire⁵⁵).

⁵² Sources : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/cote-d-ivoire/presentation-de-la-cote-d-ivoire/>
<https://data.worldbank.org/country/cote-divoire> https://fr.wikipedia.org/wiki/C%C3%B4te_d%27Ivoire

⁵³ <http://www.ins.ci/n/>

⁵⁴ <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/iv.html>

⁵⁵ http://www.paris21.org/sites/default/files/PeerReview_Cote-Divoire_final.pdf

D'un point de vue législatif, La Côte d'Ivoire est une république à régime présidentiel. Une nouvelle constitution, approuvée par référendum le 30 octobre 2016, est entrée en vigueur le 8 novembre. Elle prévoit que le Président de la République soit élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans renouvelables une fois. L'Assemblée nationale est composée de 225 députés élus au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans. La mise en place d'un Sénat, prévu par la constitution, a été repoussée à 2020.

1.1 Existe-t-il une volonté politique visible pour l'ouverture des données publiques, la transparence de l'État et l'accès à l'information ? (Importance : très élevée) **Jaune/Vert**

- + Depuis l'accession au pouvoir du Président Ouattara en Mai 2011, la lutte contre la corruption, la transparence, la redevabilité de l'administration, la participation citoyenne dans la définition des politiques publiques et la bonne gouvernance sont des éléments essentiels de la feuille de route des différents gouvernements qui se sont succédé. Cette volonté politique s'est traduite notamment par l'adhésion au PGO⁵⁶ en 2015 qui a nécessité un ensemble de réforme pour permettre l'éligibilité du pays. Ces réformes incluent notamment l'adoption de la loi N° 2013-867 du 23 Décembre 2013 relative à l'accès à l'information et les décrets y afférant (décret N°2014-462 du 6 Août 2015 portant création de la Commission d'Accès à l'Information d'intérêt public et aux Documents Publics – CAIDP, décret 2014-787 portant nomination des membres de la CAIDP), la création et la définition des attributions de la Haute Autorité pour La Bonne Gouvernance⁵⁷ (HABG) par les ordonnances N° 2013-660 et N° 2013-661 du 20 Septembre 2013. L'ordonnance N° 2013-660 crée également l'obligation de déclaration de patrimoine pour les élus, agents publics et hauts-fonctionnaires de l'état.
- + La CAIDP fait la promotion de la loi d'accès à l'information dans tout le pays au travers de l'organisation d'ateliers spécifiques visant tous les acteurs non-gouvernementaux et notamment les journalistes.
- + Le premier plan d'action relatif au PGO couvrant la période 2016-2018 intègre la mise en œuvre d'une initiative d'ouverture des données publiques et la mise en place d'un portail Open Data.
- + Plusieurs ateliers de promotion de l'Open Data⁵⁸ ont été organisés par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG) en charge de l'Open Data en 2016.
- + Le fait que le CICG soit directement rattaché à la primature est un point positif pour promouvoir l'Open Data de façon horizontale entre tous les ministères et agences
- Les initiatives de promotion de l'Open Data n'ont pas été poursuivies après 2016

⁵⁶ <https://www.opengovpartnership.org/countries/c-te-divoire>

⁵⁷ <http://www.habg.ci/>

⁵⁸ <http://www.gouv.ci/actualite-article.php?recordID=7151>

- Aucune annonce officielle du lancement d'une initiative Open Data n'a été faite par un haut responsable du gouvernement (Président, premier ministre) bien que celle-ci était prévu en Janvier 2017⁵⁹
- Le portail Open Data a été hors d'usage et hors ligne pendant plusieurs mois en 2018 et est redevenu accessible seulement en Novembre 2018.
- + La Côte d'Ivoire est membre depuis 2008 de la l'Initiative de transparence des Industries Extractive (ITIE⁶⁰)

**1.2 Existe-t-il une structure politique établie pour la mise en œuvre réglementaire et l'implémentation des initiatives intergouvernementales ? (Importance : Élevée)
Jaune/Vert**

- + LE CICG est en charge du dossier de l'Open Data, de la gestion du portail de données ouvertes, et de la promotion de l'Open Data
- Les missions du CICG, principalement orientées sur la communication externe du Gouvernement, ne sont pas en complète adéquation avec le développement d'une initiative Open Data qui requiert principalement une action interne au gouvernement de promotion et de développement de capacités.
- La quasi-totalité des personnes rencontrées lors de la visite de terrain ne sont pas au courant de l'initiative Open Data en cours et du portail de données géré par le CICG
- + Le CICG a commencé à établir un réseau de point focaux Open Data au sein de 25 ministères et agences
- + Un comité interministériel a été mis en place en tant que comité de pilotage pour le plan d'action PGO⁶¹. Le Ministère des mines et de l'industrie était originalement le point focal du PGO. Depuis Mars 2018, cette fonction est assurée par le Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME. Les résultats des actions de ce comité sont impressionnants et ce comité a été à même de conduire un ensemble de réformes fondamentales pour permettre à la Côte d'Ivoire de répondre aux critères d'éligibilité du PGO.
- + Le Gouvernement semble travailler naturellement de façon transversale. Sur plusieurs thématiques, des réseaux de point focaux ont été mis en place. On peut citer comme exemples le réseau des responsables d'accès à l'information liés à la CAIDP, celui des correspondants sur la protection des données personnelles liés à l'ARTCI, les services de la planification et des statistiques dans chaque ministère lié au MPD, ou le réseau des Directeurs des Systèmes d'information (DSI) lié au MENP

⁵⁹ <http://www.gouv.ci/actualite-article.php?recordID=7151> « Le lancement officiel de « Open Data » en Côte d'Ivoire se tiendra, à la fin du mois de janvier 2017 »

⁶⁰ <https://eiti.org/cote-divoire>

⁶¹ Arrêté N°251/PM/CAB du 04 avril 2016

1.3 Existe-t-il des activités politiques ou des plans pertinents concernant l'ouverture des données publiques (Importance : Moyenne) **Jaune**

- + Le président Ouattara place les TIC au centre de sa stratégie d'émergence 2020 et l'a mentionné dans plusieurs discours nationaux et internationaux⁶²
- Le président Ouattara n'a apparemment jamais abordé le thème de l'Open Data dans un discours
- + La Côte d'Ivoire est membre du PGO depuis 2015 et implémente son premier plan d'action
- + Le développement de l'Open Data est un engagement spécifique du plan d'action PGO (engagement 9⁶³).
- + L'engagement 9 a été rapidement mis en œuvre avec la mise en ligne du portail Open Data⁶⁴ et l'organisation d'atelier de sensibilisation pour les acteurs non-gouvernementaux⁶⁵ et pour les organismes publics⁶⁶
- + L'engagement 9 inclut également la désignation dans chaque organisme public d'un point focal Open Data, et leur formation.
- + Le CICG a publié une stratégie Open Data⁶⁷
- Cependant, toutes les activités Open Data semblent arrêtées depuis 2017 et le portail de données ouvertes a été hors ligne pendant plusieurs mois, jusqu'au début du mois de Novembre 2018. A l'heure actuel, si le portail annonce plus de 300 jeux de données, un grand nombre de lien sont inopérant et ne mène à aucune donnée.
- + Une grande partie des autres engagements du plan PGO sont relatifs à la publication proactive de données (Engagement 1, 3, 4, 5,6,7, 10, 14, 15).
- + Le Ministère de l'industrie et des mines, engagé dans l'initiative ITIE publie un ensemble de données sur ce secteur et participe au Conseil National de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (CN-ITIE)
- + Le CN-ITIE dans son plan d'action 2017-2019 intègre une composante open data et s'engage à « Contribuer à la mise en œuvre de la politique de données ouvertes et à la transparence de l'octroi des contrats ».
- + LE CN-ITIE a adopté en Janvier 2017 une politique de données ouvertes⁶⁸. Ce plan prévoit notamment l'élaboration d'« une directive sur la gouvernance des données ouvertes mais surtout à initier des rencontres de concertation avec les entités

⁶² <http://news.abidjan.net/h/559983.html> <https://www.ticmag.net/cote-divoire-sommet-ue-afrique-president-ouattara-demande-aux-europeens-dinvestir-infrastructures-numeriques-afrique/>

⁶³ <https://www.opengovpartnership.org/current-commitments/09-create-and-operationalize-open-data-portal-c-te-divoire>

⁶⁴ <http://www.data.gouv.ci>

⁶⁵ <http://www.gouv.ci/actualite-article.php?recordID=7151>

⁶⁶ <http://www.gouv.ci/actualite-article.php?d=6&recordID=7069&p=32>

⁶⁷ <http://eadministration.gouv.ci/fr/dossiers/la-strat%C3%A9gie-de-lopen-data-axe-majeur-du-d%C3%A9veloppement-dune-administration-num%C3%A9rique-en>

⁶⁸ <http://san-cnitie.blug.com/files/330dclaration-de-politiquedonnes-ouvertes-cn-itie.pdf>

déclarantes et les initiatives existantes sur les données ouvertes en Côte d'Ivoire à partir du premier trimestre 2017. Le Conseil National ITIE s'engage également, au regard des objectifs de l'usage des données ouvertes dans le cadre de la mise en œuvre de l'ITIE, à convenir des procédures de collecte régulière et de diffusion ouvertes en insérant dans son plan de travail ITIE, les actions à mener dans le cadre de la mise en œuvre de la "politique de données ouvertes". »

- Cependant ce plan prévoyait la publication de toutes les données collectées sous format de données ouvertes pour le 31 Décembre 2017 et cela ne semble pas être le cas.
- + Le Ministère de la Santé est impliqué dans le projet Open Geospatial data for Health (OpenDCH) lancé en 2017, financé par USAID et implémenté par Aiddata⁶⁹ et Development Gateway⁷⁰. Une des objectifs de ce projet est de renforcer les processus de collecte de données, créer une couche d'interopérabilité entre les divers systèmes d'information de santé et mettre à disposition du public un ensemble de données relatif au système de santé ivoirien sous format ouvert.
- Il n'y a pas encore à ce jour de publication de données effective et disponible dans le cadre du projet OpenDCH
- + Le Ministère des Finance est engagé depuis 2014 dans un programme pour améliorer la gestion informatisée de l'aide extérieure⁷¹. Ce projet, implémenté par Development Gateway, a pour objectif de mettre en place d'une plateforme de données qui recense l'ensemble des aides extérieures reçues et leurs utilisations. Cette plateforme a pour but de supporter le travail du Comité de Mobilisation des Ressources Extérieures (COMOREX)⁷². La plateforme PGFE (Plateforme de Gestion des Finances Extérieure) est active depuis 2014⁷³ et fournit un très grand nombre de données
- Les données fournies par la PGFE sont détaillées mais ne sont pas publiées sous format open data, et il n'est pas actuellement possible d'avoir une vue globale du catalogue de données disponible
- + Il est prévu de compléter le site Web public actuel par un portail qui facilitera l'accès aux données (similaire au portail du Gouvernement du Népal⁷⁴). La date de lancement de ce portail public devrait être fixée prochainement.
- + Le programme Compact de l'agence américaine Millenium Challenge Corporation (MCC) signé avec le gouvernement Ivoirien en 2017 s'intéresse notamment à l'éducation, les transports et les problèmes de genres et devrait faciliter l'accès aux données de ces secteurs.

⁶⁹ <https://www.aiddata.org/blog/strengthening-cote-divoires-health-sector-with-open-data>

⁷⁰ <https://www.developmentgateway.org/blog/joining-data-combat-hiv-aids-cote-divoire-0>

⁷¹ <http://news.abidjan.net/h/483995.html>

⁷² <http://www.finances.gouv.ci/gouvernance-et-reformes/comite-de-mobilisations-des-ressources-exterieures-comorex>

⁷³ <http://pgfe.finances.gouv.ci/>

⁷⁴ <http://amis.mof.gov.np/portal/>

- + Le Secrétariat auprès du Premier Ministre Chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat (SPMBPE) s'est lancé depuis Septembre 2018 dans la mise en place du programme BOOST⁷⁵ de la Banque Mondiale (BM) avec son support financier et technique

1.4 Le cadre politique plus large du pays facilite-t-il ou entrave-t-il l'ouverture des données publiques ? (Importance : Élevée). **Jaune**

- + Le premier axe stratégique du plan national de développement (PND) 2016-2020⁷⁶ est dédié au renforcement de la qualité des institutions et de la gouvernance
- + Le quatrième axe du PND 2016-2020 intègre le soutien, l'encadrement et l'accompagnement de l'innovation et du développement technologique
- + Parmi les projets prioritaires du PND 2016-2020, on note la mise en place d'une infrastructure nationale de données géospatiales et de ses composantes. On note également le développement de la fibre optique (7000km).
- + La stratégie de développement des TIC⁷⁷ inclue le support à l'innovation et aux nouvelles applications
 - L'approche décrite dans la stratégie de développement des TIC ne mentionne d'aucune manière l'Open Data et son apport possible
 - La loi N°2017-803 du 7 décembre 2017 d'orientation de la société de l'information en Côte d'Ivoire ne mentionne en aucune manière l'Open Data
 - Le Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste (MENP) en charge du développement des TIC et des startups n'est pas impliqué dans l'implémentation de l'initiative Open Data
 - Il n'a pas été identifié d'initiative locale (régionale ou municipale) d'ouverture de données

1.5 Quelle est la position de la Côte d'Ivoire en ce qui concerne l'adhésion au Partenariat pour un Gouvernement ouvert (PGO - en anglais : Open Government Partnership ou OGP⁷⁸) (Importance : Moyenne). **Jaune/Vert**

- + La Côte d'Ivoire est membre du PGO depuis 2015
- + La Côte d'Ivoire a exprimé sa volonté d'adhésion en 2013 et a ensuite conduit toutes les réformes nécessaires pour atteindre le seuil d'éligibilité.
- + L'évaluation indépendante intermédiaire⁷⁹ souligne un certain nombre de progrès importants sur les points clés du plan

⁷⁵ <http://boost.worldbank.org/>

⁷⁶ <http://www.gcpnd.gouv.ci/fichier/doc/pnd2016-2020.pdf>

⁷⁷ <http://www.communication.gouv.ci/accueil/action/5> http://www.gouv.ci/doc/RDv_GVT_11022016_V3.pdf

⁷⁸ <http://www.opengovpartnership.org/>

⁷⁹ <https://www.opengovpartnership.org/documents/cote-divoire-mid-term-irm-report-2016-2018-year-1>

- Mais elle souligne également des faiblesses, notamment l'implication des acteurs non-gouvernementaux dans la conception du plan d'action.
- Le premier plan d'actions national couvrant la période 2016-2018, et le plan suivant n'ont pas encore été publiés

EVALUATION DE LA DIMENSION LEADERSHIP

| Domaine | Importance | Evaluation | Commentaires |
|----------------------|--------------------|------------|--|
| Volonté Politique | Très Élevée | Jaune/Vert | Il existe une volonté politique claire de promouvoir la bonne gouvernance et la transparence. Les efforts accomplis pour rejoindre le PGO témoignent de cette volonté politique. Cependant, la place de l'Open Data semble incertaine et ne semble pas être une priorité du gouvernement autant dans la stratégie globale du gouvernement que dans celle de développement des TIC. |
| Structure Politique | Élevée | Jaune/Vert | Le Gouvernement semble fonctionner naturellement de façon transversale sur de nombreuses thématiques. Un réseau de points focaux Open Data a été mis en place dans un ensemble de ministères et agences pilotes mais ne semble pas actifs au vu des jeux de données publiés. |
| Activités Existantes | Moyennement Élevée | Jaune | De nombreuses activités contenant une dimension Open Data ou la publication proactive de données sont en cours dans plusieurs secteurs (finances, santé, industries extractives, ...). Toutefois, ces initiatives n'amènent pas encore à ce jour la publication massive et la mise à disposition de données ouvertes. L'ouverture des données publiques en tant que telle après un démarrage rapide en 2016 dans le |

| | | | |
|---|--------------------|------------|---|
| | | | <p>cadre de l'engagement 9 du PGO semble totalement arrêtée. Le portail de données n'a pas été en ligne pendant plusieurs mois et les initiatives de promotion des données ouvertes sont arrêtées. Cette initiative portée par le CIGC n'apparaît pas comme essentielle au niveau du gouvernement et n'apparaît pas dans les stratégies TIC. Cette initiative n'a qu'une visibilité très réduite au sein des différents ministères.</p> |
| Contexte Politique Global | Élevée | Jaune | <p>La transparence, la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption sont des éléments essentiels de la politique du président Ouattara. De même le développement des TIC est un vecteur essentiel dans la stratégie de développement national 2016-2020.</p> <p>Cependant, que ce soit dans le PND 2016-2020 ou dans les stratégies de développement des TIC, il n'est fait aucune mention de l'Open Data et de ses bénéfices potentiels.</p> |
| L'adhésion au Partenariat pour un Gouvernement ouvert | Moyennement Élevée | Jaune/Vert | <p>La Côte d'Ivoire est membre du PGO depuis 2015 après avoir fait des efforts importants pour atteindre les critères d'éligibilité.</p> |
| Résultat Global | Très Élevée | Jaune | <p>Les piliers essentiels au développement d'une initiative de données ouvertes sont présents en Côte d'Ivoire. La volonté politique de lutter contre la corruption, promouvoir la redevabilité, la transparence et la bonne gouvernance, ou promouvoir les TIC sont autant d'axes stratégiques auxquels pourrait contribuer une initiative d'ouverture des données.</p> <p>Cependant, il apparaît clairement que les responsables politiques de haut-niveaux ne sont</p> |

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | pas sensibilisés aux bénéfices de l'Open Data et ne considèrent pas une initiative d'ouverture des données comme stratégique pour le pays. Il en résulte que les efforts faits sur cette thématique sont restés confidentiels et semblent maintenant complètement arrêtés depuis 2017. |
|--|--|--|--|

Texte clés :

- + Loi N°2013-450 du 19 Juin 2013 relative à la protection des données à caractère personnel⁸⁰
- + Arrêté n° 511/MPTIC/CAB du 11 novembre 2014 portant définition ou profil et fixant les conditions d'emploi du correspondant à la protection des données à caractère personnel⁸¹
- + Loi N°2013-451 du 19 Juin 2013 relative à la lutte contre la cybercriminalité⁸²
- + Loi N°2013-537 du 30 Juillet 2013 portant organisation du système statistique national⁸³
- + Loi N°2013-546 du 30 Juillet 2013 relative aux transactions électroniques⁸⁴
- + Loi N°2013-867 du 23 Décembre 2013 relative à l'accès à l'information d'intérêt public⁸⁵
- + Décret N°2014-462 du 6 Août 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement de la commission d'accès à l'information d'intérêt public et aux documents publics (CAIDP)⁸⁶
- + Décret 2015-79 du 4 Février 2015 fixant les modalités de dépôt des déclarations, de présentation des demandes, d'octroi et de retrait des autorisations pour le traitement des données à caractère personnel⁸⁷
- + Loi N° 2016-555 du 26 Juillet 2016 relative au droit d'auteur et aux droits voisins⁸⁸
- + Décret N°2016-851 du 19 Octobre 2016 fixant les modalités de mise en œuvre de l'archivage électronique⁸⁹
- + Loi n° 2016-886 du 9 Novembre 2016 portant Constitution de la République de Côte d'Ivoire⁹⁰

⁸⁰ http://www.artci.ci/images/stories/pdf/lois/loi_2013_450.pdf

⁸¹ http://www.artci.ci/images/stories/pdf/arretes/arrete_profil_correspondant_dcp.pdf

⁸² http://www.artci.ci/images/stories/pdf/lois/loi_2013_451.pdf

⁸³ http://www.ins.ci/n/templates/docss/ins_loi_statistique.pdf

⁸⁴ http://www.artci.ci/images/stories/pdf/lois/loi_2013_546.pdf

⁸⁵ <http://www.caidp.ci/uploads/1039c02cbb4760940c49ff8a1656fb8e.pdf>

⁸⁶ <http://www.caidp.ci/uploads/b65b8491135abacea097afe4da270194.pdf>

⁸⁷ http://www.artci.ci/images/stories/pdf/decrets/decret_2015_79.pdf

⁸⁸ <http://www.wipo.int/edocs/lexdocs/laws/fr/ci/ci016fr.pdf>

⁸⁹ http://www.artci.ci/images/stories/pdf/decrets/decret_2016_851.pdf

⁹⁰ <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/ivc160760.pdf>

- + Loi N°2017-803 du 7 Décembre 2017 d'orientation de la société de l'information en Côte d'Ivoire⁹¹
- + Loi N°2017-867 du 27 Décembre 2017 portant régime juridique de la presse⁹²
- + Loi N°2017-869 du 27 Décembre 2017 portant régime juridique de la communication audiovisuelle⁹³
- + Loi N°92-570 du 11 Septembre 1992 portant statut général de la fonction publique⁹⁴

2.1 Existe-t-il une réglementation sur la protection de la vie privée ? (Importance : Très Élevée). **Vert**

- + La Loi N°2013-450 du 19 Juin 2013 relative à la protection des données à caractère personnel fournit un cadre légal pour la protection des données à caractère personnel. Elle institue une autorité de protection des données à caractère personnel (Articles 46 à 52) et cette fonction est assurée par l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI)⁹⁵. La loi institue également la fonction de correspondant à la protection des données à caractère personnel (Article 12) agréé par l'ARTCI.
- + La Loi N°2013-450 du 19 Juin 2013 relative à la protection des données à caractère personnel prévoit des sanctions pénales et financières pour les contrevenants
- + L'arrêté n° 511/MPTIC/CAB du 11 novembre 2014 portant définition ou profil et fixant les conditions d'emploi du correspondant à la protection des données à caractère personnel
- + La Loi N°2013-451 du 19 Juin 2013 relative à la lutte contre la cybercriminalité protège le secret des données et des communications électroniques, et protège contre l'interception frauduleuse, ou l'utilisation déloyale et/ou illicite des données à caractère personnel.
- + La Loi N°2013-451 du 19 Juin 2013 relative à la lutte contre la cybercriminalité prévoit des sanctions pénales et financières pour les contrevenants notamment les fournisseurs d'accès à internet et les cybercafés
- + La Loi N°2013-546 du 30 Juillet 2013 relative aux transactions électroniques consacre la confidentialité des échanges par le chiffrement de message, exige un consentement

⁹¹ http://www.artci.ci/images/stories/pdf/lois/loi_2017_803.pdf

⁹² <http://www.lintelligentdabidjan.info/news/wp-content/uploads/2018/04/Loi-Portant-Re%CC%81gime-Juridique-de-la-presse.pdf>

⁹³ <http://www.caidp.ci/uploads/ad235a7e761ec7be258a8dbd34f7045c.pdf>

⁹⁴ https://www.fonctionpublique.gouv.ci/assets/rubriques/documentation/loi_92_570_Statut_General_Fonct_Publ1.PDF

⁹⁵ <http://www.artci.ci/>

- préalable avant toute prospection directe par voie électronique (appel, sms, etc.) et prévoit des sanctions pénales et financières pour les contrevenants
- + Le Décret 2015-79 du 4 Février 2015 fixant les modalités de dépôt des déclarations, de présentation des demandes, d'octroi et de retrait des autorisations pour le traitement des données à caractère personnel définit le cadre d'autorisation des traitements de données à caractère personnel.
 - + Les articles 13 à 17 de la Loi N°2013-537 du 30 Juillet 2013 portant organisation du système statistique national couvre les protections des données personnelles collectées lors des enquêtes réalisées à but statistique.

2.2 Quelles sont les règlements / lois sur l'accès aux informations publiques/administratives (Importance : Très Élevée). Jaune/Vert

- + L'Article 18 de la constitution de 2016 stipule « Les citoyens ont droit à l'information et à l'accès aux documents publics, dans les conditions prévues par la loi. »
- + La Loi N°2013-867 du 23 Décembre 2013 relative à l'accès à l'information d'intérêt public définit les modalités d'accès à l'information. Elle institue notamment le poste de responsable de l'information au sein de chaque organisme public en charge de la gestion des demandes d'accès à l'information (Article 10). Elle institue également un autorité administrative indépendante dénommée Commission d'Accès à l'Information d'intérêt public et aux Documents Publics (CAIDP) (Articles 19 à 21).
- + La Loi N°2013-867 du 23 Décembre 2013 relative à l'accès à l'information d'intérêt public prévoit des sanctions pénales et financières pour les contrevenants, et pour les utilisations délictuelles ou frauduleuses des informations obtenues dans le cadre de la loi.
- La Loi N°2013-867 du 23 Décembre 2013 relative à l'accès à l'information d'intérêt public ne contient aucune disposition (licence, droit, ...) relative à la réutilisation des informations publiées ou obtenues dans le cadre de la loi. Elle en contient également aucune disposition relative à l'Open Data (format, ...). Enfin, elle contient une disposition limitée relative à la publication proactive de données.
- + Le Décret N°2014-462 du 6 Août 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement de la commission d'accès à l'information d'intérêt public et aux documents publics (CAIDP) définit le rôle et les attributions de la CAIDP
- + La CAIDP coordonne le réseau des responsables de l'information, en charge de l'application de la loi d'accès à l'information d'intérêt public
- + La CAIDP déploie de gros efforts depuis 2017 pour promouvoir la loi d'accès et ses modalités dans tous les pays au travers de l'organisation d'ateliers avec à la fois des

- organismes publics⁹⁶ et les acteurs non-gouvernementaux (voir par exemple le dernier atelier en Avril 2018⁹⁷)
- + LA CAIDP considère l'ouverture des données publiques comme un moyen d'homogénéiser la publication proactive de données par les organismes publics⁹⁸
 - + La CAIDP maintient un portail de données⁹⁹ avec toutes ses décisions ainsi que tous les documents publiés
 - + La CAIDP fait la promotion de la publication proactive de documents par l'administration et les organismes publics¹⁰⁰
 - Il est difficile d'évaluer le nombre d'organismes respectant ces recommandations. Il n'y a pas de tableau de bord ou d'évaluation fournie
 - Les documents publiés par la CAIDP sont sous format PDF et sans licence de réutilisation
 - + La CAIDP conduit des enquêtes sur l'état d'implémentation de la loi au sein des organismes publiques
 - Ces enquêtes ne sont pas publiques et aucun classement des organismes n'est fait en fonction de la qualité de leur implémentation.
- 0 La Loi N°2013-867 du 23 Décembre 2013 relative à l'accès à l'information d'intérêt public n'obtient qu'un score de 76 sur 150 sur l'échelle international RTI-Rating¹⁰¹ assez loin des meilleurs scores (136 pour Mexico) mais également éloigné des plus mauvais score (33 pour l'Autriche).

2.3 Quelles sont les lois touchant à la sécurité des données, leur archivage et la préservation digitale ? (Importance : Élevée). **Jaune**

- + La Loi N°2013-546 du 30 Juillet 2013 relative aux transactions électroniques légalise l'utilisation de la signature électronique (Chapitre 7 articles 26 à 39)
- + La Loi N°2013-546 du 30 Juillet 2013 relative aux transactions électroniques décrit le cadre de l'archivage électronique de document (Chapitre 8 articles 40 à 45)
- + La Loi N°2013-546 du 30 Juillet 2013 relative aux transactions électroniques décrit les obligations d'audit des systèmes d'information par l'ARTCI (Chapitre 10 articles 26 à 39)

⁹⁶ https://www.alwihdainfo.com/Acces-a-l-information-d-interet-public-en-Cote-d-Ivoire-40-responsables-de-l-information-des-organismes-publics-formes_a47402.html

⁹⁷ http://www.caidp.ci/accueil/details_actualite/mise-en-uvre-pratique-de-la-loi-du-23-decembre-2013-relative-a-lacces-a-linformation-dinteret-public-la-caidp-initie-des-ateliers-pilotes-au-sein-de-deux-ministeres3514

⁹⁸ http://www.gouv.ci/_actualite-article.php?recordID=8421

⁹⁹ <http://www.caidp.ci/accueil/publications/pub>

¹⁰⁰ http://www.caidp.ci/accueil/details_actualite/acces-a-linformation-la-typologie-des-documents-dinteret-public-a-diffuser-de-maniere-proactive
<http://www.caidp.ci/uploads/8dffcb1b42e59ab0e0a0eaf6b896d2fe.pdf>

¹⁰¹ http://www.rti-rating.org/country-data/scoring/?country_name=Ivory%20Coast

- Les contraintes d’audit sont peu détaillées (pas d’information sur la périodicité, les obligations etc.)
- + Le Décret N°2016-851 du 19 Octobre 2016 fixant les modalités de mise en œuvre de l’archivage électronique décrit les contraintes afférentes aux prestataires de service d’archivage. Ces contraintes incluent notamment la protection des données (backup etc. ;).
- Le Décret N°2016-851 du 19 Octobre 2016 fixant les modalités de mise en œuvre de l’archivage électronique ne mentionne pas les obligations des organismes.
- 0 L’ARTCI est l’autorité chargée de veiller à la sécurité des réseaux et des systèmes d’information (Article 50 de la loi sur les transactions électroniques.
- 0 L’ARTCI est l’autorité compétente dans le cadre des procédures pénales en matière de cybercrime (Article 71 de la loi sur la cybercriminalité)
- Il n’a pas été identifié de décret ou note de service relative à la maintenance des systèmes d’information ou des procédures de sauvegarde et protection des données. Ces considérations semblent être laissées à l’initiative de chaque structure

2.4 Quelles sont les règlements sur la propriété et les licences attachées aux données gouvernementales (Importance : Très Élevée). Jaune/Rouge

- La quasi-totalité des données publiées ne possèdent pas de licences attachées ou ont un copyright. Cela inclut notamment les données de la CAIDP, les données du Ministère de l’Economie et des Finances (MEF), ou les données de INS
- La quasi-totalité des sites web des organismes publics ont un copyright
- La Loi N°2013-867 du 23 Décembre 2013 relative à l’accès à l’information d’intérêt ne mentionne en aucune façon les droits de réutilisation des informations obtenues dans le cadre de la loi
- L’INS a mis en place un licence restrictive¹⁰² d’accès aux fichiers de micro données à grande diffusion qui sont des informations publiques. Les restrictions concernent la réutilisation commerciale des informations, le partage et l’exploitation des données.
- + Le site de l’ITIE possède une licence qui pourrait s’apparenter à une licence ouverte. Cf. section « Politique d’utilisation des contenus » sur dans le bandeau du bas de la page de l’ITIE¹⁰³
- + La portail Open Data géré par le CICG a mis en place une licence ouverte en accord avec le droit ivoirien pour les données publiées sur le portail¹⁰⁴. Cette licence est compatible avec les licences Open Government Licence (OGL) du Royaume-Uni, Creative Commons Attribution 4.0 (CC-BY 4.0) de Creative Commons et Open Data Commons Attribution (ODC-BY) de l’Open Knowledge Foundation
- Cette licence ouverte n’a pas été formalisée dans un texte législatif et semble avoir été définie de façon unilatérale par le CICG sans concertation avec les autres structures publiques.

¹⁰² <http://www.ins.ci/n/templates/docss/politiquediffusion.pdf>

¹⁰³ https://eiti.org/fr/implementing_country/28

¹⁰⁴ http://data.gouv.ci/opendata/open_data/licences030

- Le concept de licence de données n'est maîtrisé par aucun des interlocuteurs rencontrés.
- Il n'a pas été identifié de législation relative à la propriété des données gouvernementales

2.5 Dans quelles mesures certaines agences vendent des données qu'elles possèdent ? (Importance : Élevée) Vert

- Le journal officiel est en vente sur un site marchand¹⁰⁵ lié depuis les sites publics
- L'INS possède une section pour la vente de données en ligne¹⁰⁶
- + En pratique aucune vente de données ne semble pratiquée d'après les entretiens
- + Le Comité National de Télédétection et d'Information Géographique (CNTIG), entreprise étatique, dispose d'un large éventail de données¹⁰⁷ mais, d'après les entretiens, ne les vend pas
- Cependant, il les met à la disposition des Ministères sectoriels ayant suscité le traitement desdites données. Vu qu'il n'est pas le propriétaire de ces données, il n'a pas la possibilité légale de les publier directement.
- + Il n'a pas été identifié de structure publique vendant des données que ce soit en interne (entre structures publiques) ou en externe.

2.6 Quelles autres lois ou réglementations peuvent avoir un impact important sur l'ouverture des données ? (Importance : Élevée) Vert

- + La Loi N°2017-869 du 27 Décembre 2017 portant régime juridique de la communication audiovisuelle stipule dans son Article 3 que la communication audiovisuelle est libre et liste les exceptions sont standards et institue la création d'une autorité administrative indépendante, la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA)
- + Loi N°2017-867 du 27 Décembre 2017 portant régime juridique de la presse stipule la liberté de la presse et institue la création d'une autorité administrative indépendante, l'Autorité Nationale de la Presse (ANP)
- + La Loi N°2017-867 du 27 Décembre 2017 portant régime juridique de la presse fait débat au sein de la communauté. Certains éléments augmentent la liberté de la presse en stipulant notamment aucun motif n'est recevable pour la détention de journalistes.

¹⁰⁵ <https://monkiosk.com/home.php?cat=95>

¹⁰⁶ <http://www.ins.ci/venteligne/Ventes.php>

¹⁰⁷ <http://www.cntig.net/index.php/produits/donnees>

- D'autres éléments vont plutôt dans la direction opposée. En effet la Loi N°2017-867 introduit le délit d'offense au chef de l'État ou la possibilité de poursuivre des journalistes pour diffamation pour des faits, même vérifiés, s'ils concernent la vie privée de la personne.
- + Il n'a pas été identifié de loi limitant la publication de données
- + L'article 26 de la Loi N°92-570 du 11 Septembre 1992 portant statut général de la Fonction publique indique clairement que le fonctionnaire est tenu au secret professionnel dans la limite des textes en vigueur régissant l'accès aux documents publics

EVALUATION DU CADRE REGLEMENTAIRE ET JURIDIQUE

| Domaine | Importance | Evaluation | Commentaires |
|---|-------------|------------|---|
| Réglementation sur la protection de la vie privée | Très Élevée | Vert | La Côte d'Ivoire dispose d'un ensemble de textes législatifs encadrant parfaitement la protection des données à caractère personnel |
| Lois sur l'accès aux informations publiques/administratives | Très Élevée | Jaune/Vert | <p>L'arsenal législatif pour l'accès à l'information est complet. La CAIDP est très active à la fois dans la promotion des droits d'accès auprès des acteurs non-gouvernementaux, et également auprès des organismes publics pour qu'ils soient proactifs dans la publication de données.</p> <p>Cependant, il n'y a pas à ce jour de tableaux de bord sur l'implémentation de l'accès à l'information et il est difficile d'évaluer la conduite des différents organisme publics.</p> <p>D'un autre côté, la législation passe totalement sous silence les droits de</p> |

| | | | |
|---|-------------|-----------------|---|
| | | | réutilisation des données obtenues dans le cadre de la loi ou publiées proactivement. |
| Lois touchant à la sécurité des données, leur archivage et la préservation digitale | Élevée | Jaune | <p>Un ensemble de textes législatifs encadre l'archivage de documents administratifs, et le cahier des charges pour les fournisseurs de service d'archivage électronique.</p> <p>Cependant, il n'y pas de réglementation imposant des procédures particulières aux organismes publics pour conduire des audits de sécurité ou protéger leurs données. Il n'y a pas non plus de législation spécifique pour la protection ou la sauvegarde des données</p> |
| Règlements sur la propriété et les licences attachées aux données | Très Élevée | Jaune/ Rouge | <p>Le concept de licence de réutilisation est non seulement totalement absent des textes législatifs, mais est également ignoré par les interlocuteurs rencontrés et ignoré lors de la mise en ligne de données.</p> <p>La licence de données ouvertes présentée sur le portail national est de bonne qualité et alignée sur les standards internationaux mais n'a fait l'objet d'aucune formalisation législative.</p> |
| Vente de données | Élevée | Vert | Plusieurs agences prévoient la vente de données mais Il n'y a pas de vente de données en cours qui a pu être identifiée. |
| Réglementations impactant l'ouverture des données | Élevée | Vert | Il n'a pas été identifié de loi limitant la publication de données. Certaines lois comme Loi N°92-570 du 11 Septembre 1992 portant statut général de la Fonction publique établissent le principe du secret professionnel qui s'applique aux agents publics mais ce principe s'applique en dehors des lois d'accès à l'information. Les |

| | | | |
|-----------------|--------|--------------|--|
| | | | lois sur la liberté de la presse sont reconnues comme étant de bonne qualité et n'entrave pas l'exploitation des données publiques pour informer les citoyens |
| Résultat Global | Élevée | Jaune | L'arsenal législatif de la Côte d'Ivoire concernant les 2 piliers de l'Open Data, (l'accès à l'information et la protection des données personnelles) est parfaitement adapté au développement d'une initiative de données ouvertes. Cependant, il conviendra de compléter cet arsenal législatif pour étendre la publication proactive de données introduite dans la loi d'accès à l'information d'intérêt public et couvrir les aspects spécifiques de l'Open Data, notamment les licences ouvertes de réutilisation ou les formats et standards techniques. |

3.1 Existe-t-il une agence ou une entité qui a le mandat, l'expérience de gestion de projet et les compétences techniques pour gérer un portail de données ouvertes ? (Importance : très élevée) VERT

- + Le CIGC est en charge du portail Open Data
- Le CIGC n'a pas un mandat de fourniture de services techniques aux structures publiques. La gestion du portail national de données ne semble donc pas forcément naturelle au sein de cet organisme.
- + La CAIDP est l'autorité en charge de l'accès à l'information et fait la promotion active auprès des organismes publics de la publication proactive de données
- + La CAIDP est l'autorité et a exprimé l'intérêt pour porter un décret Open Data visant à compléter la loi d'accès à l'information d'intérêt public.
- + L'ARTCI est l'autorité en charge de la protection des données à caractère personnel et coordonne les correspondants à la protection des données personnelles
- + L'INS est en charge des statistiques nationales
- + Le Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME est le point focal PGO
- + La gestion du plan d'action du PGO est dirigé par un Comité interministériel dédié, et l'implémentation est assurée par un comité technique dédié
- + Le MPD est chargé de la coordination des structures en charge des statistiques et de la planification dans chaque ministère
- + Le MENP coordonne les activités des DSI dans les différents ministères et est en charge de la promotion de l'innovation
- + L'ANSUT est en charge de l'administration électronique et a toutes les compétences et les processus en place pour gérer un portail de données

3.2 Est-ce que les agences disposent d'un Directeur des Systèmes d'information, d'un Directeur Technique ou de postes officiels permanents dédiés à la gestion de données ? (Importance : Élevée /Moyenne) Jaune

- + Chaque organisme public a un responsable de l'information en charge des requêtes liés à la loi d'accès à l'information
- + Chaque organisme public a un correspondant à la protection des données à caractère personnel

- + Le CIGC a mis en place un réseau de points focaux Open Data au sein d'une série de structures publiques pilotes
- + Un grand nombre de ministères ont des systèmes d'information intégrés (par exemple la plateforme de gestion des finances extérieures, le système intégré des fonctionnaires et agents de l'état ou le Système Intégré de Gestion des Données Socio-Démographiques et Économiques)
- + La plupart des ministères ont mis en place un DSI qui coordonne les activités informatiques au sein du ministère et des structures de tutelle
 - Il n'y a pas de DSI ou d'administrateur générale des données au niveau national
 - Le recensement des jeux de données ne fait pas partie des missions des DSI et cette tâche n'existe pas dans la quasi-totalité des structures rencontrées.
 - La quasi-totalité des DSI ou des interlocuteurs rencontrés en général ne sont pas sensibilisés à l'Open Data, et n'ont pas connaissance de l'initiative portée par le CIGC

3.3 Existe-t-il des mécanismes interinstitutionnels de coordination sur les questions relatives aux TIC (par exemple pour les questions techniques) ? (Importance : Moyenne-Élevée) Jaune

- + Le CI-OGP, institué par l'arrêté N°251/PM/CAB du 04 avril 2016 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Comité Interministériel pour la mise en œuvre du processus de l'Open Government Partnership en Côte d'Ivoire, coordonne les actions du PGO et est supporté par un comité technique
- + LE CIGC coordonne les point focaux Open Data dans les structures pilotes dans lesquelles ils ont été nommé
- + Les DSI sont coordonnés par le MENP
 - Le MENP n'a pas de rôle direct dans le choix des DSI, de leur stratégie, des formations
 - Le MENP ne semble pas fournir de recommandation sur les standards techniques ou les procédures spécifiques (sécurité des données etc.)
- + Les systèmes d'informations généraux sont le plus souvent mis en place soit par le CNTIG soit par le Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD)
 - Les projets de système d'information sont gérés individuellement par les Ministères concernés qui interagissent par exemple directement avec le CNTIG ou le BNETD

3.4 Existe-il un processus actuellement utilisé pour mesurer la performance des agences ou la qualité de la prestation de services ? (Importance : Moyenne) Jaune

- + Le gouvernement a lancé en mars 2018 l'Observatoire du Service Public (OSEP)¹⁰⁸ (décret N° 2017-83 du 8 février 2018) dont l'objectif est d'améliorer le dialogue avec les usagers du service public et mesurer la perception de la qualité de service du point de vue des usagers
- + Plusieurs ministères hébergent sous leur tutelle un ou plusieurs observatoires maintenant des indicateurs sur leurs domaines de compétence (par exemple l'Observatoire national de l'équité et du Genre -ONEG- ou l'observatoire national de la compétitivité de ses entreprises)
- + La plupart des ministères héberge sous leur tutelle un ou plusieurs observatoires maintenant des indicateurs sur leurs domaines de compétence
- Il n'y pas de mécanisme identifié pour mesurer la performance des agences et la qualité de la prestation de service

3.5 Existe-t-il une agence ou un ministère principalement responsable des données ou des statistiques ? (Importance : Moyenne) **Jaune**

- + Les statistiques nationales sont gérées par l'Institut National de la Statistique (INS)
- + L'indice des capacités statistiques des pays développés par la Banque Mondiale (BM)¹⁰⁹ donne un score de 67.4 à la Côte d'Ivoire ce qui est notablement supérieur à la moyenne des pays de l'Afrique Sub-Saharienne (60.4)
- L'INS est classé pour la qualité de ces données ouvertes 14ème en Afrique de l'Ouest, 38ème en Afrique, et 157ème au niveau mondial sur 180 pays étudiés par l'organisation Open Data Watch¹¹⁰
- 0 AFRISTAT, la Commission de l'Union Africaine et PARIS21 ont organisé en Mars 2017 un examen par les pairs du système statistique national de la Côte d'Ivoire¹¹¹. Cette étude souligne les forces et les défis de l'INS.
- + Le Décret 2012-1159 du 10 Décembre 2012 portant institution d'un Département en charge de la Planification et des Statistiques (DPS) au sein des Ministères institue au sein de chaque ministère un département de la planification et des statistiques, point focal du Ministère du Plan et du Développement
- D'après les entretiens, les DPS sont de façon générale pauvre en personnel qualifié, et en statisticien en particulier
- + L'INS gère un catalogue de données¹¹²

¹⁰⁸ <http://www.modernisation.gouv.ci/presentation-de-osep/>

¹⁰⁹ <http://datatopics.worldbank.org/statisticalcapacity/SCIdashboard.aspx>

¹¹⁰ <http://odin.opendatawatch.com/Report/countryProfile/CIV?appConfigId=4>

¹¹¹ http://www.paris21.org/sites/default/files/PeerReview_Cote-Divoire_final.pdf

¹¹² <http://www.ins.ci/n/nada/index.php/catalog>

- Le catalogue de données est sans licence et qui nécessite un enregistrement et une authentification
- + L'INS gère également le Système Intégré de Gestion des Données Socio-Démographiques et Économiques (SIGDSE)¹¹³
- Le SIGDSE n'est pas à jour (dernier recensement est celui de 1998) et n'offre pas un accès aux données. Ce système n'est pas automatisé et donc nécessite des interventions manuelles Adhoc qui ont un cout important
- La publication de données en format ouvert par l'INS est assez limitée. Les données sont principalement hébergées sur un portail extérieur¹¹⁴
- + L'INS a été formé par la Banque Africaine de Développement (BAD) à la publication sur un portail de données ouvertes, et publie des jeux de données sur le portail de données de la BAD¹¹⁵.
- Les données publiées sur le portail de la BAD sont beaucoup plus récentes que les données de l'INS disponible sur le portail nation de données ouvertes du CICG
- L'INS comme la quasi-totalité des structures rencontrées n'est pas sensibiliser aux licences de données

3.6 Y-a-t-il une agence ou un ministère qui apparaît plus opposé à l'ouverture des données gouvernementales et quelles sont les raisons de cette opposition ? Comment leurs inquiétudes peuvent être résolues ou comment ces agences peuvent-elles être gérées ? (Importance : Élevée) Jaune/Vert

- + A priori, il n'y a pas d'opposant déclaré à l'ouverture des données ayant fait des déclarations publiques dans ce sens.
- Si les structures rencontrées sont sensibilisées à la bonne gouvernance, à la transparence, à la lutte contre la corruption ou au développement des TIC, elles ne sont en aucune manière sensibilisée à l'Open Data et ses opportunités.
- Ce manque de sensibilisation fait ressortir les craintes usuelles liées à l'Open Data comme les risques d'utilisation frauduleuse des données (changement, mauvaise interprétation, ...), la charge de travail, ou l'opposition à l'utilisation commerciale des données

3.7 Quelles sont les compétences TIC parmi les leaders gouvernementaux et parmi l'administration ? (Importance : Élevée) Vert

¹¹³ <http://redatam.sndi.ci/SIGDSE/>

¹¹⁴ <http://dataportal.opendataforafrica.org/>

¹¹⁵ <http://cotedivoire.opendataforafrica.org/>

- + La Loi N°2017-803 du 7 Décembre 2017 d'orientation de la société de l'information en Côte d'Ivoire souligne l'importance de permettre l'échange et la réalisation des démarches administratives sous format électronique pour tous les citoyens
- + La Loi N°2013-546 du 30 Juillet 2013 relative aux transactions électroniques reconnaît la validité des documents électroniques comme originaux (chapitre 6 articles 23 à 35).
- + La Loi N°2013-546 du 30 Juillet 2013 relative aux transactions électroniques reconnaît la valeur de la signature électronique (chapitre article 36 à 39)
- + De façon générale, le Gouvernement s'engage fortement dans la dématérialisation des procédures administratives et dans le développement de l'administration électronique.
- + Même si le fonctionnement du Gouvernement est formel et bureaucratique notamment pour l'organisation des visites ou les invitations aux réunions, l'ensemble des structures utilisent très largement les outils TIC (email, etc.)

3.8 Quelle est la présence Web du gouvernement ? (Importance : Moyenne) Vert

- + Chaque ministère et la quasi-totalité des organismes sous tutelle ont leur propre site Web
- + Les sites sont régulièrement mis à jour avec des informations récentes (la plupart des sites ont des nouvelles du jour ou de la semaine)
- + Certains sites ce certains ministères ont une présentation et une charte graphique commune et sont conçus par le CICG
- D'autres ont leur propre mise en page et charte graphique. Globalement, le niveau d'harmonisation est faible.
- Les sites web utilisent des technologies anciennes et propriétaires (par exemple Adobe Flash)
- + Certains ministères et certaines structures sous tutelle ont une présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter) mais les mises à jour sont peu récentes pour la plupart des sites (cf. compte twitter¹¹⁶ et Facebook¹¹⁷ du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, compte Facebook du Ministère de la Santé¹¹⁸). Le compte twitter officiel du gouvernement¹¹⁹ est très actif. Cependant la plupart des fonctionnalités du compte Facebook¹²⁰ ne fonctionne pas.

¹¹⁶ <https://twitter.com/msffegouvci>

¹¹⁷ <https://www.facebook.com/Promotion-de-la-Femme-de-Famille-et-de-la-Protection-de-lEnfant-286580018040004/>

¹¹⁸ <https://www.facebook.com/Mslsci/>

¹¹⁹ <https://twitter.com/gouvci>

¹²⁰ <https://www.facebook.com/gouvci.official/>

- + Beaucoup de sites Web offre des services en ligne (formulaire, déclaration etc.)
- + Certains organismes offrent d'autres modes d'interactions comme le courrier électronique et/ou des centres d'appels (e.g. l'OSEP)
- + De nombreux systèmes d'information ont une interface publique et fournissent des informations au public. Par exemple, le CNTIG travaille sur de nombreux projets (carte scolaire, carte santé, etc.) qui ont tous une interface publique

EVALUATION DES STRUCTURES INSTITUTIONNELLES, RESPONSABILITES ET COMPETENCES AU SEIN DU GOUVERNEMENT

| Domaine | Importance | Evaluation | Commentaires |
|---|--------------------|------------|--|
| Organismes publics leader sur l'Open Data | Très élevée | Vert | Plusieurs organismes ont un rôle important à jouer dans le développement de l'Open Data. Il s'agit notamment du CICG en charge de la thématique Open Data, la CAIDP en charge de l'accès à l'information, de l'ARTCI en charge de la protection des données à caractère personnel, de l'INS en charge des statistiques et de l'ANSUT. En termes de ministères, le MPD et le MENP devrait être les piliers de l'initiative. |
| Présence de DSI | Moyennement élevée | Jaune | Les ministères ont mis en place des DSI, mais ces DSI ne sont pas sensibilisés à l'Open Data et n'ont pas un rôle spécifique dans la gestion des données. En particulier ils ne gèrent pas d'inventaire des données. |
| Coordination TIC au sein des agences | Moyennement élevée | Jaune | Le MENP coordonne les DSI mais n'a pas un rôle formel dans la sélection des DSI, leurs activités ou leurs stratégies qui sont décidées dans les ministères. De la même manière le MENP n'a pas de rôle particulier dans les formations mises en place dans les ministères |
| Mesure des performances | Moyenne | Jaune | Le gouvernement a lancé en 2018 un Observatoire des services publics qui se focalise sur la perception de la qualité par les usagers. De la même manière, beaucoup de ministères ont en leur sein un ou plusieurs observatoires qui fournissent des tableaux de bord thématiques. Cependant, |

| | | | |
|---|---------|--------------|--|
| | | | il n'a pas été identifié de cadre spécifique global pour la mesure de la performance des structures. |
| Statistique | Moyenne | Jaune | <p>L'INS est en charge des statistiques nationales. Ses capacités sont reconnues comme supérieure à la moyenne régionale. Cependant la liaison avec les DPS et la qualité des statistiques produites par les DPS sont entravées par le manque de personnel qualifié au sein des DPS.</p> <p>La publication de données sous format ouvert par l'INS est très limitée et classe la Côte d'Ivoire dans le bas du classement au niveau régionale, continental et mondial sur ce domaine.</p> |
| Résistance à l'ouverture des données | Élevée | Jaune / Vert | Il n'a pas été identifié de structures opposées à l'ouverture des données même si le manque de sensibilisation à l'Open Data fait naître des inquiétudes liées aux risques perçus et à la charge de travail. |
| Utilisation des TIC au sein du gouvernement | Élevée | Vert | <p>La législation reconnaît l'utilisation des documents électroniques comme originaux et reconnaît la signature électronique. Beaucoup de services sont disponibles en ligne.</p> <p>Tous les services rencontrés utilisent largement les outils TIC, et l'administration est largement engagée dans la dématérialisation des procédures administratives et le développement de l'administration électronique</p> |
| Présence sur le web | Moyenne | Vert | La quasi-totalité des organismes publics ont un site web dédié régulièrement mis à jour. Il n'y a cependant pas d'harmonisation entre |

| | | | |
|-----------------|--------|--------------|--|
| | | | <p>les sites. La plupart des organismes ont également une présence sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook) mais pour la plupart ces comptes sont peu utilisés et peu mis à jour.</p> <p>Beaucoup de systèmes d'information ont une interface publique qui fournit quantité d'information au public</p> |
| Résultat Global | Élevée | Jaune / Vert | <p>Globalement un ensemble de structures possède des compétences de l'expertise et un mandat complémentaire qui leur permettraient collectivement de développer l'initiative Open Data. D'un autre côté il n'y a pas de structures opposées à l'ouverture des données. Enfin, l'utilisation des TIC au sein du gouvernement et dans la communication avec les citoyens est largement développée.</p> <p>Cependant le manque de sensibilisation à l'Open Data est un frein important au développement de l'initiative</p> |

Une analyse des jeux de données actuellement disponible est fournie en annexe de ce document

4.1 Quelles sont les réglementations / lois sur la gestion de l'information gouvernementale ? (Importance : Élevée) Jaune/Rouge

- + La Loi N°2013-546 du 30 Juillet 2013 relative aux transactions électroniques institue le cadre de l'archivage électronique. Ce cadre est complété par le Décret N°2016-851 du 19 Octobre 2016 fixant les modalités de mise en œuvre de l'archivage électronique
- + La Loi N°2013-867 du 23 Décembre 2013 relative à l'accès à l'information d'intérêt public fournit un cadre général d'accès à l'information. Cette loi est classée correctement sur les index internationaux
- La loi d'accès à l'information ne couvre pas la réutilisation des données et ne couvre que de façon très limitée la publication proactive de données
- + La CAIDP est consciente des limitations de la loi actuelle et est intéressé par porter un texte qui remédierait aux défis identifiés.
- Il n'a pas été identifié de cadre d'interopérabilité des formats données définit.
- + L'INS utilise des nomenclatures standards au niveau international
- L'utilisation des nomenclatures n'est pas homogène entre les structures
- + Le Ministère de l'Intérieur a publié la liste des localités qui fait référence
- La codification des lieux géographiques n'est pas partagée entre les ministères
- + Il n'a pas été identifié de législation qui limite ou empêche la publication de données

4.2 Le gouvernement a-t-il une vision cohérente de ses bases d'information ? (Importance : Moyenne) Jaune

- + Les services et démarches administratives sont centralisés sur un portail ¹²¹
- + Les services électroniques de l'administration sont centralisés¹²²
- + Il existe un annuaire des services publics en ligne¹²³

¹²¹ <http://www.servicepublic.gouv.ci/>

¹²² <http://eadministration.gouv.ci/>

¹²³ <http://www.annuaire.gouv.ci/>

- + De nombreux ministères intègrent sous leur tutelle un ou plusieurs observatoires qui rassemblent un grand nombre de sources de données pour générer leurs indicateurs.
- + Une grande quantité d'information est publiée sur les sites web
- + De nombreux systèmes d'information intégrés sont en place
- Les DSI n'ont pas de vision sur les jeux de données dans leur structure et ont une fonction plus centrée sur les infrastructures et les services informatiques que la gestion de données.
- Les structures rencontrées n'ont qu'une vision très parcellaire de l'ensemble des jeux de données disponibles en leur sein
- Il n'y a pas de poste national type Administrateur Général des Données
- Les données géospatiales ne sont pas centralisée et différentes agences (par exemple le CNTIG, le BNETD, etc.) gèrent leur propre données géospatiales en interne sans partage avec les autres structures

4.3 Comment et où se conservent les données gouvernementales ? (Importance : Élevée)

Jaune

- + L'archivage électronique de document est décrit dans la Loi N°2013-546 du 30 Juillet 2013 relative aux transactions électroniques et dans le Décret N°2016-851 du 19 Octobre 2016 fixant les modalités de mise en œuvre de l'archivage électronique
- + LA CAIDP organise des ateliers de formation à l'archivage et la conservation numérique¹²⁴
- Il n'a pas été identifié de réglementation régissant la conservation des données électronique ou leur protection (sauvegarde etc.)
- Chaque agence est en charge de la protection de ses données digitales
- Différents jeux de données sont disponibles sur différents portails (portail national du CICG, portail de la BAD, site de l'INS) sans cohérence apparent ni homogénéisation que ce soit au niveau des formats techniques ou des licences
- + De nombreux ministères intègrent sous leur tutelle un ou plusieurs observatoires qui rassemblent un grand nombre de sources de données pour générer leurs indicateurs. Ces structures ont donc une information détaillée sur les jeux de données qu'ils exploitent
- + Une grande quantité d'information est publiée sur les sites web
- Beaucoup de données sont mise en ligne sous des formats non ouvert ou non exploitable (PDF, interface graphique sur des systèmes d'information, etc.)

¹²⁴ <http://www.gouv.ci/actualite-article.php?recordID=8421>

4.4 Y-a-t-il une demande latente d'échange de données intra ou inter-gouvernementale ? (Importance : Élevée) Jaune

- + Le MPD est en charge des Objectifs de Développement Durable (ODD) et collecte les données pour les indicateurs au travers des DPS
- + Le MPD est en charge de la planification et collecte les données dont il a besoin au travers des DPS
- Les collectes du MPD semble largement manuelles au travers de fichiers
- L'échange de données entre structure publique semble être extrêmement limité
- Il a été identifié lors des rencontres plusieurs cas de duplication de collecte de données notamment concernant les données géospatiale
- + Les nombreux observatoires existants au sein des différents ministères ont des besoins de collecte de données auprès de différents services de différentes structures.
- Cette collection semble a priori encore largement manuelle à ce stage et aucun projet d'automatisation par exemple au travers de Web Services n'a été identifié
- Il semble que les processus administratifs pour la mise en place de partage de données en service ou structure soit très formelle et nécessite des accords au plus haut niveau des structures.

4.5 Quelles données sont déjà publiées, soit gratuitement, soit contre paiement, et à quelles conditions ? (Importance : Élevée) Jaunes

- + La Côte d'Ivoire a officiellement depuis 2017 un portail de données ouverte, référencé depuis les pages des sites institutionnels et géré par le CICG
- Le portail de données ouverte a été hors ligne pendant plusieurs mois en 2018. Depuis le portail a des périodes d'instabilités pendant lesquelles il est inaccessible. Nous avons expérimenté ces problèmes pendant l'écriture de ce rapport.
- Les jeux de données sur le portail sont pour beaucoup inaccessibles (liens cassés), sont anciens et de faible valeur.
- Toutes les publications des jeux de données sur le portail ont été exécutées sur une période très courte de quelques semaines en Novembre 2017, ce qui démontre l'absence d'une dynamique impliquant plusieurs structures et l'aspect manuel et Adhoc de ces publications.
- La plateforme logicielle sélectionnée pour le portail de données est une plateforme spécifique, développée en interne au CICG. Il n'a pas été réalisé d'audit des fonctionnalités de cette plateforme (hors cadre de cette étude) mais il est important

de noter que plusieurs plateformes open source gratuites existent et sont utilisées par de nombreux gouvernements. A contrario, la grande majorité des gouvernements ayant optés pour une plateforme spécifique développée soit en interne soit externalisée ont ensuite revu ce choix et adopté une plateforme existante. Ce choix de plateforme développée en interne semble avoir été pris unilatéralement par le CICG et il sera recommandé de conduire un audit sur les fonctionnalités et de prendre une décision globale, impliquant tous les acteurs gouvernementaux.

- + De nombreux organismes ont des catalogues de données en ligne comme l'INS ou la CAIDP. Ces catalogues sont fournis et à jour.
- + De nombreux systèmes d'information et de registres publient des informations en ligne (PGFE¹²⁵, registre des sociétés¹²⁶, conseil national de la vie chère¹²⁷, liste des appels d'offre¹²⁸, statistiques de santé¹²⁹, etc.) ; Ces informations sont nombreuses et à jour
- + Des données géospatiales sont aussi publiées comme la carte sanitaire¹³⁰, les données géospatiales des projets d'aides extérieures (plateforme PGFE).
- Certaines données géospatiales sont disponibles mais non publiées en ligne (par exemple la carte scolaire¹³¹)
- Aucun des catalogues ou des systèmes d'information n'a de licence de réutilisation (à l'exception du portail national de données ouverte du CICG)
- Quasiment aucun des catalogues ne publie des données sous un format ouvert et accessible informatiquement
- Beaucoup de données (par exemple annuaire des services publics ou le site des services et démarches administratives) sont publiées mais orienté utilisateur seulement
- + Un grand nombre de données ouvertes sur la Côte d'Ivoire sont disponibles sur des sites extérieurs non-gouvernementaux, notamment le portail Open Data de la BAD¹³²
- + La plupart des données sont disponibles gratuitement.
- + Quelques organismes proposent la vente de données mais d'après les rencontres, ces ventes n'ont pas lieu

¹²⁵ <http://pgfe.finances.gouv.ci/>

¹²⁶ https://www.cepici.ci/?tmp=annonces_legales&p=annonces-legales

¹²⁷ <https://cnlvc.ci/>

¹²⁸ <https://sigmap.marchespublics.ci/cgi-bin/search5267.html>

¹²⁹ http://www.sante.gouv.ci/welcome/cat_statistique/2

¹³⁰ <http://dipe.info/index.php/fr/documentation/cartes-sanitaire/send/3-carte-sanitaire/2-carte-sanitaire-de-la-cote-d-ivoire>

¹³¹ <https://www.supmagci.com/le-sig-carte-scolaire-erige-en-numerique-pour-plus-de-credibilite/>

<http://www.men-dpes.org/new/cartes-scolaires-17-18.php>

¹³² <http://dataportal.opendataforafrica.org/apps/atlas/C%C3%B4te-d'Ivoire>

- Il n'a pas été identifié d'initiative au niveau local (régional, municipal) de publication de données ouvertes.

4.6 Quelle expérience pratique existe au sein du gouvernement concernant l'anonymisation des données à caractères personnels ? (Importance : Élevée) Jaune

- + La quasi-totalité des structures rencontrées sont sensibilisées à la protection des données personnelles
- La quasi-totalité des structures rencontrées semble peu sensibilisées aux procédures d'anonymisation disponibles pour se conformer à la loi
- + L'INS possède l'expertise nécessaire en anonymisation des données
- Cette expertise technique semble peu répandue au sein des autres structures
- + L'INS la met à la disposition, au besoin, de chaque structure qui la sollicite, en fonction des principes préétablis

4.7 Existe-t-il des agences ayant des capacités existantes en matière de gestion des données (par exemple, l'Institut National de la Statistique) qui pourraient assurer le leadership d'une initiative plus large ? (Importance : Moyenne) Jaune/Vert

- + L'INS gère toutes les statistiques nationales
- + La CIGC a assuré le leadership sur l'ouverture des données jusqu'à présent
- + La CAIDP est l'organisme le plus actif dans la promotion de la publication proactive de données
- + De nombreux observatoires dans beaucoup de ministères suivent des indicateurs et donc possèdent les capacités nécessaires
- + Chaque ministère a un département en charge de la planification et des statistiques
- Les DSP ont très peu de personnels qualifiés (statisticiens)
- + La présence de l'ENSEA en Côte d'Ivoire, centre d'excellence régional en statistique facilite l'accès à de l'expertise pour le gouvernement
- Les salaires et les opportunités proposés aux ingénieurs sortant de l'ENSEA sont très peu attractifs

EVALUATION DES DONNEES AU SEIN DU GOUVERNEMENT, REGLEMENTATIONS ET PROCEDURES DE LA GESTION DES DONNEES GOUVERNEMENTALES

| Domaine | Importance | Evaluation | Commentaires |
|--|------------|---------------|---|
| Règlement et pratique liées à la gestion des informations gouvernementales | Élevée | Jaune / Rouge | <p>Il n’y a pas d’approche homogène dans la gestion des données gouvernementale. Si l’INS utilise des nomenclatures et le ministère de l’intérieur a publié un référentiel des lieux géographiques, il n’y a pas d’utilisation homogène de ces référentiels entre les ministères et les structures.</p> <p>Il n’y a pas non plus d’approche intégrée concernant la protection et la conservation des données digitales et chaque structure applique sa propre politique</p> |
| Inventaire de données | Moyenne | Jaune | <p>Il n’y a pas d’inventaire global des données, et chaque ministère a une connaissance très parcellaire de la liste de ses jeux de données. Cependant, de nombreux ministères hébergent des observatoires qui rassemblent un nombre important de données.</p> <p>De nombreux systèmes d’information intégré sont aussi en place et fournissent un accès à de nombreux jeux de données</p> |
| Localisation des données gouvernementales | Élevée | Jaune | <p>Il n’y a pas de politique globale de publication de données. Chaque structure ou ministère décide de sa politique. Des jeux de données sont publiés sur différents portails (portail national, portail de la BAD) sans cohérence apparente ni politique spécifique.</p> |
| Demande interne | Élevée | Jaune | <p>Plusieurs flux de données ont été identifiées. Le MPD notamment centralise les données liées aux ODD et les données</p> |

| | | | |
|---------------------------------|----|--------|--|
| | | | <p>liées à la planification. Ces flux et partage de données semble être largement manuelle.</p> <p>Il a été identifié plusieurs duplications de collecte, notamment concernant les données géospatiales.</p> <p>Il n'a pas été identifié de processus automatiques d'échange (par exemple des web services)</p> <p>L'échange de données entre service ou structure doit suivre un processus formel qui requiert des accords au plus haut niveau des structures.</p> |
| Publication actuelle de données | de | Élevée | <p>Jaune</p> <p>Un portail de données ouverture a été mis en place en 2017 mais ne contient que des jeux anciens de faibles valeurs et publiés manuellement par une personne sur une période de quelques semaines en Novembre 2017. Le choix de la plateforme logicielle pour le portail devra être validé après un audit approfondi des fonctionnalités de la plateforme actuelle.</p> <p>Un très grand nombre de données sont actuellement publiées par de nombreux organismes sur leur site web. Beaucoup de ces données sont à jour.</p> <p>Cependant, le portail de données ouvertes ne référence qu'un nombre limité de jeux de données. Beaucoup des jeux référencés ne sont pas accessibles, et sont anciens.</p> <p>Quasiment aucune des données publiées aujourd'hui ne l'est sous un format ouvert exploitable informatiquement, et aucune</p> |

| | | | |
|--|---------|--------------|---|
| | | | source de données n'a de licence de réutilisation attachée à l'exception des jeux de données du portail du CICG |
| Capacités relatives à l'anonymisation des données | Élevée | Jaune | <p>Les structures sont sensibilisées à la protection des données mais ne sont pas sensibilisées aux techniques d'anonymisation ni n'ont de compétences techniques sur ce sujet</p> <p>L'INS possède ces compétences techniques, mais n'apporte pas d'appui aux autres structures sur ce sujet</p> |
| Leadership par un organisme public spécialisé dans la gestion de données | Moyenne | Jaune / Vert | <p>L'INS est en charge des statistiques nationales et emploient des statisticiens expérimentés. Une grande partie des ministères héberge des observatoires qui rassemble diverses sources de données et les intègrent</p> <p>Les DSP dans les ministères sont en charge des données sectorielles, mais manque le plus souvent de moyens humains et d'expertises</p> |
| Résultat Global | Élevée | Jaune | De nombreuses structures publient un très grand nombre de données sur leur site, directement ou au travers de systèmes d'information en ligne, ou sur différents sites nationaux, régionaux ou internationaux. Cependant ces données sont dans des formats non exploitables et non ouverts, et sont publiées, dans la quasi-totalité des cas, sans licence empêchant la réutilisation. Cette problématique est largement liée au manque de sensibilisation à l'Open Data. |

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | Il est également important de souligner le manque d'approche homogène et de coordination entre les différents ministères sur leurs approches de gestion de données et de publication |
|--|--|--|--|

5.1 Quel est le niveau et la nature de la demande de données provenant de la société civile, des agences de développement, et des médias ? (Importance : Élevée) **Jaune**

- + Des organisations non-gouvernementales ont été impliquées dans le développement de l'Open Data et en particulier la mise en place du portail. Le CICG a travaillé particulièrement avec l'organisation code.ci¹³³
- Code.ci semble avoir arrêté ses activités. Ses comptes twitter¹³⁴ et Facebook¹³⁵ sont inactifs depuis plusieurs mois et son site web est hors ligne.
- + Plusieurs événements liés au développement du data-journalisme ont été organisés :
 - o L'organisation Française CFI¹³⁶ a mené et mène encore plusieurs initiatives¹³⁷ de formation et de support aux data hacktivistes et data journalistes
 - o Le ministère de la défense de Côte d'Ivoire a initié une séance de formation des journalistes au data journalisme et en fact-checking en 2017¹³⁸
- + Plusieurs événements liés au développement de l'Open Data ou de l'exploitation de données pour le développement ont été organisés :
 - o L'événement TechMouso¹³⁹ en 2016, compétition de données sur le genre en Côte d'Ivoire organisé par MCC
 - o La compétition Data for Development (D4D)¹⁴⁰ sur les données d'un opérateur mobile organisé en 2012-2013 par Orange
 - o L'espace d'innovation Ovillage¹⁴¹ a organisé des journées de sensibilisation à l'Open Data en 2017¹⁴² et 2018¹⁴³
- + La communauté Open Street Map (OSM)¹⁴⁴ est très active

¹³³ <https://www.facebook.com/codeciv/posts/nous-sommes-heureux-de-vous/1151081281593645/>

¹³⁴ <https://twitter.com/codeciv>

¹³⁵ <https://www.facebook.com/codeciv>

¹³⁶ <http://www.cfi.fr>

¹³⁷ <http://www.cfi.fr/fr/projets?countries=33>

¹³⁸ <http://www.afrikipresse.fr/societe/cote-d-ivoire-des-journalistes-formes-au-data-journalisme-et-au-fact-checking>

¹³⁹ <http://techmouso.ci/index.php>

¹⁴⁰ <https://www.unglobalpulse.org/D4D-Winning-Research>
<https://perso.uclouvain.be/vincent.blondel/netmob/2013/D4D-book.pdf>

¹⁴¹ <http://ovillage.ci/a-propos-de-ovillage/>

¹⁴² <https://pbs.twimg.com/media/C6En2LjWgAAG0QE.jpg>

¹⁴³ <https://forum.donneesouvertes.africa/t/1er-meetup-sur-les-donnees-ouvertes-open-data-en-cote-divoire/106>

¹⁴⁴ <http://www.openstreetmap.ci/qui-sommes-nous/>

- + La communauté OSM a mis en place une initiative citoyenne de publication de données géospatiales sur la Côte d'Ivoire appelé OpenGeoData.CI¹⁴⁵
- + OpenGeoData.CI est très embryonnaire et ne contient que 4 jeux de données
- + Plusieurs organisations de la société civile sont impliquées dans les activités du PGO. Il s'agit notamment de :
 - Social Justice¹⁴⁶ qui œuvre pour Justice Sociale, la Transparence et la Bonne Gouvernance en Côte d'Ivoire. Social Justice fait également la promotion de l'Open Data sur son site¹⁴⁷. Social Justice est impliquée sur plusieurs sujets comme le suivi budgétaire ou la transparence des industries extractives
 - La coalition « Publiez Ce Que Vous Payez » (PCQVP-CI)¹⁴⁸ s'intéresse principalement à l'ITIE
 - L'organisation ALACO est impliquée dans la lutte contre la corruption
 - L'organisation Fondation Performances Sociétales (FPS) dont le but est de promouvoir une action durable dans les domaines sociaux, de la gouvernance et de l'engagement des jeunes
- Il y a extrêmement peu d'articles récents (articles de presses, blog, etc.) sur l'Open Data en Côte d'Ivoire, sur la promotion de l'Open Data, sur le fait que le portail ait été hors ligne pendant de nombreux mois. Donc a priori il y a peu de sensibilisation à l'open data et peu d'intérêt
- Quasiment aucune des organisations mentionnées ci-dessus n'ont l'air impliquée dans le développement de l'Open Data
- + Plusieurs organisations de Côte d'Ivoire ont participé en Juin 2017 à la 1^{ère} Conférence d'Afrique Francophone sur les Données Ouvertes¹⁴⁹ et le datacamp organisé à cette occasion¹⁵⁰
- + Le CICG négocie actuellement l'organisation à Abidjan de la seconde Conférence d'Afrique Francophone sur les Données Ouvertes en Juin 2019
- Le forum sur la Côte d'Ivoire hébergé par la Communauté Francophone Africaine des Données Ouvertes (CAFDO)¹⁵¹ est très peu fréquenté

¹⁴⁵ <http://opengeodata.ci/>

¹⁴⁶ <http://www.socialjustice-ci.net/web/apropos/#presentation>

¹⁴⁷ <http://www.socialjustice-ci.net/web/flashs/6>

¹⁴⁸ <https://pcqvp-ci.org/>

¹⁴⁹ <http://www.cafdo.org/>

¹⁵⁰ <http://www.cafdo.org/mediawiki/mw/index.php?title=Datacamp>

¹⁵¹ <https://forum.donneesouvertes.africa/c/groupes-locaux/cote-divoire>

- + Plusieurs organisations ont participé à l'open data cam #HackFrancophonie organisé par Etalab lors du sommet du PGO à Paris en 2016¹⁵² (voir les données recensées sur la Côte d'Ivoire¹⁵³)

5.2 Quel est le niveau et la nature de la demande de données de la part des entreprises / du secteur privé ? (Importance : Élevée) **Jaune**

- + L'opérateur mobile Orange investit massivement dans le développement des services Big Data et est en demande de données publics pour les croiser avec leurs propres données
- + Il y a plusieurs initiatives de type espace de coworking/incubateurs/espace d'innovations pour supporter l'innovation dans les TIC. Par exemple : OVillage, Jokkolabs¹⁵⁴, Baby Lab¹⁵⁵, Orange Fab Lab¹⁵⁶, Fondation Jeunesse Numérique¹⁵⁷ (fonder par les pouvoirs publics). Au total GSMA en a identifié 13 en 2018¹⁵⁸
- + Il y a un très grand nombre de hackathons organisés par les acteurs du secteur des TIC sur différents sujets comme les médias¹⁵⁹, l'engagement citoyen dans la gouvernance¹⁶⁰, l'économie informelle¹⁶¹, l'Agriculture¹⁶² ou l'électricité¹⁶³. Beaucoup de ces événements impliquent les organismes publics travaillant sur le sujet.
- Il y a une déconnexion complète entre les acteurs de l'innovation et la thématique Open Data. Aucun des événements mentionnés ci-dessus n'exploitent de données gouvernementales publiques.

¹⁵² <https://www.etalab.gouv.fr/hackfrancophonie-un-open-data-camp-autour-des-donnees-ouvertes-par-les-pays-francophones>

¹⁵³ <https://github.com/etalab/HackFrancophonie/wiki/C%C3%B4te-d'Ivoire>

¹⁵⁴ <https://www.jokkolabs.net/abidjan>

¹⁵⁵ <http://www.baby-lab.org/>

¹⁵⁶ <https://www.orangefab.ci/>

¹⁵⁷ <http://fjn.ci/nos-actions/>

¹⁵⁸ <https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2018/03/Africa.pdf>

¹⁵⁹ <http://www.4m.cfi.fr/index.php/fr/les-ateliers-4m/projet-afrique-innovation/hackathon-n-1-abidjan-cote-d-ivoire>

¹⁶⁰ <http://koaci.com/cote-divoire-hackathon-pour-renforcer-lengagement-citoyens-dans-gouvernance-116121.html>

¹⁶¹ <https://www.societegenerale.com/en/innovation-african-continent/embracing/african-hackathon>

¹⁶² <https://www.itteq.info/actualite/nationale/civagrihack-2018-un-hackathon-pour-developper-lagriculture-ivoirienne>

¹⁶³ <https://cio-mag.com/cote-divoire-voici-les-hackathon-cie-2018-africa-digital-revolution/>

5.3 Comment est-ce que les agences reçoivent et répondent aux demandes de données ? (Importance : Moyenne) **Jaune**

- + L'INS mentionne un grand nombre de demandes de données (quotidiennement) en provenance de toutes les catégories d'acteurs (média, chercheur, bailleurs, etc.).
- + De nombreuses autres structures mentionnent également des demandes régulières de données
- + Toutes les structures mentionnent fournir des données gratuitement sauf si des traitements sont nécessaires, et dans ce cas un coût nominal est demandé
- + Les données sont fournies le plus souvent sous format électronique par mail
- Les données fournies le sont automatiquement si elles ont déjà été autorisées antérieurement à la demande. Dans le cas contraire, l'autorisation doit venir des plus hauts responsables de la structure (par exemple le directeur de cabinet du Ministre)
- Le concept de publication proactive de données n'est pas naturel et la quasi-totalité des structures publient des produits spécifiques (par exemple annuaire statistique) mais rien de plus. De plus le manque de sensibilisation à l'Open Data entraîne les publications sous des formats non-ouverts non-réutilisables

5.4 Comment est-ce que les membres de la société civile perçoivent la volonté des agences publiques d'écouter et de répondre aux demandes de données ? (Importance : Moyenne) **Gris**

- Les acteurs non-gouvernementaux ne sont pas sensibilisés à l'Open Data et à la réutilisation des données
- Les données actuellement publiées sur le portail de données ouvertes du CICG sont de valeur extrêmement limitée et sont anciennes
- Plusieurs acteurs gouvernementaux ont mentionné des refus notamment pour l'accès à des données géospatiales qui sont considérées par certaines structures comme stratégiques, sans que ce concept soit clarifié, et sans qu'aucun texte législatif n'encadre ce type de refus
- + La CAIDP est très active et publie toutes les requêtes qu'elle reçoit et leur résolution qui sont souvent favorables aux demandeurs
- 0 Il a été difficile d'évaluer la volonté politique des structures à répondre aux demandes des citoyens, notamment dans le cadre de la loi d'accès à l'information d'intérêt public dans la mesure où, à l'inverse de nombreux pays, il n'existe pas de coalition d'acteurs de société civile sur ce sujet. La loi d'accès à l'information a été initiée par le

gouvernement pour répondre notamment aux critères d'éligibilité du PGO et n'a pas fait suite, comme souvent, à un plaidoyer de la société civile.

EVALUATION DE LA DEMANDE CONCERNANT L'OUVERTURE DES DONNEES PUBLIQUES

| Domaine | Importance | Evaluation | Commentaires |
|---|------------|------------|---|
| Niveau de la demande de la société civile | Élevée | Jaune | <p>La société civile est très active dans la lutte contre la corruption, la transparence et la bonne gouvernance. Cela concerne en particulier le domaine des industries extractives.</p> <p>Cependant il n'y a aucune sensibilisation à l'Open Data, et aucun acteur émergent ou visible sur ce sujet. La mise hors ligne du portail de données du CICG pendant plusieurs mois n'a fait l'objet d'aucune initiative, article, blog ou plainte.</p> |
| Niveau de la demande du secteur privé | Élevée | Jaune | <p>Les acteurs de l'innovation sont très actifs, mais sans lien direct avec l'Open Data. Aucune sensibilisation à l'Open Data n'a été faite et aucune demande spécifique semble émerger de ces acteurs par manque de compréhension des opportunités.</p> <p>Ce manque de demande est aussi sûrement motivé par la très faible qualité des données publiées sur le portail national du CICG</p> |
| Comportement des organismes publics vis-à-vis | Moyenne | Jaune | <p>De nombreuses structures font état de demandes régulières de données émanant de tous les types d'acteurs (média, chercheurs, bailleurs, société civile, etc.)</p> |

| | | | |
|---|-------------|-------|--|
| des requêtes de données | | | Les processus de validation et d'autorisation sont longs et nécessitent l'accord des plus hauts responsables des structures. Cet état de fait est probablement dû au manque de cadre juridique encadrant la publication proactive de données |
| Perception du comportement des organismes publics vis-à-vis des requêtes de données | Moyenne | Gris | Plusieurs acteurs ont mentionné des refus pour des données spécifiques (par exemple des données géospatiale) A part quelques cas anecdotiques, il a été difficile d'évaluer cet aspect du fait d'un manque d'acteurs visibles sur le sujet général de l'accès à l'information, et le manque de coalition au sein de la société civile sur cette thématique |
| Résultat Global | Très Élevée | Jaune | Globalement le manque de sensibilisation des différents acteurs non-gouvernementaux sur l'Open Data entraine une faible mobilisation sur le sujet, peu d'activité visible, peu voire pas d'acteurs moteurs. De la même façon, le secteur privé semble peu sensibilisé et donc n'est pas un moteur actuellement pour le développement de l'Open Data. Cependant, il est important de noter que tous les éléments d'un écosystème Open Data sont présents avec des acteurs média impliqué, un secteur de l'innovation très actifs, et des chercheurs intéressé par l'accès à des données. |

6.1 Existe-t-il des infomédiaires (comme les journalistes spécialisés dans les données) qui sont en mesure de contribuer à traduire les données ouvertes en information utile pour le public ? Quelle(s) Initiative(s) sont susceptibles de développer ou d'améliorer ces aspects de l'écosystème Open Data ? (Importance : Élevée) **Jaune**

- + En Novembre 2015¹⁶⁴, l'INS et quelques organismes publics comme la Direction Générale de l'Economie (DGE) a reçu une formation de la part d'une mission du Fond Monétaire International (FMI) pour la publication de jeux de données ouvertes sur le portail de la Banque Africaine de Développement
- + Plusieurs Initiatives de formation en data journalisme ont eu lieu. Elles sont répertoriées à la question 5.1.
- + La communauté internationale reconnaît les améliorations importantes dans le domaine de la liberté de la presse depuis 2011. Le pays est passé de la 159ème place du baromètre de la liberté de la presse de Reporter Sans Frontière en 2012, à la 82ème place en 2018¹⁶⁵
- Cependant, les différentes analyses (RSF¹¹⁵, Freedom House¹⁶⁶) soulignent que la presse est toujours surveillée par le pouvoir.
- Ces mêmes analyses soulignent la forte politisation des médias (opposition ou partis au pouvoir)
- 0 Le rapport annuel de Global Integrity (2016)¹⁶⁷ fournit une image assez similaire des forces et des faiblesses du pays en termes de transparence, de gouvernance, ou de redevabilité.
- + La Loi N°2017-867 du 27 Décembre 2017 portant régime juridique de la presse dépénalise les délits de presse
- Mais cette même loi crée de nouveaux délits, notamment celui d'offense au Chef de l'Etat ou la possibilité de poursuivre des journalistes pour diffamation pour des faits, même vérifiés, s'ils concernent la vie privée d'une personne qui sont considérés comme plus liberticide que précédemment.
- + La plateforme des Organisations de la société Civile pour les Elections en Côte d'Ivoire (POECI) est une plateforme d'observation du processus électoral qui s'intéresse aux élections en Côte d'Ivoire. La POECI collecte des informations et les compare aux résultats officiels

¹⁶⁴ http://www.ins.ci/n/documents/Bulletin_num10.pdf

¹⁶⁵ <https://rsf.org/fr/cote-divoire>

¹⁶⁶ <https://freedomhouse.org/report/freedom-press/2017/c-te-divoire>

¹⁶⁷ <http://www.globalintegrity.org/wp-content/uploads/2016/06/All4-Findings-Cote-Divoire.pdf>

- Si la Commission Électorale Indépendante publie des résultats sur son site¹⁶⁸, les données sont anciennes (par exemple pas de données sur la présidentielle 2015 ou les législatives 2016), très agrégées, et non disponible dans un format ouvert
- + Plusieurs organisations de la société civile s'intéressent à la transparence budgétaire
- + Plusieurs organisations de la société civile sont impliquées dans l'ITIE
- Aucune organisation de la société civile semble être actif dans le plaidoyer pour l'ouverture des données publiques

6.2 Le gouvernement organise-t-il des activités visant à promouvoir la réutilisation des données gouvernementales (par exemple, développement d'applications ou organisation d'événements de cocréation) ? Comment ce type de promotion peut-il être développé ou amélioré ? (Importance : Élevée) Jaune/Rouge

- + Le CICG a organisé plusieurs ateliers de promotion de l'Open Data, certains à destination des organismes publics pour promouvoir la publication de données¹⁶⁹, certains à destination des réutilisateurs¹⁷⁰.
- + Le CICG a mené de nombreuses activités pour promouvoir l'initiative ivoirienne d'ouverture des données publique au niveau régional et international en participant notamment à des activités organisées par la CAFDO au Burkina Faso et par l'Etalab en France
- Les activités de promotion de l'Open Data par le CICG semblent s'être arrêtés en 2017.
- + La CAIDP fait une promotion active de la loi d'accès à l'information. Elle organise à la fois des ateliers visant les organismes publics afin de promouvoir la publication proactive d'information¹⁷¹, et des ateliers visant les acteurs non-gouvernementaux et notamment les journalistes¹⁷² afin qu'ils utilisent les opportunités offertes par la loi pour obtenir des informations pour alimenter leurs activités.
- + Des structures non-gouvernementales, notamment OVillage ont organisé des journées de sensibilisation à l'Open Data en 2017¹⁷³ et 2018¹⁷⁴

¹⁶⁸ <https://www.cei-ci.org/presidentielle.php>

¹⁶⁹ Voir par exemple <http://www.gouv.ci/actualite-article.php?d=6&recordID=7069&p=32>

¹⁷⁰ Voir par exemple <http://www.gouv.ci/actualite-article.php?recordID=7151>

¹⁷¹ Voir par exemple <https://news.abidjan.net/h/635959.html> <http://dgbf.gouv.ci/atelier-pilote-acces-a-l-information-et-aux-documents-publics/> http://www.caidp.ci/accueil/details_actualite/la-caidp-vers-une-procedure-de-bonne-organisation-et-de-gestion-efficiente-des-archives5201

¹⁷² Voir par exemple <http://artici.net/index.php/menu-actualite/item/348-cote-d-ivoire-la-caidp-initie-l-upl-ci-sur-les-procedures-d-acces-a-l-information-d-utilite-publique-au-cours-d-un-atelier>

¹⁷³ <https://pbs.twimg.com/media/C6En2LjWgAAG0QE.jpg>

¹⁷⁴ <https://forum.donneesouvertes.africa/t/1er-meetup-sur-les-donnees-ouvertes-open-data-en-cote-divoire/106>

- A part ces 2 événements, aucune autre activité autour de l'Open Data ne semble exister
- + Le Gouvernement organise des compétitions annuelles s'attaquant à des problématiques spécifiques de certains organismes publics. Le Hackathon 2018 en Février 2018 avait pour thème « L'innovation technologique au service de l'administration fiscale ivoirienne »¹⁷⁵
- + En 2016, MCC et plusieurs partenaires, en collaboration notamment avec le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE), ont organisé l'événement TechMouso, compétition sur les données et le genre.
- + De la même manière, des compétitions similaires notamment dans le domaine de l'agriculture avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MINADR)¹⁷⁶ sont organisées
- L'ouverture des données publiques n'est mentionnée dans aucun de ces événements

6.3 Quel est le degré d'interaction entre le gouvernement et les citoyens sur les réseaux sociaux ou tout autre canal digital ? (Importance : Moyenne) **Jaune/Vert**

- + Plusieurs organismes publics ont une présence sur Facebook et un compte twitter
- L'interaction sur les réseaux sociaux semble limitée et les réseaux sociaux sont utilisés comme canaux de dissémination et non d'interaction
- La mise à jour des informations sur les réseaux sociaux est beaucoup moins régulière que sur les sites web gouvernementaux
- + Le Gouvernement s'engage dans le développement de services digitaux. Ces services sont centralisés¹⁷⁷ et couvrent plusieurs domaines, notamment les appels d'offres¹⁷⁸
- + Le Gouvernement a déployé une plateforme de participation citoyenne¹⁷⁹ qui permet à tout citoyen d'interagir avec le Gouvernement et faire des suggestions.
- + Le Gouvernement a mis en place un observatoire des services public (OSEP) dont le but est d'interagir avec les citoyens sur leur expérience de la qualité des services publics afin de l'améliorer¹⁸⁰

¹⁷⁵ <http://budget.gouv.ci/fr/actualites/ouverture-abidjan-du-hackathon-2018>

¹⁷⁶ <https://www.itteq.info/actualite/nationale/civagrihack-2018-un-hackathon-pour-developper-lagriculture-ivoirienne>

¹⁷⁷ <http://eadministration.gouv.ci/>

¹⁷⁸ <https://sigmap.marchespublics.ci/cgi-bin/search5267.html>

¹⁷⁹ <http://www.participationcitoyenne.gouv.ci/>

¹⁸⁰ <http://www.modernisation.gouv.ci/presentation-de-osep/#>

- + Certains services offrent en plus des accès web, des adresses email voir des numéros de centre d'appel pour interagir avec les usagers. C'est le cas par exemple de l'OSEP¹⁸¹
- Les demandes de données et la gestion des requêtes ne sont pas accessibles en ligne

6.4 Existe-t-il une économie liée aux applications informatiques dans votre pays / localité ? (Importance : Moyenne/ Élevée) **Jaune/Vert**

- + GSMA a identifié 13 centres d'innovation (Tech Hub) actifs en Côte d'Ivoire¹⁸² ce qui en fait un des 10 pays les mieux dotés du continent
- + De nombreuses startups voient le jour dans le pays¹⁸³ notamment à la suite de nombreuses compétitions d'application mobile organisées par à peu près tous les acteurs (secteurs publics, acteurs de l'innovation, partenaires du développement, etc.)
- + Avec un score de 45.7 sur l'indice Mobile Connectivity du GSMA¹⁸⁴, la Côte d'Ivoire se positionne parmi les pays les plus performants d'Afrique sub-saharienne ou la moyenne est à 38.56
- Toutefois, ce score de 45.7 cache des disparités importantes. En effet, le score concernant les contenus est faible (38.2)
- Comparé à ces voisins le nombre de startup vu la taille de la population est relativement faible¹⁸⁵. De même, il n'y a pas d'exemple de Startup Ivoirienne récompensée dans des concours internationaux. Ces limitations sont en partie dues au manque de financement. En effet, la Côte d'Ivoire reçoit moins de financement que ces voisins (cf. GSMA Mobile Economy Report – Sub-Sahara Africa¹⁸⁶)
- + D'après GSMA¹⁸⁷, le taux de pénétration en 2017 du mobile est de 50% (utilisateur unique), et environ la moitié (46%) des utilisateurs ont un accès internet mobile et l'autre moitié n'utilise que les services vocaux et SMS (54%). Ces taux de pénétration place la Côte d'Ivoire en 3^{ème} position en Afrique de l'Ouest.
- 0 60% de la population est couverte par un réseau 3G¹⁸⁸

¹⁸¹ http://www.gouv.ci/_actualite-article.php?d=1&recordID=8628

¹⁸² <https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/programme/ecosystem-accelerator/africa-a-look-at-the-442-active-tech-hubs-of-the-continent/>

¹⁸³ <https://www.financialafrik.com/2017/12/21/la-cote-divoire-prochaine-start-up-nation/>

¹⁸⁴ <https://www.mobileconnectivityindex.com/#year=2017&zonelocode=CIV&analysisView=CIV>

¹⁸⁵ <https://www.financialafrik.com/2017/12/21/la-cote-divoire-prochaine-start-up-nation/>

¹⁸⁶ <https://www.gsmaintelligence.com/research/?file=809c442550e5487f3b1d025fdc70e23b&download>

¹⁸⁷ <https://www.gsma.com/mobileeconomy/west-africa/>

¹⁸⁸ <https://www.mobileconnectivityindex.com/#year=2017&zonelocode=CIV&analysisView=CIV>

- + Le Gouvernement a un objectif ambitieux pour le développement des TIC et le MENP est en charge de cette thématique. Il héberge notamment la Fondation Jeunesse Numérique¹⁸⁹ qui incubent et assistent des jeunes startups

6.5 Y a-t-il une communauté académique ou de recherche qui à la fois forme les personnes ayant des compétences techniques et qui possèdent des membres qualifiés pour l'analyse des données ? (Importance : Moyenne) Jaune/Vert

- + L'École Nationale de Statistiques et d'Économie Appliquée (ENSEA) est une école réputée pour la qualité des statisticiens qu'elle forme. Sa portée est régionale
- + L'institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HP) de Yamoussoukro a lancé en 2018 un Master en Data Science¹⁹⁰
- + L'École Africaine des TIC (ESATIC) d'Abidjan¹⁹¹ a été mise sur pied par le Gouvernement afin de répondre aux enjeux majeurs du secteur des TIC
- L'ESATIC ou l'ENSEA n'ont pas à ce jour de programme ou de module lié à l'Open Data
- + Le plan d'action du PGO a intégré le développement de l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI) établit par le décret N°2015-775 du 09 décembre 2015. Elle offre actuellement une licence Informatique & Sciences du Numérique

Evaluation de l'ENGAGEMENT CITOYEN ET CAPACITES CONCERNANT LES DONNEES PUBLIQUES

| Domaine | Importance | Evaluation | Commentaires |
|--------------------------|------------|------------|--|
| Existence d'infomédiaire | Élevée | Jaune | Si plusieurs organisations travaillent sur la transparence de gouvernance dans plusieurs secteurs, il n'est pas clair en l'état de connaître leur niveau d'utilisation de données gouvernementale et leurs capacités. En tout état de cause, aucune organisation de la société civile n'est impliquée dans des actions visibles de plaidoyer pour l'ouverture des données publiques. |

¹⁸⁹ <http://fjn.ci/>

¹⁹⁰ <http://datascience.inphb.ci/vues/datascience/>

¹⁹¹ <https://www.esatic.ci/index1.php>

| | | | |
|---|---------|-----------------|--|
| | | | Il y a eu récemment quelques initiatives de formations de journalistes au data-journalisme, mais l'impact n'est pas quantifiable. |
| Activités en cours pour la promotion de la réutilisation de données publiques | Élevée | Jaune/ Rouge | <p>Le CIGC a entamé un programme ambitieux de promotion de l'ouverture des données mais ce programme est totalement arrêté depuis 2017 après l'organisation de quelques ateliers. La CAIDP est très active dans la promotion de la loi d'accès à l'information à la fois auprès des organismes publics et auprès des acteurs non-gouvernementaux qui pourraient bénéficier de cette loi. Plusieurs ministères (Budget, Agriculture, etc.) sont impliqués dans des événements d'innovation mais sans lien direct avec l'ouverture des données publiques</p> <p>Du côté des acteurs non-gouvernementaux, à part l'organisation d'un atelier en 2017 et un atelier en 2018, il n'y a pas d'activité notable autour de l'Open Data</p> |
| Utilisation des canaux digitaux par le Gouvernement | Moyenne | Jaune/ Vert | <p>A part les sites web gouvernementaux mis à jour régulièrement, l'activité des organismes sur les réseaux sociaux est faible et irrégulière.</p> <p>Le Gouvernement organise la participation citoyenne autour de deux plateformes : une pour collecter les idées des citoyens et leurs avis (plateforme de participation citoyenne) et l'autre dédié à la qualité des services publics (l'observatoire des services publics)</p> |

| | | | |
|--|--------------------|--------------|---|
| Existence d'une économie dédiée aux applications | Moyennement Élevée | Jaune / Vert | La Côte d'Ivoire est très active sur le domaine de l'innovation et possède un grand nombre de centre d'innovation. Cependant, le nombre de startup est peu élevé et leur visibilité en dehors du pays est quasi inexistante. |
| Cursus sur la gestion de données et les TIC | Moyenne | Jaune / Vert | La Côte d'Ivoire dispose d'un ensemble de formation de haut niveau, particulièrement en statistique et depuis 2018 en science de données qui sont des domaines clés pour le développement de l'Open Data. |
| Résultat Global | Élevée | Jaune | <p>La Côte d'Ivoire possède des atouts importants tant au niveau des formations disponibles que du nombre de centres d'innovation.</p> <p>Le Gouvernement est également actif pour faire appel à l'innovation au travers d'événement type hackathon.</p> <p>Cependant, si le secteur est en plein développement, les résultats sont encore inférieurs aux pays voisins.</p> <p>Concernant l'Open Data, peu ou pas d'activité notable.</p> |

7.1 Comment pourrait être identifiée les ressources nécessaires au financement de la première phase d'une initiative d'ouverture des données ? Qui a la pouvoir de prendre cette décision ? (Importance : très élevée) **Jaune/Vert**

- + La Côte d'Ivoire a reçu un soutien financier dans le cadre de l'adhésion au PGO notamment au travers du projet PAGOF porté par CFI et Expertise France
- + Le programme MCC Compact est une opportunité pour développer les capacités en science de données au sein des organismes impliqués
- + Le programme MCC DCLI est une opportunité pour recevoir du soutien (data fellows) au niveau national et au niveau local dans les régions visées (Daloa, San Pedro, Bouaké, Man, Cocody, Abobo Est) que ce soit pour la publication de données ou l'exploitation.
- + Le FMI a supporté plusieurs initiative Open Data, et notamment la Hackathon 2018¹⁹² en partenariat avec l'administration fiscale pour redynamiser les recettes fiscales
- + USAID finance le projet OpenDCH qui va permettre l'accès à une grand nombre de données sur la santé et la lutte contre le SIDA
- + La Communauté d'Afrique Francophone pour les Données Ouvertes (CAFDO) prépare le lancement d'un appel projet pour le financement d'activités open data en Afrique Francophone¹⁹³ afin d'aider au développement des communautés
- + La BM apporte un appui technique et financier à l'implémentation du programme BOOST
- + La BM prépare un projet pour le développement de capacités statistiques et de bonne gouvernance
- + Le MENP finance la Fondation Jeunesse Numérique pour le support des startups

7.2 Est-ce que des ressources existent ou ont été identifiées pour financer le développement d'applications initiales et de services en ligne qui utiliseront les données ouvertes ? (Importance : Élevée) **Jaune/Vert**

- + Les sources de financement mentionnées à la question précédente pourraient être utilisé pour le développement d'applications spécifiques
- Les applications en cours de développement (administration électronique, etc.) ne s'appuient pas sur les données ouvertes

¹⁹² http://www.gouv.ci/_actualite-article.php?d=1&recordID=8632&p=8#

¹⁹³ <https://www.donneesouvertes.africa/financer-les-activites-dans-les-pays-francophone/>

- + Le Hackathon 2018 lancé par le gouvernement avec l'appui du FMI vis à créer des applications innovantes pour augmenter les recettes fiscales. Des initiatives similaires sur l'électricité ou l'agriculture ont eu lieu ou sont en cours.
- Aucune de ces initiatives ne semble s'appuyer sur la publication de données ouvertes.

7.3 Existe-t-il des financements pour soutenir les infrastructures nécessaires aux TIC et s'assurer qu'un nombre suffisant de personnels ont les compétences nécessaires à la gestion d'une initiative d'ouverture des données ? (Importance : Moyennement Élevée) Jaune

- Chaque Ministère et structure est en charge des cycles de formations aux agents de façon indépendante. Il n'y a pas de coordination transversale sur ces thématiques. Le choix des contenus et des agents est propre à chaque ministère et chaque structure
- + La Société Nationale de Développement Informatique (SNDI) offre un large catalogue¹⁹⁴ de formations techniques qui pourrait être enrichi de sessions spécifiques à l'Open Data (sensibilisation, publication, gestion de portail, data management et visualisation, etc.)
- + Un effort important est en cours pour le développement de la fibre optique et la connectivité des différentes structures publiques. Cet effort est porté par l'ANSUT.

7.4 Quel(s) type(s) de mécanismes de financement de l'innovation le gouvernement a-t-il mis en place ? (Importance : Moyennement élevé) Jaune/Vert

- + La Fondation Jeunesse Numérique fondée par les organismes en charge de la promotion de l'innovation dans les TIC ainsi que l'Ecole Supérieure Africaine des TIC (ESATIC)¹⁹⁵ « a pour mission de créer un écosystème facilitant les initiatives des jeunes entrepreneurs du numérique »
- + Le Prix National D'Excellence à plusieurs catégories dédiées au TIC et notamment une catégorie liée à l'innovation dans l'administration et une catégorie pour les startups TIC. Les sujets et les critères varient d'une année sur l'autre. Les critères pour 2018 (pour des réalisations en 2017) sont disponibles en ligne¹⁹⁶
- + Différents ministères organisent des compétitions (hackathon) pour identifier et accompagner des idées innovantes dans leur domaine respectif.
- + Beaucoup d'effort ont été accompli pour faciliter le lancement des startups en Côte d'Ivoire, notamment avec le guichet unique des entreprises¹⁹⁷. Ces efforts sont salués par la progression de la Côte d'Ivoire sur l'index « Doing Business » de la Banque

¹⁹⁴ http://www.sndi.ci/images/CATALOGUE_FORMATION_2014_CFS.pdf

¹⁹⁵ <https://www.esatic.ci/>

¹⁹⁶ <https://agenumerique.ci/appel-a-candidatures-prix-national-dexcellence-2018-micenup/>

¹⁹⁷ <http://www.cepici.gouv.ci/?tmp=images-articles&p=le-guichet-unique>

Mondiale¹⁹⁸. Aujourd’hui le score de la Côte d’Ivoire est parmi les meilleurs pour la facilité de lancement d’une entreprise.

- + Le Gouvernement a mis en place une zone franche appelé « Village international pour les technologies de l’information et la biotechnologie » (VITIB) située à Grand-Bassam, à 40 km d’Abidjan. Cette zone franche offre des incitations fiscales aux entreprises technologiques qui s’y installent.
- Il n’a pas été identifié de financement privé pour l’innovation dans les TIC ou en rapport avec l’Open Data

Evaluation du FINANCEMENT D’UN PROGRAMME D’OUVERTURE DES DONNEES PUBLIQUES

| Domaine | Importance | Evaluation | Commentaires |
|---|--------------------|--------------|--|
| Ressources disponibles pour le lancement d’un programme d’Open Data | Très Élevée | Jaune / Vert | La Côte d’Ivoire reçoit des soutiens financiers d’un nombre important de partenaires de développement et de nombreux projets en cours sont susceptible d’alimenter le portail de données du pays. |
| Ressources disponibles pour le financement d’e-service | Élevée | Jaune / Vert | Si pas mal de ressources sont mobilisés pour le développement d’applications innovantes dans différents secteurs, au travers de compétitions type Hackathon, aucune de ces initiatives de s’appuie sur les données ouvertes |
| Infrastructure et renforcement des capacités pour le lancement d’un programme d’Open Data | Moyennement Élevée | Jaune | Un effort important est en cours pour relier les structures publiques entre elle au travers d’un réseau haut-débit. Cet effort inclut le déploiement de fibre optique. Concernant la formation, Il n’y a pas de coordination et d’harmonisation entre les ministères sur le développement de capacités TIC. |

¹⁹⁸ <http://www.doingbusiness.org/data/exploreeconomies/c%C3%B4te-ivoire>

| | | | |
|-------------------------------|--------------------|--------------|--|
| Financement pour l'innovation | Moyennement Élevée | Jaune / Vert | <p>Beaucoup d'initiatives du Gouvernement vise au développement et au support à l'innovation. Ces initiatives se présentent sous plusieurs formes comme une zone franche pour les entreprises technologiques offrant des incitations fiscales, ou des compétitions nationales (hackathon, prix national d'excellence, etc.). De plus la Côte d'Ivoire a fait de gros effort pour faciliter les démarches de création d'entreprise.</p> |
| Résultat Global | Moyennement Élevée | Vert | <p>Il existe un ensemble de projets en cours ou à venir dans les prochains mois qui sont susceptibles de financer les actions nécessaires à l'implémentation du plan d'action Open Data.</p> <p>Plusieurs mécanismes sont en place pour le financement de l'innovation. Cependant aucun de ces outils n'est focalisé ou orienté sur la réutilisation de données publiques</p> |

8.1 Quel est l'état de l'écosystème TIC dans le pays ? Quelle(s) technologie(s) est accessible à quelle portion de la population ? (Importance : Élevée) **Jaune/Vert**

- + La quasi-totalité des organismes publics ont un site Web à jour.
- + D'après l'ARTCI¹⁹⁹, le taux de pénétration du mobile est de 130.62% au 31 mars 2018. Toutefois, du fait de l'usage de multiples SIM, le nombre unique d'abonné correspond à un taux de pénétration de 50%
- + Il y a 3 grand opérateurs qui se répartissent le marché : Orange (42%), Moov (24%), MTN (34%)
- + D'après l'ARTCI, le taux de pénétration du mobile money est de 44,96%. La répartition par opérateur est : Orange (54%), Moov (12%), MTN (34%)
- + D'après l'ARTCI, le taux d'abonnement prépayés est de 99,47%
- + De nombreux centres d'innovation, incubateurs et espace de coworking existent en Côte d'Ivoire, soit publics soit privés
- + Le Gouvernement de la Côte d'Ivoire fait des efforts importants pour faciliter la création de Startup. Ces efforts se sont concrétisés par la progression du pays sur l'index Doing Business de la BM²⁰⁰. La Côte d'Ivoire est classée 122^{ème} sur 190 mais avec un score supérieur à la moyenne sub-saharienne et à la plupart des pays de la région. De plus, le critère sur la création de nouvelles sociétés est le plus élevé et classe le pays en 26^{ème} position au niveau mondial sur cet aspect.

8.2 Quel est le niveau et le coût d'accès à l'internet, soit par connexion fixe soit par mobile ? (Importance : Élevée) **Jaune**

- La technologie 3G couvre 56.3% de la population, taux légèrement inférieur à la moyenne africaine (59.3%)¹⁴⁸
- + Concernant l'accessibilité financière des services TIC, Le coût de la téléphonie mobile est relativement élevé à 11.9% du revenu moyen mensuel par habitant (source ITU 2017²⁰¹) sensiblement inférieur à la moyenne africaine (14.2%).
- + Pour le coût de l'accès internet (500MB), le coût est de 7.3% du revenu moyen mensuel par habitant (source ITU 2017), légèrement au-dessus de la cible des 5% fixé par les Nations Unies.

¹⁹⁹ <http://www.artci.ci/index.php/Telephonie-mobile/abonnes-service-mobile.html>

²⁰⁰ <http://documents.worldbank.org/curated/en/436321541138226454/pdf/WP-DB2019-PUBLIC-Ivory-Coast.pdf>

²⁰¹ https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/misr2017/MISR2017_Volume2.pdf

- + D'après l'ITU²⁰², le taux de pénétration d'internet mobile est de 26.5%, sensiblement supérieur à la moyenne africaine (19.9%). Ce chiffre est cohérent avec d'autres études (Cf. un article de Eburnie Today²⁰³ ou l'étude « Digital in 2017 : Western Africa, a study of internet, social media, and mobile use throughout the region » de Hootsuite²⁰⁴)
- Globalement, l'accessibilité financière semble être une barrière qui apparaît notamment dans le Network Readiness Index du Forum Economique Mondial²⁰⁵ avec un score de 2.9 sur 7 pour l'accessibilité financière (La Côte d'Ivoire est 127^{ème} sur 138 sur cet aspect).
- 0 L'ARTCI met en ligne un observatoire avec les indicateurs clé²⁰⁶des TIC.
- La Côte d'Ivoire est classée à la 131^{ème} place de l'index de développement des TIC de l'IUT (2017)²⁰⁷ (9^{ème} en Afrique de l'Ouest) en légère progression comparé à 2016 (134^{ème} place)

8.3 Y-a-t-il des infrastructures de type cloud (stockage, machines virtuelles) facilement exploitables par les citoyens ? (Importance : Moyennement Élevée) **Jaune/Vert**

- + L'opérateur mobile Orange gère un des plus gros data center d'Afrique de l'Ouest installé au Vitib²⁰⁸
- + Orange propose une large gamme de services cloud aux entreprises²⁰⁹
- + L'opérateur mobile MTN a également deux data center de dernière génération²¹⁰

8.4 Quel est le degré de développement de l'industrie des TIC, de la communauté des développeurs, et dans l'ensemble de la culture numérique en Côte d'Ivoire ? (Importance : Élevée) **Vert**

²⁰² https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/misr2017/MISR2017_Volume2.pdf

²⁰³ <http://eburnietoday.com/cote-divoire-taux-de-penetration-dinternet-de-72/>

²⁰⁴ <https://www.slideshare.net/wearesocialsg/digital-in-2017-western-africa>

²⁰⁵ http://reports.weforum.org/global-information-technology-report-2016/economies/?doing_wp_cron=1533567678.7584359645843505859375#economy=CIV

²⁰⁶ <http://www.artci.ci/index.php/observatoire/Indicateurs-cles/>

²⁰⁷ <https://www.itu.int/net4/ITU-D/idi/2017/index.html#idi2017economytab&CIV>

²⁰⁸ <http://reseautelecom.com/orange-inaugure-le-plus-grand-datacenter-dafrique-de-louest/>

²⁰⁹ <http://www.business.orange.ci/business/1/60/hosting-10186.html>

²¹⁰ <https://www.youtube.com/watch?v=MnusSguar0c> et http://mtn.ci/MTNCI/mtn_mobile/evenement-1403.html

- + Le secteur des TIC représente 7% du PIB du pays²¹¹ avec 1000 milliards FCFA de chiffre d'affaires
- + Le secteur des TIC représente 10% des recettes fiscales du pays¹⁵⁵
- + Le secteur des TIC représente 200.000 emplois¹⁵⁵
- + Il y a un nombre important de centre d'innovations et la communauté des développeurs est très importante
- + Il existe différentes communautés comme la communauté OSM (cartographie citoyenne), la communauté autour des objets connectés, etc.

Evaluation des INFRASTRUCTURES NATIONALES TECHNOLOGIQUES ET COMPETENCES INFORMATIQUES

| Domaine | Importance | Evaluation | Commentaires |
|---|--------------------|----------------|---|
| Ecosystème TIC | Élevée | Jaune/ Vert | Les TIC sont développées dans le pays et l'accès au mobile et à l'internet est facile. De nombreux centre d'innovation autant public que privé attire les jeunes entrepreneurs innovants. |
| Accès internet pour la population | Élevée | Jaune | Le taux de pénétration de l'accès à l'internet pour la population dans son ensemble est relativement faible mais supérieure à la moyenne régionale. Les coûts sont relativement importants et supérieurs au 5% du revenu moyen fixé par les Nations Unies |
| Disponibilités d'infrastructures partagées de stockage ou de calcul | Moyennement Élevée | Jaune/ Vert | Les opérateurs mobiles ont mis en place des data center de dernière génération disponible localement. |

²¹¹ <http://apanews.net/index.php/news/cote-divoire-le-secteur-de-tic-realise-1000-milliards-fcfa-de-chiffre-daffaire-et-offre-200000-emplois-vice-president> et <https://fr.africacheck.org/reports/numerique-generet-7-pib-de-cote-divoire/>

| | | | |
|--|--------|------|--|
| Etat de la communauté des développeurs et du secteur privé des TIC | Élevée | Vert | Les TIC représente une part significative de l'économie de la Côte d'Ivoire et le plan Emergence 2020 du Président Ouattara a pour but d'augmenter cette part. |
| Résultat Global | Élevée | Vert | L'écosystème des TIC est en plein développement et la Côte d'Ivoire dispose d'atouts indéniables. Les compétences et les infrastructures et le secteur privé sont assez développés |

CONCLUSION

L'étude approfondie des 8 dimensions qui constituent la méthodologie de la Banque Mondiale pour évaluer l'état de préparation d'un pays à l'ouverture des données gouvernementales fait clairement ressortir les points forts et les défis à résoudre pour non seulement renforcer l'initiative d'ouverture des données en Côte d'Ivoire, mais également pour s'assurer que cette initiative produise l'impact économique et social attendu.

Un aperçu des 8 dimensions est présenté ci-dessous. Les résultats sont fournis selon un code couleur :

- **Vert** signifie qu'il y a un ensemble d'éléments clairs en faveur de l'initiative ;
- **Jaune/Vert** signifie qu'il y a à la fois des éléments en faveur et en défaveur de l'initiative mais les éléments défavorables sont peu impactant ;
- **Jaune** signifie qu'il y a des éléments en défaveur de l'initiative mais qui peuvent être résolu relativement facilement ;
- **Jaune/Rouge** signifie qu'il y existe des barrières substantielles à la mise en œuvre de l'initiative ; Ces barrières nécessiteront un travail approfondi afin d'être résolues.
- **Rouge** signifie qu'il y existe des barrières substantielles à la mise en œuvre de l'initiative ; Ces barrières nécessiteront un investissement important pour être résolues. Elles devront être résolues pour un développement pérenne de l'initiative.

| DIMENSION | IMPORTANCE | Evaluation |
|--|--------------------|------------|
| LEADERSHIP | Très Élevée | |
| CADRE REGLEMENTAIRE ET JURIDIQUE | Élevée | |
| STRUCTURES INSTITUTIONNELLES, RESPONSABILITES ET COMPETENCES AU SEIN DU GOUVERNEMENT | Élevée | |
| DONNEES AU SEIN DU GOUVERNEMENT, REGLEMENTATIONS ET PROCEDURES DE LA GESTION DES DONNEES GOUVERNEMENTALES | Élevée | |
| DEMANDE CONCERNANT L'OUVERTURE DES DONNEES PUBLIQUES | Très Élevée | |
| ENGAGEMENT CITOYEN ET CAPACITES CONCERNANT LES DONNEES PUBLIQUES | Élevée | |

| | | |
|---|-------------------------|--|
| FINANCEMENT D'UN PROGRAMME D'OUVERTURE DES DONNEES PUBLIQUES | Moyennent Élevée | |
| INFRASTRUCTURES NATIONALES TECHNOLOGIQUES ET COMPETENCES INFORMATIQUES | Élevée | |

Concernant les points forts qui ressortent de cette étude, il est clair que l'initiative d'ouverture des données gouvernementales s'inscrit parfaitement dans l'agenda politique du gouvernement d'une part dans tout ce qui touche à la transparence et d'autre part dans tout ce qui touche au développement du secteur des TIC et la stratégie d'Emergence-2020 du Président Ouattara. Le développement de l'initiative Open Data fournira un cadre fédérateur dans lequel l'ensemble de ces initiatives pourront s'inscrire et publier leurs données de façon centralisée et exploitable informatiquement. Elle offrira également un ensemble de ressources centralisées pour les acteurs non-étatiques comme les organisations de la société civile, les chercheurs, les médias, les développeurs et les entrepreneurs dans les TIC leur permettant de développer des services innovants pour les citoyens et de les informer sur les affaires de l'Etat.

Le CICG a été jusqu'à présent le leader de l'initiative Open Data et a développé un ensemble d'activités essentielles à sa mise en place comme le lancement du portail national de données ouvertes, ou le développement de connections avec les communautés régionales et internationales. Ces composants seront des éléments essentiels pour l'émergence d'un écosystème open data en Côte d'Ivoire.

Sur le plan du cadre légal, la Côte d'Ivoire dispose d'un cadre législatif adapté à l'Open Data et notamment la loi d'accès à l'information d'intérêt public et la loi de protection des données à caractère personnel.

Il est également à noter que cette étude a clairement fait ressortir qu'un grand nombre de jeux de données est déjà disponible et publié. Ces jeux déjà existants fournissent une masse critique qui pourrait être utilisée pour démontrer l'intérêt et l'impact de l'initiative.

Du côté des acteurs non-gouvernementaux, la Côte d'Ivoire possède également tous les atouts nécessaires pour tirer profit de l'ouverture des données. Le secteur des TIC est développé et forme de nombreux étudiants à des niveaux élevés, la communauté des développeurs est très active avec l'organisation d'un nombre important d'événements comme des hackathons sur des sujets et des secteurs très variés, et de nombreux centres d'innovation (espace de coworking, incubateurs) existent à Abidjan. Le gouvernement met en

place des conditions favorables pour les startups au travers d'un ensemble de lois et d'incitations à l'innovation.

Enfin, plusieurs sources de financement du futur plan d'action sont clairement identifiées. Un ensemble de projets financés par différents bailleurs, tous très sensibilisés à l'Open Data et ayant exprimé leur intérêt au développement de l'initiative ivoirienne, pourrait intégrer certaines des actions recommandées dans cette étude.

L'ensemble de ces éléments fournit donc des fondations solides pour le développement de l'initiative d'ouverture des données gouvernementales à court terme.

Toutefois, un certain nombre de défis devront être résolus. Quatre principaux ressortent de l'étude :

- I. **La sensibilisation et le renforcement des capacités au sein des agences ministérielles** : il est clair que le concept d'Open Data n'est pas maîtrisé dans la plupart des ministères et des structures rencontrés. Il n'y a pas de compréhension claire de la différence entre information et données, entre publication sur un site Web et publication sur un portail de données. De plus, les données publiées ne répondent pas en général aux critères de l'Open Data. Une partie importante des acteurs rencontrés ne sont également pas sensibilisés aux opportunités qu'offre l'Open Data, en termes de développement économique et social du pays mais également en tant qu'outil de travail interne. Ils ont également une perception erronée des risques potentiels, ainsi que de la charge de travail afférente à la publication. Il sera indispensable de mener des actions de sensibilisation à plusieurs niveaux depuis le Ministre jusqu'aux chargés d'accès à l'information et aux équipes techniques en passant par l'administration intermédiaire (Directeurs Généraux, Directeurs et sous-directeurs).
- II. **Le leadership** : Les rencontres durant la mission font clairement ressortir que le manque d'appui et d'engagement à ce jour des autorités politiques les plus hautes (Président de la République, Vice-Président, Premier Ministre) sur le sujet impacte la priorisation et l'intérêt des ministères sur le sujet. De plus, le fait que l'initiative actuelle soit portée par le CICG qui n'a pas de mission et de fonction interne au gouvernement impacte fortement sa visibilité et sa portée.
- III. **Le cadre réglementaire et législatif** : Si le cadre législatif est approprié pour l'Open Data, il manque un certain nombre d'éléments qui devront faire l'objet d'un texte réglementaire spécifique. En effet il faut noter que la loi relative à l'accès à l'information d'intérêt public crée un vide juridique concernant les droits de réutilisation des informations obtenues ou publiées proactivement dans le cadre de cette loi. Cet élément est particulièrement essentiel pour l'Open Data. Ensuite,

comme dans beaucoup de pays, cette loi ne couvre que très partiellement la publication proactive de données, limitée à quelques éléments spécifiques, et ne mentionne d'aucune manière la publication sous format ouvert selon les critères de l'Open Data. L'absence de ces éléments a un impact direct sur les processus d'autorisations de publications de données en place dans les différents ministères.

- IV. **La coordination avec les acteurs non-étatiques (société civile, média, secteur privé des TIC, développeurs informatiques, chercheurs, etc.)** : Une des raisons majeures du manque d'impact de l'ouverture des données qui est déjà en place est liée au manque de coordination et de communication entre les acteurs gouvernementaux et les acteurs non-gouvernementaux. La quasi-totalité des activités des acteurs non-gouvernementaux n'intègre pas l'utilisation de données publiques. Si quelques initiatives notables au sein du gouvernement ont expérimenté l'utilisation de l'innovation citoyenne pour résoudre des problèmes de l'administration, ces initiatives ne s'appuient pas sur les données ouvertes.

Outre ces quatre points majeurs, l'initiative d'ouverture des données gouvernementales bénéficierait également de la mise en place d'un inventaire de données ainsi que d'un référentiel de données pour faciliter à la fois la publication des données, et leurs réutilisations.

Pour résoudre les défis identifiés tout en s'appuyant sur les forces et les éléments déjà en place, un plan d'actions est proposé dans la section suivante selon chacun des 8 thèmes de la méthodologie ODRA.

PLAN D' ACTIONS

Cette section présente le plan d'action en détail activité par activité selon les 8 dimensions de l'ODRA. Ces actions sont ordonnées dans le temps en trois catégories : les actions à court terme pouvant être implémentées immédiatement ou dans les 12 premiers mois du lancement du plan ; les actions à moyen terme qui ont généralement des prérequis (exécution de certaines tâches du court-terme) et sont réalisables dans les 24 à 36 premiers mois du lancement du plan ; les actions à long-terme qui visent la pérennisation de l'initiative et les éléments à mettre en place pour qu'elle atteigne son régime de croisière.

A noter que, pour une partie des activités, les coûts sont évalués. Ces coûts sont uniquement liés à l'utilisation de ressources extérieures comme des consultants nationaux ou internationaux, ou des coûts de logistique pour l'organisation de réunions, formations ou ateliers. Ils ne prennent pas en compte les coûts des agents gouvernementaux, les coûts annexes liés au personnel (transport, per-diem, assurance) et le coût des ressources informatiques générales (serveur, ordinateurs des personnels, etc.) non directement liés à l'Open Data. Une des actions du CoPil sera de construire un budget détaillé en prenant en compte tous les coûts de l'initiative, en s'inspirant notamment de l'outil d'évaluation des coûts récemment proposé par une étude financée par l'équipe Open Data de la Banque Mondiale²¹².

Description

ACTIONS A COURT TERME

Cette section énumère les actions qui pourraient être lancées dans les 6 à 12 premiers mois de l'initiative, sans condition préalable.

LEADERSHIP

- **Déclaration publique du Président de la République, du Vice-Président et/ou du Premier Ministre lançant l'initiative.** Deux opportunités spécifiques se présentent sur l'agenda 2019 : l'événement public de restitution de l'ODRA, et l'ouverture de la seconde CAFDO à Abidjan, si la Côte d'Ivoire est retenue pour son organisation.
 - Responsabilité : La Présidence de la République/Primature
 - Temps requis : 1-2 mois
 - Coût : NA

²¹² http://www.r4d.org/wp-content/uploads/R4D_OpenGov_Priceless_web.pdf (anglais)

- Références
 - Description du contenu des déclarations sur l'Open data ²¹³
 - Déclarations similaires²¹⁴
- **Mise en place d'un comité de pilotage interministériel pour le développement de l'initiative Open Data (CoPil)** sous l'égide et la direction du Premier Ministre, le CoPil sera composé du MPD, du MENP et inclura des représentants du CICG, de la CAIDP, et des ministères ayant des gros réservoirs de données (par exemple le Ministère de l'Economie et des Finances, le Secrétariat auprès du Premier Ministre Chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, ou le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique) et les ministères ayant un intérêt particulier pour l'Open Data ou des activités connexes (Ministère du Commerce et de l'industrie en charge du PGO, ou le Ministère des Mines et de la Géologie en charge de l'initiative ITIE). L'objectif de ce comité est de coordonner l'ensemble des actions gouvernementales liées à l'Open Data). Les domaines d'action de ce comité incluent :
 - La définition du plan d'action détaillé et de la priorisation des activités
 - La construction d'un budget détaillé en prenant en compte tous les coûts de l'initiative
 - L'inventaire de données
 - Le référentiel
 - La définition et la mise en place des programmes de formations des agents publiques
 - La préparation du décret Open Data
 - La mise en place d'un programme de support technique aux structures publiques
 - Le choix des standards de métadonnées et de la plateforme technique
 - La mise en place et le suivi du plan de suivi et évaluation de l'initiative dans son ensemble et de chaque agence individuellement

Le CoPil sera assisté d'un secrétariat pour l'implémentation technique qui inclura des spécialistes de plusieurs organismes qui travailleront sur les choix techniques. Ce secrétariat inclura notamment le CICG pour organiser les liens avec le comité nationale OGP, les acteurs non-gouvernementaux, et la communauté régionale et internationale ; l'INS pour ses compétences en anonymisation de données et en référentiel de données ; l'ARTCI pour ses compétences relatives à la protection des données à caractère personnel ; l'ANSUT pour la gestion du portail de données et son

²¹³ <http://opendatatoolkit.worldbank.org/docs/briefing-on-open-data-declarations-generic.doc>

²¹⁴ https://drive.google.com/open?id=14k_Gqpc5DdMmnWhLJeMOKQra6uVyaHXz

appui technique ; la CAIDP pour diriger les travaux sur la législation Open Data. Le secrétariat aura la charge de coordonner des groupes de travail thématiques :

- Un groupe dédié à la mise en place des éléments relatifs au cadre législatif
 - Un groupe dédié à la publication des données par les agences et ministères. Ce groupe accueillerait de nouveaux participants au fur et à mesure de l'évolution de l'initiative et de l'intégration de nouvelles agences et ministères. L'objectif de ce groupe sera le partage d'expérience, la résolution de problèmes et le suivi du plan d'évaluation.
 - Un groupe technique dédié au choix et à la mise en œuvre de la plateforme de portail de données pour le portail national ainsi que pour toutes les structures souhaitant mettre en place leur propre portail. Ce groupe serait également en charge du choix des standards techniques.
 - Un groupe en charge de la définition et de la description (vocabulaires et ontologies) des métadonnées obligatoires pour les jeux de données.
 - Un groupe en charge de définition des plans de communications et de sensibilisation ainsi que des plans de formation.
- **Responsabilité** : MPD
 - **Temps requis** : 1-3 mois
 - **Coût** : Ressources humaines affectées au CoPil et au secrétariat de l'ordre de 20% pour chaque membre plus un coordinateur du secrétariat à plein temps.
-
- **Définition des critères d'évaluation et suivi & évaluation des performances de l'initiative Open Data globalement et des agences individuellement.** Cette mission devrait être confiée au CoPil. Le plan implémenterait notamment les indicateurs des index internationaux de l'Open Data (Open Data Barometer²¹⁵, Open Data Index²¹⁶).
 - **Prérequis** : Le CoPil est en place
 - **Responsabilité** : CoPil
 - **Temps Requis** : 3-6 mois
 - **Coût** : environ 20-30k pour le support d'experts internationaux sur le sujet

CADRE REGLEMENTAIRE ET JURIDIQUE

²¹⁵ <http://opendatabarometer.org/>

²¹⁶ <http://index.okfn.org/>

- **Développement et adoption d'un décret sur l'ouverture des données gouvernementales** : Ce décret sera le premier élément réglementaire pour l'initiative Open Data. Il devra au moins couvrir les éléments suivants :
 - La mise en place de l'initiative et de ses différents comités
 - Les agences et sociétés publiques ou parapubliques concernées par l'ouverture des données
 - Le cadre des données concernées avec de préférence l'ouverture par défaut (« Open by default »)
 - Le niveau de désagrégation requis et le niveau de maturité minimum selon la classification de Sir Tim Berners-Lee²¹⁷
 - Les licences attachées aux données
 - Les processus obligatoires de publication
 - Les modalités de demande d'ouverture de données par les acteurs non-étatiques et les procédures de réponse
 - Les obligations de publication et les contraintes (protection des données personnelles, informations classifiées)
 - L'obligation de mettre en place et de maintenir un inventaire des données
 - La gratuité de l'accès aux données
 - Le plan de suivi et d'évaluation et la définition des indicateurs clé
 - La mise en place du réseau des chargés d'Open Data au sein des organismes. Les fonctions principales de ces chargés d'Open Data sont de :
 - Développer et gérer l'inventaire,
 - Promouvoir au sein de l'organisme la publication de données mais également leur réutilisation, ainsi que l'exploitation des données des autres organismes
 - Coordonner la mise en œuvre du plan de formation
 - Être le point de contact du CoPil pour à la fois remonter les problèmes rencontrés par l'organisme et également pour implémenter les résolutions du CoPil
 - Mettre en place et suivre le plan de suivi et évaluation

A terme, l'objectif sera de transformer ce poste en Administrateur Général des données comme présenté dans les actions à long terme.

- **Responsabilité** : CoPil - CAIDP

²¹⁷ <http://5stardata.info/fr/>

- **Temps requis** : 6-12 mois
- **Coût** : Les coûts incluent
 - Le développement du contenu du décret qui demande l'intervention d'experts internationaux sur le sujet. Une estimation approximative du coût d'un expert international sur le sujet incluant la définition des licences et le plan de suivi et évaluation est de l'ordre de 50k à 75k USD
 - Les ressources humaines pour gérer le processus de développement du décret et son adoption.
 - Les ressources humaines pour sensibiliser l'ensemble des agences et des gestionnaires de données sur le contenu du décret et les obligations pour les agences. Cette sensibilisation devra viser les responsables de données au niveau administratif (directeurs généraux, responsables d'agences, etc.), les chargés d'accès à l'information et les chargés d'Open Data. Des sessions de sensibilisation sur les intérêts de l'open data et sur son importance politique seront organisées afin de promouvoir les impacts possibles sur la transparence, l'efficacité du gouvernement, l'amélioration des services publics et notamment le développement de services en ligne, le développement de l'innovation etc.
- **Références** :
 - Les licences développées et adoptées par le Gouvernement du Royaume-Uni²¹⁸ (anglais)
 - Les licences pour l'Open Data : Guide Pratique²¹⁹ (anglais)
 - La « Licence Ouverte » adoptée par le Gouvernement français²²⁰
 - Le décret Open Data du Gouvernement du Mexique (espagnol)²²¹
 - L'analyse de l'Open Data Institute²²²
 - Décret Open Data de la France²²³

STRUCTURES INSTITUTIONNELLES, RESPONSABILITES ET COMPETENCES AU SEIN DU GOUVERNEMENT

- **Sensibilisation et renforcement des capacités sur l'Open Data et la publication sur un portail de données ouvertes au sein des agences et ministères.** Le rôle du CoPil, du secrétariat et des groupes de travail en charge de la publication des données sera

²¹⁸ <http://www.nationalarchives.gov.uk/information-management/uk-gov-licensing-framework.htm>

²¹⁹ http://discovery.ac.uk/files/pdf/Licensing_Open_Data_A_Practical_Guide.pdf

²²⁰ <https://www.etalab.gouv.fr/en/licence-ouverte-open-licence>

²²¹ http://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5382838&fecha=20/02/2015

²²² <http://oldsite.theodi.org/open-data-enshrined-mexico-constitution>

²²³ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034194946&categorieLien=id>

d'impliquer les agences et de gérer la sensibilisation et le renforcement des capacités des différents acteurs impliqués dans la publication des données à tous les niveaux de l'administration.

Un exemple d'une approche similaire a été implémenté en Tanzanie sous la forme d'investigations poussées dans des secteurs spécifiques (« Open data Dives »²²⁴). Ces actions devront viser à la fois l'administration intermédiaire (Directeurs Généraux, Directeurs, sous-directeurs), les chargés d'accès à l'information et les chargés d'Open Data, et les équipes techniques, avec pour chacun des contenus adaptés. De la même manière, ces actions devront également viser les collectivités locales afin de promouvoir l'adoption d'une démarche Open Data au niveau local. Il serait intéressant dès le départ de mettre en place un programme de formation de formateurs qui permettrait de développer au sein de l'administration des compétences pour reproduire ces formations sans faire appel à des experts internationaux.

- **Responsabilité** : Secrétariat + groupe de travail
- **Temps requis** : 12-24 mois pour toutes les agences
- **Coût** : environ 400-500K USD pour l'organisation d'une série de campagnes de formations (sur la base d'environ 15 à 20k par session à raison d'une vingtaine de sessions)
- **Références** :
 - Tutoriel sur l'exploitation informatique des documents et données en ligne²²⁵ (anglais)
 - Anonymisation des Données²²⁶ (anglais)
 - Outils Utiles pour évaluer, raffiner, nettoyer, analyser, visualiser et publier des données²²⁷ (anglais)
 - Open data Dives en Tanzanie²²⁸ (anglais)
- **Développement d'un ensemble de manuels de procédures** : afin de faciliter l'application de la future législation ainsi que le travail des différents intervenants, une série de manuels de procédures devront être développés, visant différentes cibles notamment les points focaux Open Data, les responsables de l'information, les équipes techniques et les collectivités locales
 - **Responsabilité** : Secrétariat + Groupe de travail

²²⁴ <https://www.youtube.com/watch?v=7BXHv-JGPXQ>

²²⁵ <http://www.data.gov/developers/blog/primer-machine-readability-online-documents-and-data>

²²⁶ http://ico.org.uk/for_organisations/data_protection/topic_guides/anonymisation

²²⁷ <http://www.healthdatainnovation.com/content/useful-tools-review-refine-clean-analyze-visualize-and-publish-data>

²²⁸ <http://blog.opendata.ac.tz/>

- **Prérequis** : Décret Open Data
- **Temps requis** : 6-12 mois
- **Coût** : entre 15 et 30K USD en fonction du nombre de manuels, si la rédaction est réalisée par des consultants externes
- **Références** :
 - Le guide pratique pour les gestionnaires de données publié par la Commission Européenne²²⁹
 - Le kit collectivités locales de l'open data lab²³⁰
 - Guide pratique de l'ouverture des données publiques territoriales édité par la Fondation Internet Nouvelle Génération (FING)²³¹
- **Mise en place d'un appui technique au structures publiques.** L'adhésion des différentes agences et ministères au processus d'ouverture des données publiques, en plus de la sensibilisation, requiert un support technique que ce soit sur la mise en place d'un portail spécifique si le choix d'avoir un portail spécifique est fait, ou sur la publication de jeux de données et l'automatisation de cette tâche. Plusieurs modèles ont été implémentés par différents gouvernements. On peut citer notamment la mise en place d'une équipe spécialisée qui passe d'une agence à l'autre pour mettre en place dans chaque agence les processus et la publication des données. C'est l'approche choisie par le Gouvernement du Mexique²³². Un autre exemple est la mise en place d'un programme de « fellows » par le Gouvernement Américain. Les fellows sont des experts issus du secteur privé sélectionnés, financés et placés pendant un an au sein des agences pour les aider dans la mise en place des processus de publication de données, et qui participent au développement de capacités internes. Etant donnée l'opportunité offerte par le programme de fellows du projet DCDJ, la deuxième option semble la plus appropriée au contexte Ivoirien.
 - **Prérequis** :
 - Le groupe de travail sur la plateforme recommandée et les standards techniques a finalisé les choix techniques
 - Le groupe de travail sur les métadonnées a finalisé son travail
 - **Responsabilité** : CoPil + Secrétariat
 - **Temps requis** : 12-24 mois pour toutes les agences
 - **Coût** : Il faut compter à la fois le coût de chaque fellow pendant leur placement et le coût de la formation de ces personnes dans les domaines spécifiques.

²²⁹ <https://www.europeandataportal.eu/fr/providing-data/goldbook>

²³⁰ <http://www.opendatalab.fr/laboratoire/le-kit-collectivites>

²³¹ <http://doc.openfing.org/RDPU/GuidePratiqueDonneesPubliquesv1beta.pdf>

²³² <https://oldsite.theodi.org/case-studies/mexico-case-study-using-data-squads-to-jump-start-government-open-data-publishing>

- **Références :**
 - Mexico Open Data Squad²³³
 - US Government Presidential Innovation Fellows²³⁴

DONNEES AU SEIN DU GOUVERNEMENT, REGLEMENTATIONS ET PROCEDURES DE LA GESTION DES DONNEES GOUVERNEMENTALES

- **Mise en place d'un inventaire de données.** Il s'agit de faire un recensement complet des sources de données, d'établir les agences responsables, la périodicité et les modalités de collecte et de mise à jour pour chaque jeu de données. Une première version pourrait être établie rapidement à partir des jeux de données déjà publiés. Puis cette version s'enrichirait au fur et à mesure que les agences et ministères rejoignent l'initiative. La méthodologie et les outils utilisés seront documentés pour être réutilisables par les administrations locales.
 - **Responsabilité :** CoPil + Secrétariat
 - **Temps requis :** 3 mois pour la première version
 - **Coût :** 25-35k pour l'utilisation de consultants pour la définition de l'architecture, d'une méthodologie et du développement de la première version de l'inventaire avec des Ministères Pilotes. A noter que l'inventaire est généralement hébergé sur le portail national de données ouvertes sous la forme de métadonnées. Il ne nécessite donc pas d'outils spécifiques pour l'hébergement.
 - **Références :**
 - Guide d'implémentation de l'inventaire de données du Gouvernement Américain (anglais)²³⁵
 - Guide pour la réalisation d'un inventaire de données du Centre pour l'excellence dans la gouvernance (GovEx lab) de l'université Johns Hopkins (anglaise)²³⁶
 - Guide pour la réalisation d'un inventaire de données – Initiative Open Data de la ville de San Francisco (anglais)²³⁷

- **Mise en place d'un référentiel de données commun au sein du gouvernement.** Il s'agit de définir des identifiants uniques pour les éléments partagés entre agences

²³³ <https://oldsite.theodi.org/case-studies/mexico-case-study-using-data-squads-to-jump-start-government-open-data-publishing>

²³⁴ <https://presidentialinnovationfellows.gov/>

²³⁵ <https://project-open-data.cio.gov/implementation-guide/>

²³⁶ <http://labs.centerforgov.org/data-governance/data-inventory/>

²³⁷ <https://datasf.org/resources/data-inventory-guidance/>

(identifiants pour les bâtiments publics comme les écoles, les centres de santé etc., identifiants uniques pour les lieux géographiques, etc.).

- **Responsabilité** : CoPil + groupe de travail dirigé par l'INS
- **Temps Requis** : 6-12 mois
- **Coût** : Les coûts de mises en œuvre sont faibles mais nécessitent une importante coopération au sein de toutes les agences. Il conviendra cependant que les chargés d'Open Data soient formés à ce sujet et soient en charge de contribuer à ce référentiel et de son évolution dans le temps.
- **Développement de cas d'usages internes.** L'objectif serait de développer un ensemble de cas d'usages et d'exemples qui montreraient le potentiel et la valeur de l'exploitation des données publiées. Parmi ces cas d'usage, des exemples d'initiatives portées par des collectivités locales seront intégrés pour promouvoir l'Open Data au niveau local.
 - **Responsabilité** : CoPil + fellows
 - **Temps requis** : 2 mois/cas
 - **Coût** : Appui d'un consultant pour la construction des cas d'usage : environ 10-20k/cas

DEMANDE CONCERNANT L'OUVERTURE DES DONNEES PUBLIQUES & ENGAGEMENT CITOYEN ET CAPACITES CONCERNANT LES DONNEES PUBLIQUES

- **Création d'un comité rassemblant des représentants du CoPil et les acteurs non-gouvernementaux.** Le rôle de ce comité sera de coordonner les activités visant les acteurs non-gouvernementaux et faire remonter les défis et des recommandations au CoPil. Cela inclut notamment :
 - La définition d'un plan d'action détaillé des activités
 - La définition et l'exécution du plan de communication auprès des acteurs non-gouvernementaux
 - La revue et le suivi formel des requêtes de données et leur priorisation
 - De façon plus générale, la coordination des demandes au sens large des acteurs non-gouvernementaux
 - L'organisation des événements type hackathon et le développement des cas d'usage

Les acteurs non-gouvernementaux devront représenter différents groupes, notamment :

- La société civile
- Les médias
- Les chercheurs
- Les acteurs de l'innovation

- Le secteur privé

A noter que ce comité pourrait être intégré au comité national du PGO au vu des missions assez proches des deux instances et de l'importance des engagements impliquant la publication de données. Du fait de son mandat et de son expérience, ce comité pourrait être dirigé, côté gouvernemental, par le CIGC.

Les modalités exactes de la mise en place et du fonctionnement de ce comité seront détaillées dans le décret Open Data.

- **Responsabilité** : CoPil
- **Temps requis** : 1-3 mois
- **Coût** : les coûts engendrés sont uniquement pour la logistique, les membres du groupe de travail ne sont généralement pas rémunérés
- **Référence** :
 - Comité en charge de la transparence du secteur public (Royaume-Uni)²³⁸
- **Organisation d'événements type « hackathons »²³⁹ réunissant à la fois des producteurs de données, et différents groupes d'acteurs non-gouvernementaux pour générer un ensemble de cas d'usage qui serviront de modèles et généreront de la motivation à la fois pour les agences publiant les données et pour les acteurs non-gouvernementaux.** L'objectif de ce type d'événements est à la fois de stimuler l'innovation sur ces jeux de données, de développer des services pour les citoyens, de montrer l'impact de la publication aux producteurs de données et de créer une dynamique afin d'impliquer d'autres agences n'ayant pas encore rejoint le mouvement. Ces hackathons intégreront des formations techniques en fonction des besoins qui seront exprimés durant les phases préparatoires. Si durant ces événements, des besoins de formation émergent clairement, des cycles dédiés sur le modèle de ce qui est proposé pour l'administration pourront être organisés.
 - **Responsabilité** : CoPil + Comité des acteurs non-gouvernementaux + Ministères concernés
 - **Prérequis** : Des jeux de données sont disponibles sur le portail national
 - **Temps requis** : 2-3 mois par événement – un événement par secteur au moins pour motiver les structures correspondantes
 - **Coût** : 20 à 30k/événement

²³⁸ <https://www.gov.uk/government/groups/public-sector-transparency-board>

²³⁹ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Hackathon>

- **Mise en place d'un mécanisme de requête de jeux de données en ligne et de réponse.**
Il est essentiel d'offrir aux acteurs non-étatiques un moyen d'exprimer leurs besoins et de définir un processus formel au sein du gouvernement pour y répondre afin de s'assurer que les réponses sont à la fois conformes au décret et à la loi d'accès à l'information et homogènes entre les agences. Ce même mécanisme devrait aussi être en mesure de gérer le retour des utilisateurs sur la qualité des jeux de données publiés ou les demandes spécifiques.
L'implémentation de ce service pourrait se faire à travers un formulaire en ligne intégré au portail de données. Les utilisateurs pourraient soumettre leurs requêtes et débattre au travers de forums avec le reste de la communauté à la fois sur les jeux de données et sur leur qualité. Un tel service, pour être efficace, devra être structuré comme tout service de support avec numéro de ticket et suivi pour s'assurer qu'une réponse adéquate est fournie dans un délai raisonnable.
 - **Responsabilité** : Secrétariat + Comité des acteurs non-gouvernementaux
 - **Prérequis** : Choix de la Plateforme de portail de données finalisée
 - **Temps requis** : 2-4 mois
 - **Coût** : ressources humaines pour la gestion des requêtes et la liaison avec les agences appropriées.

FINANCEMENT D'UN PROGRAMME D'OUVERTURE DES DONNEES PUBLIQUES

- **Développement d'un budget détaillé pour l'initiative et l'identification de ressources humaines et financières disponibles et sélection des premières agences pour l'organisation des activités de sensibilisation, installation, formation et renforcement de capacités, nettoyage et publication des données, etc.**
 - **Responsabilité** : CoPil
 - **Temps requis** : 2-3 mois
 - **Coût** : NA
 - **Références** : Il sera intéressant de s'inspirer de la méthodologie publiée dans une étude financée par l'équipe Open Data de la Banque Mondiale²⁴⁰ sur l'évaluation des couts d'une initiative Open Data
- **Coordination des partenaires techniques et financiers ou des projets en cours ou à venir pouvant financer certaines actions du plan d'action.** Cette approche devrait inclure les approches de financement extérieures et devrait considérer les

²⁴⁰ Priceless? A new framework for estimating the cost of open government reforms <http://www.r4d.org/resources/priceless-new-framework-estimating-cost-open-government-reforms/>

financements spécifiques pour l'Open Data ou les actions du plan PGO, mais également les projets sectoriels.

- **Responsabilité** : CoPil + MEF
- **Temps requis** : 4-6 mois
- **Coût** : NA

INFRASTRUCTURES NATIONALES TECHNOLOGIQUES ET COMPETENCES INFORMATIQUES

- **Mise en place d'un standard d'interopérabilité des données au travers de la définition d'un standard de métadonnées pour tous les jeux de données** : Il conviendra d'adopter un standard commun pour la description des jeux de données afin de faciliter l'indexation et l'exploitation des jeux de données.
 - **Responsabilité** : CoPil + groupe de travail
 - **Temps requis** : 2-4 mois
 - **Coût** : 20K USD si utilisation d'experts nationaux ou internationaux
 - **Références**
 - Vocabulaire DCAT pour les catalogues de données sur le Web²⁴¹
- **Adoption d'une plateforme de portail ouvert pour le portail national et pour toutes les agences qui désireraient mettre en œuvre leur propre portail (ainsi que pour toute organisation non-gouvernementale)**. Le cahier des charges de cette plateforme se fera au travers d'un groupe de travail ad-hoc qui rassemblera les représentants de toutes les équipes techniques ayant déjà acquis une expertise sur le sujet et qui pourraient recevoir le support d'experts internationaux. A noter que le CICG a fait le choix de développer sa propre plateforme logicielle de portail de données ouvertes. Il n'a pas été mené d'audit exhaustif de cette plateforme durant l'ODRA pour évaluer les fonctionnalités existantes et les éléments essentiels qui pourraient manquer. Il conviendrait donc de mener cet audit, et au regard des résultats, le CoPil devra se prononcer sur la pérennisation de cette plateforme ou l'adoption d'une des plateformes open source utilisées par la grande majorité des gouvernements dans le monde. Il est important de noter qu'à ce jour, deux grandes plateformes Open Sources sont utilisées, CKAN, basée sur la technologie Python, et DKAN, basée sur la technologie PHP et sur le logiciel Drupal. Ces plateformes gratuites, bénéficiant toutes les deux d'une forte communauté de contributeurs et d'utilisateurs, sont le fruit de nombreuses années de développement, et sont continuellement mises à jour avec de nouvelles fonctionnalités. A ce jour, la plupart des gouvernements ayant investi dans

²⁴¹ <https://www.w3.org/TR/vocab-dcat/>

un premier temps, sur leur propre plateforme ont dans un deuxième temps migré vers une de ces deux options. Ceci concerne notamment des pays comme l'Inde, et la plateforme OGPL originalement développé avec le gouvernement américain, et qui a ensuite été abandonnée par ces deux gouvernements.

- **Responsabilité** : CoPil + groupe de travail portail de données
- **Temps requis** : 3-6 mois
- **Coût** :
 - Environ 5k pour l'audit de la plateforme actuelle du portail national
 - 10/15k si le recours à un expert international est acté.
- **Références**
 - La boîte à outils Open Data de la Banque Mondiale – Options technologiques²⁴² (anglais)
 - Comparaison de 9 plateformes d'open data²⁴³ (anglais)
 - Comparaison de 6 plateformes d'open data²⁴⁴
 - Configuration rapide d'un portail de données²⁴⁵ (anglais)

ACTIONS A MOYEN TERME

Cette section énumère les actions qui peuvent démarrer dans les 12 à 24 mois après le lancement de l'initiative mais requièrent l'implémentation des points précédents. Cette section contient aussi des initiatives qui sont utiles à l'ouverture des données gouvernementales ou à la réalisation des impacts et des bénéfices attendus mais qui demandent un effort plus conséquent que les actions incluses dans la section précédente.

STRUCTURES INSTITUTIONNELLES, RESPONSABILITES ET COMPETENCES AU SEIN DU GOUVERNEMENT

- **Expansion de l'initiative à toutes les agences et ministères incluant des actions de sensibilisation et le renforcement des capacités**
 - **Prérequis** : Appui technique en place, premier cas d'utilisation et d'impact dans les agences précurseurs établies
 - **Responsabilité** : CoPil
 - **Temps Requis** : 6-9 mois

²⁴² <http://opendatatoolkit.worldbank.org/fr/technology.html>

²⁴³ <http://www.safe.com/webinar/open-data-portals-9-solutions-and-how-they-compare/>

²⁴⁴ <http://knowhow.opendatamonitor.eu/odresearch/open-data-software-and-apis/>

²⁴⁵ <http://data.gov.uk/category/tags/open-data-portal>

- **Coût** : Les coûts sont similaires à ceux décrits pour les sessions de sensibilisation à savoir environ 400-500K USD pour l'organisation d'une série de campagnes de formations (sur la base d'environ 15 à 20k par session à raison d'une vingtaine de sessions)
- **Création d'un poste d'Administrateur Général des Données (AGD) au niveau national** qui aurait une vue globale des systèmes d'informations et qui serait en charge de la gestion et de la maintenance de l'inventaire de données au sein du Gouvernement
 - **Responsabilité** : MENP
 - **Temps Requis** : 12-18mois
 - **Coût** : cout du poste et d'un secrétariat associé
 - **Référence** : Définition du poste d'Administrateur Général des Données au sein du Gouvernement français²⁴⁶

DONNEES AU SEIN DU GOUVERNEMENT, REGLEMENTATIONS ET PROCEDURES DE LA GESTION DES DONNEES GOUVERNEMENTALES

- **Mise en place de processus automatisés de publication des jeux de données au sein des agences.** Cet élément requiert à la fois la mise en place d'API sur les portails et l'implémentation de passerelles entre les systèmes d'informations des ministères et les portails
 - **Responsabilité** : CoPil + fellows
 - **Temps Requis** : 5-10 mois
 - **Coût** : Les coûts proviennent principalement du développement des passerelles et dépendent largement des capacités des systèmes d'information en place.

ACTIONS A LONG TERME

Cette section énumère les actions qui impactent une initiative d'ouverture des données mais qui peuvent être mises en place dans une seconde phase, qui requièrent des investissements plus conséquents, ou qui nécessitent un temps important de mise en œuvre.

LEADERSHIP

- **Transformation du CoPil en une structure pérenne de type conseil national** en charge de toutes les questions liées à l'Open Data. A noter que cette action est mise

²⁴⁶ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029463482&categorieLien=id>

dans la section des actions à long terme parce que la constitution d'une nouvelle entité et d'un personnel dédié est une action longue, mais les démarches de création devront débiter à court terme. Dans un premier temps, le CoPil et le secrétariat seront des entités fonctionnelles qui seront ensuite intégrées à la nouvelle structure formalisée.

- **Responsabilité** : CoPil
- **Temps Requis** : 12-18 mois
- **Coût** : Coût similaire aux autres conseils nationaux existants.
- **Référence** : Etalab²⁴⁷.

STRUCTURES INSTITUTIONNELLES, RESPONSABILITES ET COMPETENCES AU SEIN DU GOUVERNEMENT

- **Création d'un poste d'Administrateur Général des Données au niveau de chaque organisme**, coordonné par le Directeur National qui aurait une vue globale des systèmes d'informations et qui serait en charge de la gestion et de la maintenance de l'inventaire de données au sein du Gouvernement
 - **Responsabilité** : MENP
 - **Temps Requis** : 12-18 mois
 - **Coût** : coût du poste et d'un secrétariat associé par organisme

INFRASTRUCTURES NATIONALES TECHNOLOGIQUES ET COMPETENCES INFORMATIQUES

- **Mise en place de cursus universitaires sur la gestion de données et l'Open Data**. Il conviendrait d'intégrer des cursus sur l'Open Data dans les établissements techniques comme l'ENSEA, l'Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB) ou l'ESATIC pour former des étudiants sachant publier des données en respectant les contraintes de l'Open Data (anonymisation, format, métadonnées, standard, licence, etc.) exploiter les données publiées et sachant également mettre en place et gérer des portails. Il conviendrait également d'intégrer des modules Open Data dans les établissements comme l'ENA qui forment les cadres de la fonction publique afin de les sensibiliser à l'ouverture des données et aux bénéfices de l'Open Data.
 - **Responsabilité** : CoPil + groupe de travail dédié
 - **Temps Requis** : 9-12 mois

²⁴⁷ <https://www.etalab.gouv.fr>

- **Coût** : Difficilement évaluable en fonction des capacités des enseignants-chercheurs en place, un renforcement de capacités pourrait être requis

DEMANDE CONCERNANT L'OUVERTURE DES DONNEES PUBLIQUES & ENGAGEMENT CITOYEN ET CAPACITES CONCERNANT LES DONNEES PUBLIQUES

- **Renforcement des capacités internes des médias et des organisations de la société civile** grâce à la mise en place d'initiatives comme code4kenya ou code4ghana qui ont pour but d'intégrer des ressources humaines ayant des capacités open data et TIC au sein des organisations pour un période de 4 à 6 mois.
 - **Prérequis** : Sensibilisation des acteurs non-étatiques engagée, renforcement des capacités de la communauté des développeurs effectué
 - **Responsabilité** : CoPil + groupe de travail
 - **Temps Requis** : 12 à 15 mois pour le premier cycle, ensuite des cycles de 9 à 12 mois
 - **Coût** : 130-180k par cycle (2 à 4 cycles généralement nécessaires)
 - **Référence** :
 - Livre de référence du Journalisme de données²⁴⁸ (anglais)
 - Code4Africa²⁴⁹
 - Code4Kenya²⁵⁰
- **Mise en place d'une structure pérenne de renforcement des capacités des acteurs non-étatiques et de coordination de ces mêmes acteurs.** L'objectif est de compléter la structure étatique proposée, par une entité ayant un positionnement neutre et en charge de structurer et développer les acteurs non-gouvernementaux. Cette structure devrait remplacer à terme le Comité des acteurs non-gouvernementaux après la phase de démarrage (24-36 mois) et travaillera en étroite collaboration avec la structure gouvernementale proposée ci-dessus.
 - **Prérequis** : Les premières phases de sensibilisation et de renforcement de capacités ont été complétées. L'initiative open data reçoit l'adhésion d'une majorité d'agences et de ministères. Les acteurs non-gouvernementaux sont mobilisés sur le sujet.
 - **Responsabilité** : CoPil
 - **Temps Requis** : 36-48 mois (temps requis pour qu'une telle structure devienne pérenne avec un modèle économique viable)

²⁴⁸ <http://www.datajournalismhandbook.org/>

²⁴⁹ <http://www.codeforafrica.org/>

²⁵⁰ <http://www.code4kenya.org/>

- **Coût** : 400-500kUSD /an sur 3 à 4 ans pour la mise en place de la structure, de l'équipe, et le développement du modèle économique. Ces coûts sont basés sur les investissements réalisés pour Mobile Web Ghana (cf. ci-dessous), dLab ou Jakarta Open Data Lab.
- **Références** :
 - Mobile Web Ghana²⁵¹
 - Jakarta Open data Lab ²⁵²
 - dLab Tanzania²⁵³

²⁵¹ <http://www.mobilewebghana.org/>

²⁵² <http://labs.webfoundation.org/>

²⁵³ <http://www.dlab.or.tz/>

Vue Tabulaire

Cette vue n'intègre que les actions à court et moyen terme

| Initiative Open Data en Côte d'Ivoire | | | 2019 | | | | | | | | | | | | 2020 | | | | | | | | | | | |
|--|--|------|------|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|
| Activité | Resp. | Coût | Jan | Fév. | Mar | Avr | Mai | Jui | Jul | Aou | Sep | Oct | Nov | Dec | Jan | Fev | Mar | Avr | Mai | Jui | Jul | Aou | Sept | Oct | Nov | Dec |
| LEADERSHIP | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| ACTIONS A COURT TERME | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Lancement de l'initiative par le Président de la République, Vice-Président ou le Premier Ministre | La Présidence de la République / Primature | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Mise en place du CoPil et du secrétariat | MPD | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Plan de suivi & d'évaluation | CoPil | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Cadre réglementaire et juridique | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| Initiative Open Data en Côte d'Ivoire | | | 2019 | | | | | | | | | | | | 2020 | | | | | | | | | | | |
|---|---------------|--------|------|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|
| Activité | Resp. | Coût | Jan | Fév. | Mar | Avr | Mai | Jui | Jul | Aou | Sep | Oct | Nov | Dec | Jan | Fev | Mar | Avr | Mai | Jui | Jul | Aou | Sept | Oct | Nov | Dec |
| ACTIONS A COURT TERME | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Développement et adoption d'un décret sur l'ouverture des données publiques | CoPil - CAIDP | 50-75k | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Structures institutionnelles, responsabilités et compétences au sein du gouvernement | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| ACTIONS A COURT TERME | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| Initiative Open Data en Côte d'Ivoire | | | 2019 | | | | | | | | | | | | 2020 | | | | | | | | | | | |
|---|---------------------------------|----------|------|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|
| Activité | Resp. | Coût | Jan | Fév. | Mar | Avr | Mai | Jui | Jul | Aou | Sep | Oct | Nov | Dec | Jan | Fev | Mar | Avr | Mai | Jui | Jul | Aou | Sept | Oct | Nov | Dec |
| Sensibilisation et renforcement des capacités sur l'Open Data au sein des agences et ministères | Secrétariat | 400-500k | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Mise en Place d'un appui technique | CoPil + Secrétariat | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Développement d'un ensemble de manuels de procédure | Secrétariat + Groupe de travail | 15-30k | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| ACTIONS A MOYEN TERME | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| Initiative Open Data en Côte d'Ivoire | | | 2019 | | | | | | | | | | | | 2020 | | | | | | | | | | | |
|---|-------|----------|------|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|
| Activité | Resp. | Coût | Jan | Fév. | Mar | Avr | Mai | Jui | Jul | Aou | Sep | Oct | Nov | Dec | Jan | Fev | Mar | Avr | Mai | Jui | Jul | Aou | Sept | Oct | Nov | Dec |
| Expansion de l'initiative à toutes les agences et ministères incluant des actions de sensibilisation et le renforcement des capacités | CoPil | 400-500k | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Création d'un poste de Directeur des Systèmes d'information | MENP | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| Initiative Open Data en Côte d'Ivoire | | | 2019 | | | | | | | | | | | | 2020 | | | | | | | | | | | |
|--|---------------------|-------------|------|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|
| Activité | Resp. | Coût | Jan | Fév. | Mar | Avr | Mai | Jui | Jul | Aou | Sep | Oct | Nov | Dec | Jan | Fev | Mar | Avr | Mai | Jui | Jul | Aou | Sept | Oct | Nov | Dec |
| au niveau national | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Données Publiques | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| ACTIONS A COURT TERME | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Mise en place d'un inventaire de données | Copil + Secrétariat | 25-35k | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Mise en place d'un référentiel de données commun | CoPil (INS) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Cas d'usage internes | CoPil + Fellow | 10-20k /cas | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| Initiative Open Data en Côte d'Ivoire | | | 2019 | | | | | | | | | | | | 2020 | | | | | | | | | | | |
|--|-------|------|------|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|
| Activité | Resp. | Coût | Jan | Fév. | Mar | Avr | Mai | Jui | Jul | Aou | Sep | Oct | Nov | Dec | Jan | Fev | Mar | Avr | Mai | Jui | Jul | Aou | Sept | Oct | Nov | Dec |
| ACTIONS A MOYEN TERME | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Mise en place de processus automatisés de publication | CoPil | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Demande & Engagement Citoyen | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| ACTIONS A COURT TERME | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Création d'un comité mixte entre le CoPil et les acteurs non-gouvernementaux | CoPil | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| Initiative Open Data en Côte d'Ivoire | | | 2019 | | | | | | | | | | | | 2020 | | | | | | | | | | | |
|--|----------------------|-------------------|------|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|
| Activité | Resp. | Coût | Jan | Fév. | Mar | Avr | Mai | Jui | Jul | Aou | Sep | Oct | Nov | Dec | Jan | Fev | Mar | Avr | Mai | Jui | Jul | Aou | Sept | Oct | Nov | Dec |
| Organisation de « hackathons » | CoPil + Comité mixte | 20-30k /événement | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Mise en place d'un mécanisme de requête de jeux de données en ligne et de réponses | CoPil | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Financement | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| ACTIONS A COURT TERME | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| Initiative Open Data en Côte d'Ivoire | | | 2019 | | | | | | | | | | | | 2020 | | | | | | | | | | | |
|--|-------|------|------|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|
| Activité | Resp. | Coût | Jan | Fév. | Mar | Avr | Mai | Jui | Jul | Aou | Sep | Oct | Nov | Dec | Jan | Fev | Mar | Avr | Mai | Jui | Jul | Aou | Sept | Oct | Nov | Dec |
| Développement du budget détaillé | CoPil | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Coordination des donneurs et des projets en cours pouvant financer le plan d'actions | CoPil | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Infrastructures nationales technologiques et compétences informatiques | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| ACTIONS A COURT TERME | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| Initiative Open Data en Côte d'Ivoire | | | 2019 | | | | | | | | | | | | 2020 | | | | | | | | | | | |
|--|---------------------------|---------|------|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|
| Activité | Resp. | Coût | Jan | Fév. | Mar | Avr | Mai | Jui | Jul | Aou | Sep | Oct | Nov | Dec | Jan | Fev | Mar | Avr | Mai | Jui | Jul | Aou | Sept | Oct | Nov | Dec |
| Mise en place d'un standard d'interopérabilité des données | CoPil + Groupe de travail | 20k | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Audit de la plateforme actuelle et Adoption d'une plateforme de portail ouvert | CoPil + Groupe de travail | 5 - 20k | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

ANNEXE A – RENCONTRES

Liste des personnes rencontrées pour la réalisation de cette étude.



LISTE DE PRÉSENCE

DATE : 14/11/2018

| N° | NOM ET PRENOMS | STRUCTURE | FONCTION | CONTACTS | E-MAIL | EMARGEMENT |
|----|-------------------|-------------------|--------------------------|----------------------|--|------------|
| 1 | KOUAKOU Armand | DPSI mit. info | Chf de service | 05261120 | arjcu1@gmail.com | |
| 2 | Soukoule Ismaël | ANABER | Chf de cellule CS | 41056052 | desp.anaberd@gmail.com soukoule@gmail.com | |
| 3 | KOMARA ALJOU | MPJES/DPSD | informatique | 07746620 | a.komara@jeune.gov.ci | |
| 4 | TROUPE ELODIE | HFPIDSS | chf de cellule | 07444950 | etroupe@republicain-ivoirien.ci | |
| 5 | AHOUNOU Jacob | ENTIG | Directeur de projets | 69383532 | la.lajoye@jeune.gov.ci | |
| 6 | OSSEY M'GRESSO T. | CAIDP | Informatique | 08225151 27501714 | tanmy.osseye@gmail.com | |
| 7 | KONE Ibrahim | DP/MSRS | Responsable Informatique | 49930900 20322265 | ikoneci@gmail.com | |

| N° | NOM ET PRENOMS | STRUCTURE | FONCTION | CONTACT | E-MAIL | EMARGEMENT |
|----|-------------------------------|----------------|---------------------------------|----------------------|---------------------------------|------------|
| 8 | DIARRA AHMED MICHAEL | HFP/Division | Chf de service | 08242553 | ahm2010@yahoo.fr | |
| 9 | TANDE KOUASSI ALAIN | MCIPPE DPSP | C.E | 67345014 84985731 | takalain2006@yahoo.fr | |
| 10 | NIANOU MAURICE | MENU/DPIS | CIS statistique | 49793088 | maurice.nianou@gmail.com | |
| 11 | NI GUESSAN ARIE TRICE | CAIP | C | 05941240 | nyguessanari@gmail.com | |
| 12 | GRÉHIE Catherine | HFFE | chargée d'études (DES) | 49948986 | grehie.catherine@yahoo.fr | |
| 13 | ESSOM N'GUESSAN TANKOU ROBERT | MFER/DFE | S/D PMS chargé de programmes | 03607052 | essomnguessan@yahoo.fr | |
| 14 | KOUAN KOUAN Stéphane | MPD/OMP | Directeur de la Communication | 62211171 20321830 | stph.kouan@jeune.gov.ci | |
| 15 | KOUASSI Richard | UVICOCI | la Communication | 07539094 | rich.kouassi@yahoo.fr | |
| 16 | KOFFI AYA ARLETTE | MINASS | CID | 07522213 | arlette.koffi@yahoo.fr | |
| 17 | ZENAB KARIM | TIENUP | Chf. Sup. Communication | 20847889 | z.karim@republicain-ivoirien.ci | |
| 18 | GOORE Anthe | CICG | Coordinateur | 07695567 | h.goore@republicain-ivoirien.ci | |
| 19 | YAO Ange oculte | HEER/Infomat | Informatique | 49-19-78-19 | v.yao@republicain-ivoirien.ci | |

| N° | NOM ET PRENOMS | STRUCTURE | FONCTION | CONTACT | E-MAIL | EMARGEMENT |
|----|------------------------------|---|---|----------|--|------------|
| 20 | ATIN JOBOU DASSIOLÉ-KEVAN | MFPIDSE | Stagiaire | 58675466 | atinnk66@gmail.com | |
| 21 | Ane Ehouassa Brenoussé | CNRA | Responsable service chef de service | 02508100 | anehouassa@gmail.com | |
| 22 | GBANGBE P. TA ARISTIDE | ANABER | Stagiaire | 41056277 | aristidegbangbe@gmail.com | |
| 23 | Boubois Bédier Pascal | Ministère de l'Environnement MJEH | Change de poste | 55511114 | BOUBOIS_BD@STAFICO .FR | |
| 24 | KOUASSI LUCIEN | Institut National de la Statistique | Coordinateur des BC | 07858315 | kouassi_lucien@yahoo.fr | |
| 25 | LIDHANGE KEDOU | CNRA | AISI | 22493615 | lidhange.kedou@cnra.civ lidhangekedou@gmail.com | |
| 26 | KOUAKOU K. GERARD | MINEDD | Service Communication | 07193648 | k.kouakougerard@gmail.com | |
| 27 | Koukou Jean Yves | MINEDD | Dirigeant | 07858315 | jean.yves.koukou@mined d.dg | |
| 28 | Amahound Salya | MINEDD | CS Service Communication | 07675122 | Salya.amahound@mined d.dg | |
| 29 | YBOUE Pamela | ESATIC/INRA | Secrétaire Général | 4170747 | pamela.yboue@esatic.civ | |
| 30 | Abdiramane Ous | Commission des Civiliens (CCS) | Change de communication | 77341032 | abdiramane.ous@gmail.com | |
| 31 | AIDARA Souleymane | HELLI (BPES) | Change de Planification | 0774835 | aidarasouleymane@gmail.com | |

MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

ATELIER DE LANCEMENT DE L'ÉVALUATION DE L'ACCÈS PUBLIC AUX
DE DONNÉES ET À L'INFORMATION

LISTE DE PRÉSENCE

DATE: 14/11/2018

| N° | NOM ET PRENOMS | STRUCTURE | FONCTION | CONTACTS | E-MAIL | EMARGEMENT |
|----|--------------------------|----------------------------|--------------------------------|-------------|-----------------------------|------------|
| 1 | Nkoa Nicole | Expertise France - PAGO | Coordonnatrice Locale | 47.85.51.62 | nkoa.nicole@gmail.com | |
| 2 | SERI KANON | MINASS | Directeur | 07627282 | jean-seri.choumal@gmail.com | |
| 3 | ISSOUF TOUPE | MEVETFP | Chef-Adjoint Service S&M | 07889542 | issouf.toupe@gmail.com | |
| 4 | YEO KOUATELONA SOUKOU | CAPEC | ASSISTANT DE RECHERCHE | 05311060 | yeo.kouatelona@gmail.com | |
| 5 | GRANABAN ROSE | INS | chargée d'étude | 08135083 | rosy_granaban@gmail.com | |
| 6 | Kouin SALAWU | CICER | CCS | 09013344 | k.salawu@ciciv.gov.ci | |
| 7 | DEBA François | MAE | Secrétaire | 0705105 | debafrancois@gmail.com | |

| N° | NOM ET PRENOMS | STRUCTURE | FONCTION | CONTACT | E-MAIL | EMARGEMENT |
|----|--------------------|-----------|---------------------------------------|-------------|--------------------------------|------------|
| 9 | BOSSQUETH Murielle | SE JEN-05 | Ingenieur Substitut en Economie | 09 59 04 22 | murielle.boissaueth@sej.gov.ci | |
| 9 | | | | | | |
| 10 | | | | | | |



MISSION DE LANCEMENT DE L'EVALUATION DE L'ACCES PUBLIC
ATELIER DE LANCEMENT DE L'EVALUATION DE L'ACCES PUBLIC AUX
DE DONNEES ET A L'INFORMATION
MISSION DE TERRAIN ENTRETIENS / COLLECTE D'INFORMATION AUPRES
DES STRUCTURES CIBLES PERIODES DU 18 AU 22 NOVEMBRE 2019
LISTE DE PRESENCE

DATE: 14/11/2019

| N° | NOM ET PRENOMS | STRUCTURE | FONCTION | CONTACTS | E-MAIL | EMARGEMENT |
|----|--------------------------|------------|-------------------------------|----------------------|-----------------------------|------------|
| | TOURE Sultan | MPD/DGPLP | Directeur PIP | 20259867 09775108 | sultan.toure@cip.gov.ci | |
| | FOTIENHORO Josephin Rose | MPD/BNPVS | Directeur Voie Stratégique | 22412131 07317712 | fofotienhoro@cip.gov.ci | |
| | BONI BROU LEON | MPD/DGATRL | Conseiller DGATRL | 05728000 | bonibrou@cip.gov.ci | |
| | KOUASSI LUCIEN | MPD/INS | ET | 07935315 | kekouassi_lucien@cip.gov.ci | |
| | Alinda Carole Tiemoko | DCLI | Coord. Koop | 04998959 | alinda@dcli.ci | |
| | Mystère Mawema | SNCA | CEO | | mawema@snca.ci | |
| | Marie-claude Zando | DCD | CO P | 79238161 | mzandoc@development.gov.ci | |

| N° | NOM ET PRENOMS | STRUCTURE | FONCTION | CONTACT | E-MAIL | EMARGEMENT |
|----|----------------------------|-----------|---------------------------------------|-----------|--------------------------------------|------------|
| | GBENEO NATHANIEL | ENSEA | Enseignant-Chercheur Exp. Big Data | 07 432 48 | nathaniel.gbeneo@ensea.ed.ci | |
| | OUATTARA Marie-Anthoinette | MPD/DCSDG | Directeur | 09040010 | marieanthoinette.ouattara@cip.gov.ci | |
| | KOUAKOUK Clément | MPD/DGSCA | Directeur | 07065722 | kouakouk@cip.gov.ci | |
| | Hien TO TO Jean Paul | MPD/DGDA | Directeur | 08328246 | j.hien@plan.gov.ci | |



MISSION DE TERRAIN ENTRETIENS / COLLECTE D'INFORMATIONS
AUPRES DES STRUCTURES CIBLES
PERIODE DU 14 AU 22 NOVEMBRE 2018

LISTE DE PRESENCE

DATE : 16/11/2018

MINISTRE/ INSTITUT : Education N°6

| N° | NOM ET PRENOMS | STRUCTURE | FONCTION | CONTACTS | E-MAIL | EMARGEMENT |
|----|------------------------------|--------------------|--------------------------|----------------------|-------------------------------|-------------|
| 1 | Rabul KONE | CABINET DIENEFP | Dir. Cab. Hely | 07947334 | rabul_kone@yahoof | [Signature] |
| 2 | OUATTARA Katioufoua Adama | CABINET | Commissaire Technique | 05659528 57544038 | katioufoua@yahoof | [Signature] |
| 3 | Marie-Claude Zando | DCD | COP | 79238161 | mzando@developmentgateway.org | [Signature] |
| 4 | Stéphane Boyers | SNCS | CEO | +3367588777 | stephane@sncsafrica | [Signature] |
| 5 | Linda Tiemoko | DCL | Coord. Pays | 0799309 | linda@dcl-iv | [Signature] |
| 6 | KOFFI Evariste François | MPL/DG/PLP | Chargé d'étude | 08150258 | evaristefrancois@yahoof | [Signature] |
| 7 | SORO Tidiane | MPL/DG/PLP | Chargé d'étude | 75-47-33-21 | sorotidiane@yahoof | [Signature] |

| N° | NOM ET PRENOMS | STRUCTURE | FONCTION | CONTACT | E-MAIL | EMARGEMENT |
|----|--------------------|-----------|-------------------|----------|------------------|-------------|
| 8 | ISSIF TOURE | SCBA | Chf. Adjoint | 0788212 | issif@scba.gov | [Signature] |
| 9 | SORO ISSA | DSP | Chf. de bureau | 0578320 | issasoro@yahoof | [Signature] |
| 10 | KONE SEGHO | DSPS | Chargé d'étude | 09379411 | segho@yahoof | [Signature] |
| | BOUSSINE COULIBALY | DTSE | Directeur | 40000021 | coulibaly@yahoof | [Signature] |

MINISTRE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

MISSION DE TERRAIN ENTRETIENS / COLLECTE D'INFORMATIONS
AUPRES DES STRUCTURES CIBLES
PERIODE DU 14 AU 22 NOVEMBRE 2018

LISTE DE PRESENCE

DATE: 21/11/2018

MINISTERE/ INSTITUT: *Min. Economie, Industrie et de la Poste*

| N° | NOM ET PRENOMS | STRUCTURE | FONCTION | CONTACTS | E-MAIL | EMERGEMENT |
|----|--------------------------------|-----------------|--------------------------------|------------------------|--------------------------------|--------------------|
| | <i>M. KAFANA G. Sitona</i> | <i>RIE/NP</i> | <i>Coordonnateur technique</i> | <i>05 84 73 45</i> | <i>skafana@rie.gov.ci</i> | <i>[Signature]</i> |
| | <i>Abelino Noyano</i> | <i>CEO</i> | <i>SACG</i> | <i>+31 67 78 6 272</i> | <i>abelino@bafpa.ci</i> | <i>[Signature]</i> |
| | <i>KOFFI Edouard Françoise</i> | <i>HPD/DGMP</i> | <i>Directeur HPD</i> | <i>05 15 02 89</i> | <i>edouard.koffi@hp.gov.ci</i> | <i>[Signature]</i> |
| | <i>Soko Tidiane</i> | <i>HPD/DGMP</i> | <i>Technicien HPD</i> | <i>79 47 35 21</i> | <i>sokotidiane@hp.gov.ci</i> | <i>[Signature]</i> |
| | <i>Houa-dani Zandé</i> | <i>EXD</i> | <i>COP</i> | <i>74 22 81 61</i> | <i>hzandeb@hp.gov.ci</i> | <i>[Signature]</i> |

MINISTRE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

MISSION DE TERRAIN ENTRETIENS / COLLECTE D'INFORMATIONS
AUPRES DES STRUCTURES CIBLES
PERIODE DU 14 AU 22 NOVEMBRE 2018

LISTE DE PRESENCE

DATE: 21/11/2018

MINISTERE/ INSTITUT: *BNETD*

| N° | NOM ET PRENOMS | STRUCTURE | FONCTION | CONTACTS | E-MAIL | EMERGEMENT |
|----|-------------------------------------|-------------------|-------------------|------------------------|---------------------------|--------------------|
| | <i>BOYEDA Stéphane</i> | <i>SDEGA</i> | <i>CEO</i> | <i>+31 67 78 6 272</i> | <i>stephane@sbcca.ci</i> | <i>[Signature]</i> |
| | <i>Yahi Dimando</i> | <i>BNETD/CIN</i> | <i>Directeur</i> | <i>01 57 15 67</i> | <i>yahi@bnetd.ci</i> | <i>[Signature]</i> |
| | <i>KOFFI Christophe</i> | <i>BNETD/AD</i> | <i>AD</i> | <i>07 77 34 16</i> | <i>ckoffi@bnetd.ci</i> | <i>[Signature]</i> |
| | <i>Contilaly Bénédictine Nangui</i> | <i>BNETD/ATIS</i> | <i>Technicien</i> | <i>05 00 21 84</i> | <i>contilaly@bnetd.ci</i> | <i>[Signature]</i> |
| | <i>KONAN ABOU MAXIME</i> | <i>BNETD/DADR</i> | <i>I.E</i> | <i>07.72.49.35</i> | <i>mkonan@bnetd.ci</i> | <i>[Signature]</i> |
| | <i>ALLA Jean- Daniel</i> | <i>BNETD/AGN</i> | <i>CP</i> | <i>03 47 87 87</i> | <i>alla.jd@bnetd.ci</i> | <i>[Signature]</i> |
| | <i>KOUATE YVONNE</i> | <i>BNETD/CIN</i> | <i>CTI</i> | <i>77 22 01 24</i> | <i>nkouate@bnetd.ci</i> | <i>[Signature]</i> |

| N° | NOM ET PRENOMS | STRUCTURE | FONCTION | CONTACT | E-MAIL | EMARGEMENT |
|----|-------------------------|------------|-----------------|-------------|----------------------------|------------|
| | NIAMKE SOLANGE ASSE | CIGN/BNETD | chef de service | 0264772 | solange@bnetd.ci | |
| | KOUATON AIME LIONEL | BIGN/BNETD | chef de service | 02 165323 | akouaton@bnetd.ci | |
| | ZANDE Marie-Claude | DC/DJ | CRP/de ppi | 79238161 | mzande@developmentbank.org | |
| | KOFFI Evariste Francois | MPS/DGRLP | Secteur PIP | 08 15 02 88 | efrancois@bnetd.ci | |
| | SORO Tidiane | MPS/DGRLP | sectoriel PIP | 78 47 33 21 | tsorotidiane@gmail.com | |
| | GATHE Lili Elvi | BNETD/DEFI | statisticien | 05 07 61 43 | lgathe@bnetd.ci | |
| | GOSE D. Joseph | BNETD/DLSI | chef service | 0780633 | gose@bnetd.ci | |
| | Carine AMON | BNETD/DLSI | CS.IT | 02552248 | Carine@bnetd.ci | |
| | MAURA AND | BNETD/DLSI | | 50.03.60.97 | maura@bnetd.ci | |



MISSION DE TERRAIN ENTRETIENS / COLLECTE D'INFORMATIONS
AUPRES DES STRUCTURES CIBLES
PERIODE DU 14 AU 22 NOVEMBRE 2018

LISTE DE PRESENCE

DATE: 21/11/2018

MINISTERE/ INSTITUT : MINISTERE du Commerce
ET des PMS

| N° | NOM ET PRENOMS | STRUCTURE | FONCTION | CONTACTS | E-MAIL | EMARGEMENT |
|----|------------------------|---------------|----------------|-------------|----------------------------|------------|
| | Nouhou Nohou | SDCCD | CEO | 776778187 | platon6@sdccd.ci | |
| | SERIFOU KASSIN | DSP | C.E | 77606906 | serifou.kassin@fmc.ci | |
| | TANDE KOUASSI ANITA | DSP | CE | 77945014 | tandekouassi2006@fmc.ci | |
| | KOUASSI PARFAIT | DSI | CE | 07813083 | pf.kouassi@commerce.gov.ci | |
| | KONATE NOUHO | COMMUNICATION | INFORMATICIEN | 09534903 | nouhoukonate@yahoo.fr | |
| | KOFFI EHOUDOU FRANCOIS | MPD/DGPLP | secteuriel PIP | 09150288 | ehoudoukoffi@yahoofr | |
| | SORO Tidiane | MPD/DGPLP | secteuriel PIP | 79-47-53-21 | sorotidiane@yahoofr | |



MISSION DE TERRAIN ENTRETIENS / COLLECTE D'INFORMATIONS
AUPRES DES STRUCTURES CIBLES
PERIODE DU 14 AU 22 NOVEMBRE 2018

LISTE DE PRESENCE

DATE : 21/11/2018

MINISTÈRE/ INSTITUT : Economie et des Finances

| N° | NOM ET PRENOMS | STRUCTURE | FONCTION | CONTACTS | E-MAIL | EMARGEMENT |
|----|----------------------|-----------|-----------|------------|----------------------------------|------------|
| | Mekoua Remy | Sbr 40 | CEO | 9167188942 | mekoua658648.com | |
| | Zando Marie-claude | DCD | COP | 79238161 | m2qndoc@desfep-ment.gouv.ci | |
| | Sankou HEAL | MEF/DGE | Directeur | 20200958 | heal@desfep-ment.gouv.ci | |
| | Etomba L. Christophe | MEF/DGE | SD | 9208533 | christophe@desfep-ment.gouv.ci | |
| | SATCHE Damas | MEF/DGE | CS | 0737267 | satche.damas@desfep-ment.gouv.ci | |
| | KOUAKOU Emile | MEF/DGE | ES | 05741937 | emilekouakou@desfep-ment.gouv.ci | |
| | Boua Valérie | SCA | CS | 07593562 | valerie.boua@desfep-ment.gouv.ci | |



MISSION DE TERRAIN ENTRETIENS / COLLECTE D'INFORMATIONS
AUPRES DES STRUCTURES CIBLES
PERIODE DU 14 AU 22 NOVEMBRE 2018

LISTE DE PRESENCE

DATE: 21/11/2018

MINISTÈRE/INSTITUT: CAIAP

| N° | NOM ET PRENOMS | STRUCTURE | FONCTION | CONTACTS | E-MAIL | EMARGEMENT |
|----|--------------------|-----------|-------------|------------|---------------------------|------------|
| | Stéphane Doucoure | SBCA | CEO | 9335771111 | stephane.doucoure@sbca.ci | |
| | Linda Tiémoko | DCLI | Coord. Proj | 07993939 | linda@dcli.ci | |
| | N'GASSAN BAWE BRIC | CAIAP | GT | 07371610 | ngassanbaweb@gmail.com | |
| | KRAMOH Fekinté | CAIAP | DOP | 07.5826.44 | kramohf@caiap.ci | |
| | BANDA Souleymane | CAIAP | DATC | 76863072 | gbanda@caiap.ci | |
| | DSSIM N'GHESSO T. | CAIAP | SIM | 68325151 | tanguy.ngheesso@gmail.com | |



MISSION DE TERRAIN ENTRETIENS / COLLECTE D'INFORMATIONS
AUPRES DES STRUCTURES CIBLES
PERIODE DU 14 AU 22 NOVEMBRE 2018

LISTE DE PRESENCE

DATE: 19/11/2018

MINISTRE/ INSTITUT : C.I.C.G.

| N° | NOM ET PRENOMS | STRUCTURE | FONCTION | CONTACTS | E-MAIL | EMARGEMENT |
|----|-------------------------|-----------|----------------------------|--------------|-------------------------------|-------------|
| | Bousere Stephane | SORCA | CGO | +33673848828 | stephane@sorca.ci | [Signature] |
| | Zando Florie-Claire | JCDJ | COP. | 79238161 | mzando@developmentgateway.org | [Signature] |
| | SORO Tidiane | MPD/SARP | chargé d'équipe | 79-47-3825 | estudiane@gmail.com | [Signature] |
| | KOFFI Evariste François | MPD/SARP | chargé d'équipe | 08110281 | chevariste@ci.gov.ci | [Signature] |
| | Abat Kouakou | CICG | chargé de finances | 09013240 | ababat@ci.gov.ci | [Signature] |
| | KOUASSI Immaculée | CICG | Info & RP | 57500360 | i.kouassi@ci.gov.ci | [Signature] |
| | Getthine BANHORO | CICG | Communication Multimediale | 07772531 | g.banhoro@ci.gov.ci | [Signature] |

| N° | NOM ET PRENOMS | STRUCTURE | FONCTION | CONTACT | E-MAIL | EMARGEMENT |
|----|-------------------------|-----------|--|-------------|-----------------------|---|
| | GOODE BO HUI | CICG | Coordonnateur | 07 69 55 67 | higoodebo@cicg.gov.ci |  |
| | Yliya Tielou Zéne N'ZHO | CICG | Chargée de Com Web et réseaux sociaux | 07 52 26 09 | y.tielou@cicg.gov.ci |  |
| | Karim SALAWU | CICG | CCS | 09 07 83 46 | k.salawu@cicg.gov.ci |  |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |



MISSION DE TERRAIN ENTRETIENS / COLLECTE D'INFORMATIONS
AUPRES DES STRUCTURES CIBLES
PERIODE DU 14 AU 22 NOVEMBRE 2018

LISTE DE PRESENCE

DATE: 19/11/2018

MINISTERE/ INSTITUT: CNTIG

| N° | NOM ET PRENOMS | STRUCTURE | FONCTION | CONTACTS | E-MAIL | EMARGEMENT |
|----|--------------------|-----------|------------------------|-----------|----------------------------|-----------------|
| | Boupa DENING | SACLO | CEO | 236729411 | stephane@sncclo.com | S |
| | Marie-claude Zamba | DCST | COF | 79238161 | marion@dcst.gov.ci | opprent@wou.org |
| | SORO Tidiane | MPD/DGRLP | CE | 78473521 | sohidiane@yopmail.com | S |
| | KOFFI Ehouou F. | MPD/DGRLP | CE | 08150288 | ehououfrancois@yopmail.com | S |
| | AHOANOU JACOB | CNTIG | Directeur de Projets | 69398530 | ahouanoujacob@yopmail.com | S |
| | SALIA Loua Elvir | CNTIG | Architecte Intégrateur | 27522477 | lsalia@cntig.ci | S |
| | DENDE TRAMOKO | DLI | COORD. REUYS | 07093939 | tramoko@dlci.gov.ci | S |



MISSION DE TERRAIN ENTRETIENS / COLLECTE D'INFORMATIONS
AUPRES DES STRUCTURES CIBLES
PERIODE DU 14 AU 22 NOVEMBRE 2018

LISTE DE PRESENCE

DATE: 19/11/2018

MINISTERE/ INSTITUT: Table Pranda I

| N° | NOM ET PRENOMS | STRUCTURE | FONCTION | CONTACTS | E-MAIL | EMARGEMENT |
|----|-----------------------|---------------------------|-----------------------|-------------|------------------------------|------------|
| | Stephane Bougas | SACLO | CEO | 2367186811 | stephane@sncclo.com | S |
| | VALLEE Linda | MENUT (Ecoles Militaires) | CONSEILLERE TECHNIQUE | +2257657055 | l.vallee@telecom.gouv.ci | S |
| | Creditely Kassan | ESATIC | Chargée de SSI A | 78050073 | kassan.creditely@denonci.com | S |
| | Que Kouon Beatrice | DCST | Chargée de SIP | 43817080 | beatrice@dcst.gov.ci | S |
| | Fre SERI Kéou Napié | DISAD | Chf. Sec. Statistique | 03510940 | seri@disad.gov.ci | S |
| | SORO Tidiane | MPD/DGRLP | chargé d'étude | 78473521 | sohidiane@yopmail.com | S |
| | KOFFI Ehouou François | MPD/DGRLP | chargé d'étude | 08150288 | ehououfrancois@yopmail.com | S |



MISSION DE TERRAIN ENTRETIENS / COLLECTE D'INFORMATIONS
AUPRES DES STRUCTURES CIBLES
PERIODE DU 14 AU 22 NOVEMBRE 2018

LISTE DE PRESENCE

DATE: 22/11/2018

MINISTRE/INSTITUT: *Min. du Plan et de la Géologie*

| N° | NOM ET PRENOMS | STRUCTURE | FONCTION | CONTACTS | E-MAIL | EMARGEMENT |
|----|------------------------|-----------|----------------------------|-------------|---------------------------|--------------------|
| | Marie-Claude Zando | DCDJ | COP | 79238161 | mzando@development.gov.ci | <i>[Signature]</i> |
| | Stéphane Doucoure | SNCA | CEO | +3367384200 | stephane@snca.ci | <i>[Signature]</i> |
| | KOFFI Ehouart François | MPS/DGRLP | Sectoriel PIP | 08 15 02 88 | ehouartfrancois@yahoofr | <i>[Signature]</i> |
| | SORO Tidiane | MPD/DGRLP | sectoriel PIP | 73-47-33-25 | sorotidiane@gmail.com | <i>[Signature]</i> |
| | Mme ERE-SOITI | MAG | Directeur Planification | 77 71 58 82 | ere@yahoofr | <i>[Signature]</i> |
| | | | | | | |



MISSION DE TERRAIN ENTRETIENS / COLLECTE D'INFORMATIONS
AUPRES DES STRUCTURES CIBLES
PERIODE DU 14 AU 22 NOVEMBRE 2018

LISTE DE PRESENCE

DATE: 22/11/2018

MINISTRE/INSTITUT: *Min. de la F.E.E*

| N° | NOM ET PRENOMS | STRUCTURE | FONCTION | CONTACTS | E-MAIL | EMARGEMENT |
|----|------------------------|-----------|--------------------------------|-------------|---------------------------|--------------------|
| | Zando Marie-Claude | DCDJ | COP | 79238161 | mzando@development.gov.ci | <i>[Signature]</i> |
| | Stéphane Doucoure | SNCA | CEO | +3367384200 | stephane@snca.ci | <i>[Signature]</i> |
| | KOFFI Ehouart François | MPS/DGRLP | Sectoriel PIP | 08 15 02 88 | ehouartfrancois@yahoofr | <i>[Signature]</i> |
| | SORO Tidiane | MPD/DGRLP | sectoriel PIP | 73-47-33-25 | sorotidiane@gmail.com | <i>[Signature]</i> |
| | GAPEHE Catherine | MFE | Chargée de l'Évaluation | 45929385 | gapehe.catherine@yahoofr | <i>[Signature]</i> |
| | Plouzeur Lohouyou | MFE | Chargée de la Planification | 07 11 11 81 | plouzeurl@yahoofr | <i>[Signature]</i> |



MISSION DE TERRAIN ENTRETIENS / COLLECTE D'INFORMATIONS
AUPRES DES STRUCTURES CIBLES
PERIODE DU 14 AU 22 NOVEMBRE 2018

LISTE DE PRESENCE

DATE: 22/11/2018

MINISTRE/ INSTITUT : INS

| N° | NOM ET PRENOMS | STRUCTURE | FONCTION | CONTACTS | E-MAIL | EMARGEMENT |
|----|-------------------------|-----------|---------------------------|-------------|--------------------------------|------------|
| | ENOH Moïse George | INS | Directeur de Bu DCSARD | 07032574 | mosesend@gmail.com | |
| | SYNDY STOYANNE | INS | Directrice Généraliste | 08007277 | syndyandim@gmail.com | |
| | KOUASSI Lucien | INS | CT | 07935315 | kkouassi_lucien@yahoo.fr | |
| | Soro Tidiane | MPD/DGPLP | secrétariat PIP | 77-47-3321 | solotidiane@gmail.com | |
| | KOFFI Evariste François | MPA/DGPLP | Secrétariat PIP | 08 15 02 88 | ekouassi.francisco@yahoo.com | |
| | Linda Bourde TIEMOKO | DCLI | coord. Poupe | 07999939 | linda@dcli-cd | |
| | Marie-claude Zando | DGDJ | chief of party | 7238161 | mazando@developmentgateway.org | |

| N° | NOM ET PRENOMS | STRUCTURE | FONCTION | CONTACT | E-MAIL | EMARGEMENT |
|----|---------------------------|-----------|--------------------------------------|-------------|--------------------------|------------|
| | GNANANZI AGNERO Rosine | INS | Chargée de études Assistante BSAF | 08135083 | rosy_gnananzim@yahoo.com | |
| | TOWA Nadan B. | INS | Chargé d'études | 07442141 | nadanfiora@yahoo.com | |
| | ALPHONSE ROYERS | SAFO | CEO | 03362184077 | alphonso.royers.com | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |

| Date | Nom Prénom | Titre | Organisation |
|---------------------------|----------------------------------|---|------------------------|
| 01/08/2018 (Téléphone) | Wilfried Yver | Head of OMEA Chapter Data Strategy and Governance Group Program | Orange |
| 08/10/2018 (Téléphone) | Pierre Jalladeau | Directeur Afrique | CFI |
| 11/10/2018 (Téléphone) | Emilie Beclé & Julie Abrivard | Responsables projet PAGOS | Expertise France / CFI |
| 20/11/2018 | Keith McLean | Lead Governance Specialist in Cote D'Ivoire | World Bank |

ANNEXE B - JEUX DE DONNEES GENERAUX

Cette section décrit les jeux de données identifiées et leur disponibilité pour une publication sur le portail de données à brève échéance. Cette liste n'est en aucun cas exhaustive et est basée uniquement sur les informations collectées lors de l'étude préliminaire ou lors des rencontres.

| Jeux/ Portail de données | Ministère/ Agence en charge | Contenu | Commentaires | Action Recommandée |
|--|-----------------------------|----------------------------------|---|---|
| Portail National de Données Ouverte http://www.data.gouv.ci/ | CICG | Données ouvertes du gouvernement | Portail relativement instable et inaccessible régulièrement Beaucoup de jeux de données sont inaccessibles | Audit des fonctionnalités et renforcement de la gestion et de l'hébergement Facile à réaliser et avec un potentiel d'impact important |
| Catalogue de données de l'INS http://www.ins.ci/n/nada/index.php/catalog | INS | Données de l'INS | Seulement 46 jeux disponibles et nécessite une authentification pour l'accès aux données Pas de licence de réutilisation | Publication des données sous format ouvert avec licence de réutilisation Facile à réaliser et avec un potentiel d'impact important |
| Jeux de données disponibles mais non publiés sous format Open data | | | | |
| Portail CAIDP http://www.caidp.ci/accueil/publications/pub | CAIDP | Documents publiés par la CAIDP | Format PDF uniquement Pas de licence de réutilisation | Publication des documents sous format ouvert avec licence de réutilisation Facile à réaliser |

| | | | | |
|---|---|---|--|---|
| Liste des localités http://www.ins.ci/n/documents/rgph/repertoire_des_lo calites.pdf | INS | Liste des localités de Côte d'Ivoire | Format PDF uniquement Pas de licence de réutilisation | Publication des documents sous format ouvert avec licence de réutilisation Facile à réaliser et avec un potentiel d'impact important |
| Annuaire des services gouvernementaux http://annuaire.gouv.ci/ | | Ensemble des adresses, contacts et géolocalisation des services publics | Orienté utilisateur, pas d'accès aux données, pas de licence de réutilisation | Publication des données sous format ouvert avec licence de réutilisation Facile à réaliser et avec un potentiel d'impact important |
| Portail de l'administration http://servicepubli c.gouv.ci/ | | Liste des démarches administratives | Orienté utilisateur, pas d'accès aux données brutes, pas de licence de réutilisation | Publication des données sous format ouvert avec licence de réutilisation Facile à réaliser et avec un potentiel d'impact important |
| SIG du foncier rural http://www.foncier rural.ci/index.php/ cartographie | Direction Générale du Foncier Rural | Carte du foncier | Orienté utilisateur Données brutes non disponible Pas de licence de réutilisation Format propriétaire | Publication des données sous format ouvert (shape file) avec licence de réutilisation Facile à réaliser et avec un potentiel d'impact important |
| Informations sur les transports http://www.sotra. ci/www/s3/ | SOTRA | Horaire de la Société des Transports Abidjanais | Orienté utilisateur Données brutes non disponible Pas de licence de réutilisation | Publication des données sous format ouvert avec licence de réutilisation Facile à réaliser et avec un potentiel d'impact important |
| Portail du Conseil National de la Vie Chère | Ministère du Commerce, de l'Industrie et de | Prix à la Consommation | Données mis à jour hebdomadaire | Publication des documents sous format ouvert avec |

| | | | | |
|--|--|--------------------------------------|---|---|
| https://cnlvc.ci/ | la promotion des PME | | ment et disponible immédiatement Concerne Abidjan, Bouaké, San Pedro, Man, Yamoussoukro et Korhogo Format PDF uniquement Pas de licence de réutilisation | licence de réutilisation Facile à réaliser et avec un potentiel d'impact important |
| Système intégré de gestion des marchés publics (SIGMAP) https://sigmap.marchespublics.ci/cgi-bin/search5267.html | | Appel d'offres public | Données pas à jour (2013) Données brutes non disponible Pas licence de réutilisation | Si le SIGMAP est en cours d'utilisation, publication des données brutes sur un portail open data avec licence de réutilisation Facile à réaliser et avec un potentiel d'impact important |
| Appels d'offre public http://www.anrm.p.ci/avis-d-appel-d-offre | Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics | Appel d'offres public | Données à jour Données brutes non disponible Pas licence de réutilisation | Publication des données brutes sur un portail open data avec licence de réutilisation Facile à réaliser et avec un potentiel d'impact important |
| Information sur les marchés public http://www.anrm.p.ci/publications | Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics | Liste rouge, plan de passation, etc. | Données à jour Données brutes non disponible Pas licence de réutilisation | Publication des données brutes sur un portail open data avec licence de réutilisation Facile à réaliser et avec un potentiel d'impact important |

| | | | | |
|---|--------------------------|---|---|--|
| Données Budgétaires http://budget.gov.vi.ci/budget/budget-etat | Ministre du Budget | Informations budgétaires courantes et historiques | Données au format PDF uniquement Pas de licence de réutilisation | Publication des données brutes sur un portail open data avec licence de réutilisation Facile à réaliser et avec un potentiel d'impact important |
| Statistiques Scolaires http://www.men-dpes.org/annuaire.php | Ministère de l'Éducation | Statistiques nationales et régionales concernant le préscolaire, primaire et secondaire | Données au format PDF uniquement Pas de licence de réutilisation | Publication des données brutes sur un portail open data avec licence de réutilisation Facile à réaliser et avec un potentiel d'impact important |
| Système Intégré de Gestion des Données Socio-Démographique http://redatam.sn.di.ci/SIGDSE/ | INS | Données socio-démographique | Orienté utilisateur, données brutes non disponible, Données non mises à jour (n'intègre pas le recensement de 2014) | Faible intérêt vu l'âge des données Faible intérêt Cependant le même tableau de bord exploitant des données ouvertes sur le portail pourrait servir de cas d'usage intéressant à implémenter Techniquement facile à réaliser mais nécessite la publication des données correspondantes et la réalisation du cas d'usage |
| Carte sanitaire et Carte des Etablissements de | Ministère de la Santé | Données géospatiales | Données sous format PDF non exploitable. | Publication des données brutes avec licence de réutilisation |

| | | | | |
|---|--|--|---|---|
| Soins de Premier Contact (ESPC) http://www.sante.gouv.ci/welcome/cat_statistique/1 | | | Données brutes non disponible Pas de licence de réutilisation | Facile à réaliser et avec un potentiel d'impact important |
| Données de consultations foraines http://www.sante.gouv.ci/welcome/cat_statistique/2 | Ministère de la Santé | | Données de 2017 Données sous format PDF non exploitable. Données brutes non disponible Pas de licence de réutilisation | Publication des données brutes avec licence de réutilisation Facile à réaliser |
| Plateforme informatisée de Gestion des Financements Extérieurs (PGFE - Côte d'Ivoire) http://pgfe.finances.gouv.ci/ | Ministère des Finances | Données sur les projets financé par les partenaires extérieurs de la Côte d'Ivoire | Orienté utilisateur Les données brutes ne sont pas téléchargeables Pas de licence de réutilisation | Publication des données brutes avec licence de réutilisation Facile à réaliser et avec un potentiel d'impact important |
| Annonce légale des entreprises https://www.cepic.ci/?tmp=annonces legales&p=annonces-legales | Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire | Toutes les informations sur les sociétés enregistrées en Côte d'Ivoire | Orienté utilisateur, données non téléchargeables Pas de licence de réutilisation | Publication des données brutes avec licence de réutilisation Facile à réaliser et avec un potentiel d'impact important |
| Système d'aide à la décision pour le pilotage de la Politique Nationale de l'Emploi et le marché de travail en Côte d'Ivoire https://carte-emploi.net/Marche | MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE | Information sur le marché de l'emploi | Orienté utilisateur, données non téléchargeables Pas de licence de réutilisation | Publication des données brutes avec licence de réutilisation Facile à réaliser et avec un potentiel d'impact important |

| | | | | |
|--|--|--|---|--|
| e-emploi/Dashboard | | | | |
| Géoportail Surveillance Spatiale des Terres de la Côte d'Ivoire https://www.geoportailsst.com/ | Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable | Système d'information géographique concernant les forêts, les aires protégées, et toutes les données forestières de base | Orienté utilisateur, données non téléchargeables Pas de licence de réutilisation | Publication des données brutes avec licence de réutilisation Facile à réaliser et avec un potentiel d'impact important |
| SYSTEME DE GESTION DES COLLECTIVITES LOCALES http://ecommune.devcntig.com/Accueil | Administration locale au niveau communal | Toutes les données détaillées des communes couvertes (plan d'occupation, budget, etc.) | Orienté utilisateur, données non téléchargeables Pas de licence de réutilisation | Publication des données brutes avec licence de réutilisation Facile à réaliser et avec un potentiel d'impact important |
| Carte Sanitaire http://cartesanitaire.devcntig.com/ | MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE | Données de santé (établissements, etc.) | Orienté utilisateur, données non téléchargeables Pas de licence de réutilisation | Publication des données brutes avec licence de réutilisation Facile à réaliser et avec un potentiel d'impact important |
| Carte Scolaire http://cartescolaire.devcntig.com/ | Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle | Données scolaires (établissements, résultats, etc.) | Orienté utilisateur, données non téléchargeables Pas de licence de réutilisation | Publication des données brutes avec licence de réutilisation Facile à réaliser et avec un potentiel d'impact important |
| Jeux de données sur des sites non-gouvernementaux | | | | |
| Données ITIE http://www.cnitie.ci/ | ITIE – Côte d'Ivoire | | | Publication sous format ouvert et centralisé Facile à réaliser |

| | | | | |
|---|----------------------------|---|---|--|
| Données INS – Portail BAD http://nso.cotedivoire.opendataforafrica.org/data#source=Institut+national+de+la+Statistique+Cote+D'ivoire | INS | Données INS sur un ensemble de secteurs | 14 jeux de données seulement Données peu récente (2014) Pas de licence de réutilisation | Publication sur un portail officiel du Gouvernement Faible intérêt vu l'âge des données |
| Données Cote d'Ivoire – Portail BAD http://cotedivoire.opendataforafrica.org/data#menu=topic | | Données sur la Côte d'Ivoire | 12 jeux de données uniquement Données peu récente (2014 pour les plus récentes) Pas de licence de réutilisation | Publication sur un portail officiel du Gouvernement Faible intérêt vu l'âge des données |
| Données de recensement 2014 http://cotedivoire.opendataforafrica.org/gallery/Census-Data/Popularity | | Données du dernier recensement | Pas de licence de réutilisation Pas de format ouvert disponible pour l'exportation | Publication sur un portail officiel du Gouvernement en format ouvert Facile à réaliser et avec un potentiel d'impact important |
| Données ODD – Portail BAD http://cotedivoire.opendataforafrica.org/wvtjssb | | Données sur les ODD | Pas de licence de réutilisation Catalogue de données global non disponible Données assez ancienne (2014 au mieux) | Publication sur un portail officiel du Gouvernement sous format ouvert Faible intérêt vu l'âge des données |
| Système d'information sur l'agriculture et l'alimentation http://cotedivoire.countrystat.org/search-and-visualize/fr/ | Ministère de l'agriculture | Données sur l'agriculture et la pêche | Données assez récentes (2016) Données disponibles en format Excel xlsx Pas de licence de réutilisation | Publication sur un portail officiel du Gouvernement sous format ouvert Facile à réaliser |

| | | | | |
|---|--|--|---|---|
| Données sur le développement http://www.devinfo.org/cotedivoire/libraries/asp/home.aspx | | Indicateurs de développement de la Côte d'Ivoire | Données de 2015 Format CSV Pas de licence de réutilisation | Publication sur un portail officiel du Gouvernement sous format ouvert Facile à réaliser |
| Données Worldpop https://www.worldpop.org/geodata/country?iso3=CIV | Worldpop | Données de population (résolution 100m), Répartition des âges (résolution 100m), Naissance (résolution 1km), Nombre de femmes enceintes (résolution 1km) | Licence CC-BY 4.0 Données de 2015 Format ouvert (données géospatiales GeoTIFF) | Ces données pourraient être référencées dans le portail national pour augmenter leur visibilité Facile à réaliser |
| Données géospatiales de la communauté OSM http://opengeodata.ci/search/type/dataset | OSM CI | Etablissements de santé et pharmacies (Grand-Bassam, Duékoué) établissements scolaires (Duékoué), lieux de culte (Abidjan) | Licence CC-BY 4.0 Format ouvert | Ces données pourraient être référencées dans le portail national pour augmenter leur visibilité Facile à réaliser |
| THE CENTRE FOR HUMANITARIAN DATA https://data.humdata.org/search?q=cote+d+ivoire | THE CENTRE FOR HUMANITARIAN DATA | Données variées incluant des données géospatiales sur différents secteurs et problèmes spécifiques issues pour la plupart d'organisations humanitaires | 47 jeux de données sur 72 ont une licence ouverte de réutilisation | Ces données pourraient être référencées dans le portail national pour augmenter leur visibilité Facile à réaliser |
| Données HRSL https://ciesin.colombia.edu/repository/hrsl/hrsl_civ_v1.zip | Center for International Earth Science Information Network | La couche haute résolution des village (HRSL) fournit des estimations de la répartition de la population humaine à une résolution de 1 | Les données sont sous un format ouvert (GeoTiff) et ont une licence ouverte (CC-BY 4.0) | Ces données pourraient être référencées dans le portail national pour augmenter leur visibilité Facile à réaliser |

| | | | | |
|--|--|---|--|--|
| | | seconde d'arc (environ 30 m) pour l'année 2015. | | |
|--|--|---|--|--|